

Economie & Humanisme

**Intégration sociale
et solidarité nationale :**

quelles convergences ?

- Le piège identitaire et le découpage du territoire
- L'éthique économique, enjeu politique

Economie & Humanisme

Rigueur d'analyse et engagement éthique

revue trimestrielle fondée en 1942 par L. J. Lebreton

- L'humanisme sur lequel se fonde le projet d'Economie et Humanisme se rapporte et s'adresse à des femmes et des hommes pluriels dans leurs origines et le sens qu'ils donnent à leur existence. Il n'est ni dogmatique ni moralisateur, mais éthique ; il en appelle à la responsabilité de chacun face au devenir de tous.
- Toute réalité, tout enjeu collectif a une dimension économique. Celle-ci peut être abordée en tant que telle, mais elle ne se comprend véritablement qu'en relation avec tout ce qui constitue et fait évoluer les sociétés (facteurs culturels, démographiques, dynamiques sociales...).
- Eclairer, analyser, mettre en relation, dans le temps et dans l'espace, cette dimension économique vise à donner aux acteurs sociaux, du simple citoyen au décideur, une part des clés pour maîtriser les réalités qui sont les leurs, dans une finalité de développement équitable et solidaire.

"L'observation du réel jointe au souci du bien humain donne la vraie culture" (L. J. Lebreton)

La revue **Economie & Humanisme** est éditée par l'association du même nom.

Elle propose quatre fois par an :

- **un dossier** de 70 pages axé sur une question forte à la charnière de la vie économique et de l'évolution des sociétés humaines ;
- **des rubriques** : éthique, société française, l'entreprise aujourd'hui, quelle Europe ?, développement mondial, débats, livres.

■ *Equipe de rédaction :*

V. Berthet (directeur), M. Bernard, F. Bourgeois, G. Fournier, P. de Gaulmyn, F. Harbouche, J. Héritier, A. Lacour, D. Rivière.

■ *Collaborateurs récents de la revue :*

J.-M. Albertini, G. Arotçarena, D. Bayon, J. M. Bélogery, F. Bloch-Lainé, M. Caron, E. Cédiey, P.-M. Cellier, D. Demoustier, J.F. Draperi, J. Dughera, F. Espagne, B. Granger, Ch. Guéné, B. Guigue, G. Hascoët, J. Ion, J.C. Lavigne, A. Lipietz, O. Noël, A. Pessin, M. Rebérioux, H. Rouillé d'Orfeuil, L. Scagliotti, G. Semedo, P. Simon, D. Vallat, Y. Vigignol...

■ *et les équipiers permanents de l'association :*

E. Baye, Ph. Blancher, G. Bouché, G. Decourt, M. Fragnon, C. Kretzschmar, M. Lapoire, S. Marques, M. A. Michiels, N. Lauriac, P. Paquiel, H. Puel, B. Saharaoui, D. Tazdaït.

Revue publiée avec le concours du Centre National du Livre

Abonnement 2001 1 an - 4 numéros

FRANCE : 280 F TTC
ETRANGER : 320 F TTC
ETUDIANT : demi-tarif

*Règlement par chèque
bancaire ou postal à l'ordre de :*

Economie & Humanisme

14, rue Antoine Dumont,
69372 LYON CEDEX 08
tél. : 04.72.71.66.66
fax : 04.78.69.86.96

courriel :
ehlyon@economie-humanisme.org
site web :
<http://www.economie-humanisme.org>

«La démocratie, écrivait E. Mounier, c'est le règne de la responsabilité vivante dans le droit vivant». Reconstruire et gérer le bien commun est l'affaire de tout un chacun. Face à un monde totalement ouvert aux échanges, où l'accroissement des inégalités peut toucher très vite notre vie quotidienne, l'information, la pédagogie et le débat sont indispensables. L'association Economie & Humanisme s'est engagée, à travers sa *Lettre d'Information* et sa revue, à travers le développement de ses actions d'animation et de formation, à y contribuer plus fortement. Mieux comprendre les mécanismes de la mondialisation, contribuer à une conscience collective accrue du destin partagé par l'humanité et de la figure du bien commun de l'homme : une étape certes nécessaire et indispensable, mais pas suffisante.

La construction du bien commun est en effet l'affaire de tous, mais elle doit être vraiment portée par tout un chacun. Des travaux de réflexion internes tout récents au sein de l'association Economie & Humanisme sur son projet de développement l'ont bien montré : pour chercher les voies d'un développement plus durable, moins inégalitaire, nous nous appuyons sur une vision très collective, sociale, de l'homme et de l'humanisme. Lutter pour un monde plus solidaire entre le Nord et le Sud, entre l'Occident et l'Asie, promouvoir un monde pluriel, réellement interculturel, lutter contre l'exclusion et les discriminations, favoriser des stratégies de développement durable sur les territoires, contribuer à des choix techniques et économiques plus démocratiques : voici quels sont les principaux champs de bataille qui s'ouvrent pour Economie & Humanisme, à l'horizon des années à venir. Mais nous avons conscience que, dans ces différentes «batailles», partagées par bien d'autres collectifs humains, «l'ennemi» est d'abord intérieur.

* Délégué Général
d'Economie & Humanisme

(1) «On ne meurt pas uniquement des autres, on meurt en grande partie de soi», écrit E. Mounier pour stimuler la démarche de mise en cohérence très personnelle des militants du changement social.

(2) Les nouvelles formes de mobilisation des consommateurs sur des enjeux de société feront l'objet du dossier du prochain numéro d'Economie & Humanisme.

Tel est le sens de ce «tout un chacun» : le développement humain est affaire de mouvements de société, mais aussi et parfois surtout affaire de personnes. Comment trouver en chacun d'entre nous les sources intérieures d'une meilleure compréhension du monde (1), d'un engagement plus efficace dans la promotion de l'économie humaine ? Comment porter individuellement, dans nos actes de consommation (2), de production et d'échange, le souci du bien commun, la responsabilité afférente à une citoyenneté locale et mondiale ?

La présente livraison de la revue, par son dossier, aborde certaines voies de cette construction de «tout l'homme et de tous les hommes» ; en mettant l'accent sur le potentiel d'action solidaire de ceux que la société reléguerait facilement au rang des inutiles.

suite en page 4

Editorial
Développement

C. Kretzchmar

Dossier

Intégration sociale et solidarité internationale : quelles convergences ?

OUVERTURE

..... Solidarités

V. Berthet

..... Etre partie prenante et partie donante

J. Aimot

..... Une pédagogie de l'éveil de l'intelligence du cœur

F. Lavagne

..... ACCES A LA CITOYENNETE, SOLIDARITE INTERNATIONALE :
CONTEXTE ET DEBATS ACTUELS

*Humanitaire, coopération au développement, citoyenneté, insertion : ne pas se contenter de mots !
La solidarité a toujours rendez-vous avec le politique et l'économie.*

..... Mais qu'est-ce donc qu'être citoyen ?

C. de Wenden

..... 2001 : l'odyssée de l'insertion

D. Clerc

..... Alerte ! Les CAT sociaux débarquent

F. Lavagne

..... Les paradoxes de l'humanitaire : l'humain confisqué ?

N. Lauriac

..... Introuvable coopération... Une analyse des pratiques Nord-Sud

C. Grzybowski

..... Le nouveau vient de l'autre

A. Akroul

..... QUELLES PRATIQUES DE SOLIDARITE ? LA FECONDITE D'UNE HYBRIDATION

*Le croisement des initiatives de solidarité internationale et des pratiques d'accompagnement social
en France se fait moins rare, en particulier avec l'appui des collectivités territoriales. Pourquoi
et comment peut-il être porteur de développement, pour les personnes et pour les peuples ?*

..... Revenir différent ?

D. Babigeon

..... Le don et l'initiation

P. Kammerer

..... Une réappropriation de sa citoyenneté

D. Hennetin

..... Prouver qu'on est capable

S. Boudersaya

..... Autopsie d'un accident de la coopération

V. Berthet

..... Une ouverture mutuelle, entretien

B. Stasi

..... De l'échange à la coopération active

C. Jacquier

..... Les truelles de la rencontre

ADCAVL

mars-avril 2001

<i>S. Karsz, R. Valette</i>	Changer de solidarités, changer de monde, <i>entretien</i>	56
<i>F. Bourgeois</i>	Agir en solidarité internationale : à quelles conditions ?	58
<i>V. Berthet</i>	Questions d'avenir	62
<i>D. Mandon</i>	SOCIÉTÉ FRANÇAISE Le piège identitaire et le découpage du territoire	64
<i>A. Chaffa</i>	DEVELOPPEMENT MONDIAL Aide au développement : quand le FMI frémit... ..	71
<i>V. Berthet</i>	ETHIQUE Le développement de l'homme, sens de toute innovation sociale	77
<i>H. Puel</i>	CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE L'éthique économique, enjeu politique	83
	LES LIVRES	89

Pour les abonnés de la revue, la *Lettre d'information* (n°27, mars 2001) de l'association Economie & Humanisme est jointe à cet envoi.

DOSSIER DU PROCHAIN NUMERO :

*Les consommateurs à nouveau présents
dans le mouvement social ?*

La rédaction remercie en outre :

A. Naud (Cités-Unies France), P. Paquet (Économie & Humanisme), M.C. Pienek (PIHC) et les participants au forum «Insertion citoyenne et solidarité internationale» (Romans, octobre 2000).

Récemment, ces questions étaient au centre d'une formation autour d'Economie & Humanisme, destinée à une trentaine d'étudiants d'une école de management du sud de la France (3). Leur forte désillusion sur l'entreprise et le monde ne laisse pas de surprendre, de même que leur enthousiasme à travailler sur les moyens concrets de s'engager individuellement dans l'économie humaine. Etre un cadre efficace, responsable, solidaire, ouvert au monde, à l'autre et à soi : c'est un chemin à construire aujourd'hui ; il est un peu escarpé, mais tout à fait praticable (4).

La prochaine session d'été, proposée par l'association (7 et 8 septembre à Lyon), permettra de revenir sur ces questions et de les approfondir, d'éclairer cette fameuse question du développement humain que nous citons tant. Qu'en est-il aujourd'hui de l'usage et des usages d'un concept aussi central, mais aussi problématique ? Lorsque nous parlons de développement durable, de développement local, de développement économique bien sûr, mais aussi de développement personnel, dans cette perspective plus intérieure esquissée ci-dessus, à quoi faisons-nous fondamentalement référence ? Quelle vertu donnons-nous au développement pour contribuer au bien commun ?

Autant de questions qu'Economie & Humanisme propose d'aborder, ensemble, lors de cette prochaine session d'été, à tous ceux qui se sentent concernés par l'humanisation de la vie économique et des modes de vie des sociétés (5). Autant d'enjeux vitaux qui seront creusés avec les multiples partenaires qui souhaiteront s'associer à cette démarche.

Cyril Kretzschmar

(3) Economie & Humanisme, avec des modalités diverses, intervient fréquemment dans l'enseignement supérieur sur les thèmes de la citoyenneté, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, de l'éthique économique etc.

(4) Lire en ce sens le hors-série *Economie & Humanisme* n° 7 (mai 2000, en partenariat avec l'ECAM) sur le thème «Devenir responsable» ou bien le dossier «Etre cadre dans une économie mondialisée», *Economie & Humanisme*, n° 348, avril 1999.

(5) Pré-inscription et contributions écrites possibles sur le site internet <http://www.economie-humanisme.org>, ou par courrier.

INTÉGRATION
SOCIALE
ET SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE :
QUELLE
CONVERGENCES ?

*Dossier élaboré en partenariat
avec la Plateforme d'Insertion par
l'Humanitaire et la Coopération
(Romans)*

Solidarités

par Vincent Berthet

Les formes de solidarité au service de la dignité humaine, dans un monde à la fois ouvert et cloisonné, évoluent et sont traversées par des questions de fond. Plus que jamais, pour reprendre le titre très réaliste d'un ouvrage tout récent, «Aider, c'est pas donné» (1).

un combat

En premier lieu, les pratiques de solidarité internationale impliquant des citoyens «de base», qu'il s'agisse d'action humanitaire ou de coopération au développement, connaissent des mutations. Pour le meilleur : conscience avivée des interdépendances mondiales, regard progressivement plus respectueux de la part des citoyens du «Nord» sur les cultures du «Sud», prise en compte de tous les facteurs de mal-développement, y compris de ceux qui atteignent les sociétés d'opulence moyenne... Et pour le pire : poussées récurrentes de nationalisme - européen, quel progrès ! - et de néocartérisme, repli des formes de solidarité, par une défiance renforcée vis-à-vis du politique, sur les actions immédiatement visibles, sans ambition quant aux causes du mal-développement, résignation plus ou moins assumée face à l'impérialisme du modèle anglo-saxon...

En France et dans l'Europe «nantie», les conceptions et les pratiques de solidarité à usage interne sont également débattues et changeantes. Pour une part, elles se réfèrent plus fortement à la pleine reconnaissance des droits de tous, y compris des plus pauvres ; celle-ci engendre certaines initiatives novatrices et des changements en profondeur dans les interventions sociales : un certain droit à la révolte est mieux admis, des formes d'action sociale effectivement promotionnelles se renforcent, l'iniquité d'une simple gestion des pauvres, dans des sociétés si riches, est admise au-delà de cercles militants restreints, dans le monde syndical par exemple (2)... L'utopie mobilisatrice de l'humanisme est aussi mise en avant bien plus fréquemment (3) ; ce regain de réflexion, et de débat, sur les ressorts de la solidarité est utile, car il permet d'améliorer les pratiques qui en découlent.

Cette percée de la dynamique des droits de l'Homme dans toutes ses extensions coexiste cependant avec de vieux réflexes, avant tout sécuritaires et normalisateurs, à l'égard des pauvres d'ici et d'ailleurs (4). On observe aussi une tendance à réduire chaque citoyen à ses caractéristiques économiques (capacités productives, capacités de consommation), ce qui est l'un des effets les plus pervers et insidieux de l'économicisme libéral, de par son potentiel d'exclusion et de marginalisation (5). Selon cette conception, la pratique de solidarité est de l'ordre du

(1) **B. Lecomte et Ch. Vadon**, *Aider, c'est pas donné*, Editions GRAD-RITIMO, 2000.

(2) Cf. le dossier «RMI : la fraternité sous conditions ?», *Economie & Humanisme* (en partenariat avec l'UNIOOSS, la MIFE de Belfort, la Ville de Besançon, et les Conseils Généraux de l'Ain, de l'Isère et du Rhône) n° 351, décembre 1999.

(3) *Economie & Humanisme* n'a pas en tous points été fidèle à ses références fondamentales. A tout le moins doit-on reconnaître sa vigilance et ses prises de position constantes contre les dérives de la ségrégation urbaine, contre les risques d'une logique d'aumônes non respectueuse des libertés des pauvres, contre l'indifférence aux aspects environnementaux, démographiques ou sociaux de la mondialisation.

(4) Il est possible que l'échouage imprévu des exilés Kurdes sur les côtes de France soit la cause de certains dé clics. A moins que son caractère subit, tragique, exceptionnel ne vienne justifier un oubli des droits des autres peuples en mal de paix et de liberté.

(5) Voir plus loin la difficulté à «prouver qu'on est capable» évoquée par l'un des témoignages figurant dans ce dossier.

secours, alloué parcimonieusement, avec l'objectif, ou sous la condition, d'une conformité à certains critères de comportement, et surtout hors de toute perspective d'appui à ce qui pourrait ressembler à une organisation collective des pauvres. Le redira-t-on assez ? Cette perspective, des exemples le montrent constamment, n'est pas l'apanage d'une droite politique passéiste.

Entre ces conceptions contradictoires de la solidarité, qui sont parfois bien tranchées, mais souvent enchevêtrées dans une très grande complexité, la tension, quoi qu'en disent certains discours lénifiants de la conférence de Davos 2001, est extrême. Les humanistes de toutes affiliations ne peuvent qu'être sur la brèche. «La réponse aux aspirations d'immenses masses humaines à plus avoir, et aux aspirations de la totale humanité à plus valoir n'est pas un grand jeu, mais un grand dessein», écrivait le fondateur d'Économie & Humanisme (6) en 1959 dans des phrases qui, contrairement à d'autres de ses textes plus liés à un contexte français aujourd'hui très différent, n'ont pas pris une ride. «Nous ne sommes pas là au théâtre, mais en plein combat. Pour ne pas reculer. Pour ne pas mourir.»

des percées significatives ?

Face à l'interconnexion des manifestations du mal-développement et de leurs causes dans l'ensemble des sociétés (ou face à la nécessité de progresser, à propos de l'objectif de développement durable notamment, vers des solutions qui ne sont pas nationales), l'un des déficits des pratiques de solidarité réside dans le faible lien qu'elles nouent entre les protestations, les propositions, les initiatives appliquées à la situation française ou européenne et celles qui se construisent dans une optique Nord-Sud. C'est sur ce point précis, en prolongement de certaines expériences qui ont voulu rompre cette dichotomie et de la réflexion à leur sujet (7), que le dossier qui s'ouvre ici a été conçu. Il veut contribuer à soutenir les acteurs de solidarité qui ont conscience de l'incomplétude de leurs pratiques, et tous les lecteurs qui sont concernés par celles-ci (pouvoirs locaux, administrations du social, de la formation professionnelle et de la coopération internationale, milieux économiques...).

(6) **Louis-Joseph Lebret**, in *Manifeste pour une civilisation solidaire*.

(7) Il s'agit en premier lieu des pratiques de la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération (Romans, Drôme) et du colloque «Insertion citoyenne et solidarité internationale» qu'elle a organisé les 13 et 14 octobre 2000. Mais on peut penser également à la façon dont certains collectifs d'agriculteurs ou de pêcheurs, certaines organisations de développement local ou de développement social urbain, certaines associations de solidarité internationale font vivre des partenariats et des pratiques décloisonnées en la matière.

Ce dossier a pour objectif de faire le point sur la relation entre citoyenneté et démarche d'«insertion» et d'explorer les liens qui peuvent exister entre l'accès pour tous à une citoyenneté de plein exercice et le développement des coopérations entre sociétés civiles, et spécialement entre individus économiquement ou socialement en difficulté, des divers continents. En ce sens, c'est bien l'interaction entre les termes formant le titre de ce dossier qu'il s'agit d'explorer, d'interroger, de renforcer.

■ Plus précisément, un certain nombre de questionnements se rapportent à l'objectif d'**intégration sociale** : dans quelle mesure, bien sûr, peut-on attendre de l'activité de solidarité internationale des bénéfices directs, ou plutôt indirects, en termes d'accès à l'emploi ? Mais plus profondément, en quoi le vécu de la fraternité avec le «lointain» peut-il avoir une vertu intégratrice dans la société au sein de laquelle on a expérimenté un certain nombre de situations d'exclusions ? Le pauvre, et *a fortiori* s'il est d'origine étrangère, doit-il pour être reconnu se situer - risques compris dans le cas des missions de secours sur les lieux de guerre ou de

Etre partie prenante et partie donnanter

Exclusion, mondialisation, coopération, accès aux droits, démocratie, éthique... dans cette complexité qui nous dépasse et nous concerne tous, le problème philosophique fondamental est celui de l'Autre. Autrement dit, et en se référant par exemple à Alain Touraine (1), vivre ensemble est le fondement même de la démocratie, dans une société de «sujets actifs et participants». Ceci suppose la lutte contre toutes les exclusions et les enfermements, ici et là-bas, en s'interrogeant bien sûr sur leurs causes, et tout autant la lutte contre les inégalités, qui est souvent oubliée - y compris à la Banque mondiale dans son discours de repentance - alors que l'on parle de lutter contre la pauvreté. Parmi ces inégalités, celle qui concerne la liberté pour les hommes, et non seulement pour les capitaux et les marchandises, de circuler sur la planète commune : en effet, «pauvres, restez chez vous !», tel est aujourd'hui le slogan courant ; «l'accès, ou au contraire le non-accès, à la mobilité mondiale constitue le premier des facteurs de stratification sociale», analyse en ce domaine Sigmund Bauman (2). Faut-il donc pour être fraternel compter sur la main invisible du marché, ou continuer à se battre pour le droit d'asile, pour un accueil qui ne considère pas les hommes comme des marchandises, en un mot lutter pour la justice ?

Dans la même ligne, la lutte contre la «fracture sociale» fait l'unanimité ; tous veulent la paix sociale, la «cohésion sociale» - qui n'est peut-être qu'un mythe. Pour ravauder le tissu social, on parle d'insertion. Mais s'insérer, est-ce se faufiler pour trouver une petite place dans une société basée sur la conformité ? Théodore Monod propose, pour sa part, contre l'idée qu'il existerait une civilisation «supérieure», un «pluralisme convaincu et généreux». Et le sociologue algérien A. Sayad souligne un risque : «dans l'imaginaire social, l'intégration fabrique de l'identité, c'est-à-dire de l'identité, elle nie ou réduit l'altérité».

Quelle place, donc, dans ce contexte miné, pour l'intervention sociale et pour une action humanitaire, le tout dans cette démarche de lutte contre l'exclusion ? «Ce monde est dans une logique où les questions sociales constituent des appendices d'un fonctionnement des lois du marché, qui par sécurité suscitent leurs bonnes œuvres, l'humanitaire», écrivent Ph. Caumartin et A. Rouet (3). L'humanitaire doit donc s'interroger : son action n'est-elle pas désespérante ? N'est-il pas instrumentalisé au service de cet ordre qui fabrique des exclus, puis délègue des assistants pour aider ceux qu'il a rejetés ? L'humanitaire serait ainsi réduit à une logique de mise en conformité : loin d'insérer dans une société qui exclut, il s'adapterait à une condition subie.

Les urgences sociales et humanitaires sont certes réelles. Et il faut y répondre. Mais dans une perspective de rétablissement des droits : droit à l'éducation, au logement, à l'alimentation, à la paix... Saurons-nous un jour faire la part de l'urgence, de la générosité, de l'accueil... et celle du *charity business*, du paternalisme néo-colonial, du contrôle social ? La solidarité, avant d'être une vertu, est un fait social : nous sommes solidaires, jeunes et vieux, malades et bien-portants, usagers de l'eau, de l'air et des ressources de la terre. Il est difficile d'en être conscient, dans un monde de compétition et de conflits d'intérêts.

La conscience qu'a chacun de sa propre utilité sociale constitue une part essentielle de l'accès à une pleine citoyenneté, dans un mouvement qui le rend «partie prenante et partie donnanter». Pour s'en sortir, il faut «pouvoir dire Je», estime Monique Sassier (4). Et A. Jacquard de prolonger : «pour pouvoir dire Je, il faut que l'on m'ait dit Tu».

Jacqueline Aimot

Co-fondatrice de la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération, Romans

(1) Cf. le titre de son ouvrage récent, *Pourrons-nous vivre ensemble ?*, LGF-Livre de poche, Paris, 1999.

(2) in *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette Littérature, Paris, 2000.

(3) in *Du bon usage de l'exclusion*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000.

(4) In **S. Karsz** (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Dunod, Paris, 2000.

catastrophe - dans la position d'un «super-citoyen» ? Quelle est la puissance, dans une perspective d'insertion, de la logique du don - certains étant «socialement absents» parce qu'ils n'ont jamais pu donner, parce qu'ils ont toujours été, en France, en situation de recevoir ou de demander ? Comment apprécier les parts respectives de l'«effort» individuel et de la dynamique collective dans un processus d'intégration ?... L'ensemble de ces questions contribue à renforcer la répulsion que l'on peut nourrir à l'égard de la connotation très passive du terme «insertion» (8).

■ Par rapport à l'objectif d'une **solidarité** (de type humanitaire ou à long terme) vis-à-vis des sociétés pauvres et (ou) marquées par la guerre, il s'agit de comprendre, notamment à l'écoute de «partenaires» du Sud, ce que changent les opérations de solidarité internationale impliquant des «pauvres» des pays du Nord, et non, comme la plupart du temps, des «riches». Renouvellent-elles, en dépit du risque d'une «exportation de leur mal-être», les termes de la coopération internationale ? Permettent-elles de parvenir dans la coopération à cette réciprocité plus authentique qu'appellent de leurs vœux tous les acteurs de la «coopération décentralisée» (9) ? Le thème du dossier amène également à s'interroger fondamentalement sur ce qui fait l'efficacité de la solidarité internationale : apports matériels ou apports de savoir technique - forcément unilatéraux -, relations interculturelles, prises de conscience partagées, construction d'une société civile mondiale... ; et sur la responsabilité particulière de la société civile (et au sein de celle-ci, des ONG) dans la construction de rapports internationaux plus égalitaires (10).

■ Ces réflexions ne sont pas sans rapport, et par de multiples canaux, avec ce qui se vit et se pense, plus ou moins confusément, sur la **citoyenneté** : qu'est-ce qu'être citoyen aujourd'hui, et donc dans quelle dynamique collective peut-on envisager d'être inséré, alors que la mondialisation culturelle, la construction européenne et les flux migratoires, notamment, ont déplacé les repères habituels de l'appartenance citoyenne ? Les opérations couplant accompagnement vers l'insertion et solidarité internationale - à l'instar des opérations de «mobilité européenne» des jeunes peu qualifiés - n'auraient-elles pas pour spécificité essentielle d'ouvrir un droit à la relation internationale, et donc à l'accès à une certaine citoyenneté internationale, à ceux qui personnellement n'en auraient pas les moyens ? Les «itinéraires d'insertion» personnels vécus par un certain nombre d'usagers de ces opérations ne valident-ils pas l'émergence d'une nouvelle appartenance, d'une nouvelle forme de citoyenneté, relativement déspatialisée, mais non sans cohérence et sans intensité humaine ?

Autour de ces questions, ce dossier (dans une première partie sur le contexte et les enjeux de fond, puis dans une seconde qui présente et analyse des pratiques innovantes) propose des contributions, volontairement très diverses, d'auteurs eux aussi divers. Ainsi, sera prise en compte la tension entre la nécessaire pluralité des formes de solidarité «citoyennes», en correspondance avec la complexité des phénomènes sociaux et la libération des capacités d'agir au service de «l'humain dans l'homme».

(8) Lire sur ce point l'article d'ouverture du dossier «RMI : la fraternité sous conditions ?», op. cit.

(9) Aspiration présente en particulier dans les coopérations ordonnées aux problèmes urbains.

Cf. S. Allou,

Ph. Di Lorenzo (dir.), *Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique. Des pratiques en débat*, Editions du GRET, Paris, 2000.

(10) Cf. l'éditorial de ce numéro ou encore le compte-rendu de la session 2000 d'Economie & Humanisme, «Du local au mondial, construction du bien commun et pratiques de participation» (disponible auprès du secrétariat de la revue).

Une pédagogie de l'éveil de l'intelligence du cœur

Créée en 1994, rassemblant actuellement 36 associations adhérentes dont 18 représentants composent son Conseil d'Administration, la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération a pour vocation de donner corps, sans complexe mais avec discernement, à un objectif que pourrait résumer cette phrase de Bernard Kouchner lors de l'inauguration de l'association le 5 décembre 94 : «Insertion, Humanitaire, même combat».

Basée à Romans dans la Drôme, elle propose à tout public (de 16 à 60 ans) en recherche d'un sens à sa vie et d'une dignité sociale trois prestations :

- un Appui Social Individualisé, dispositif d'accompagnement de six mois pour permettre si possible un meilleur accès à l'emploi ou du moins un retour consolidé à une vie personnelle et sociale autonome, adapté aux demandes et capacités de chacun ;
- une formation à la solidarité et à la citoyenneté s'appuyant sur la préparation et la réalisation de missions humanitaires ou de coopération internationale pour élaborer des parcours individuels d'insertion ; le temps en est partagé entre des activités en atelier pour préparer et réaliser les missions humanitaires, les séquences personnalisées de remise à niveau de ses connaissances et les temps de rencontres ;
- une formation intitulée «préqualification aux métiers de l'humanitaire», en vue de la constitution de la base logistique de «l'Equipe Mobile d'Urgence» dans le cadre de Glob'Actions, association réunissant plusieurs ONG aux compétences complémentaires (Fédération Nationale de la Protection Civile, Comité d'Aide Médicale, Aviation Sans Frontières, Au Delà du Désert, Radiologie Sans Frontières, Travailleurs Sociaux Sans

Frontières, Association Généraliste des Intervenants Retraités). Il s'agit de former une équipe opérationnelle en cas de catastrophe naturelle ou humaine, en France et dans le monde. Elle doit assurer l'installation et la logistique pour deux hôpitaux de campagne et 5000 sinistrés ou réfugiés.

Pour ses trois prestations, qui concernent des publics très divers, la Plateforme dispose d'une équipe professionnelle de douze personnes qui privilégie la qualité des relations humaines et la construction des parcours individuels de chacun. La dimension de solidarité et de citoyenneté, reliée à ces parcours individuels, est alimentée en permanence par la participation à des missions humanitaires (Rwanda, Bosnie, Serbie, Kosovo, Salvador, Inde, Ukraine mais aussi Hyères et la Bretagne) ou par la participation à des chantiers dans le cadre de la coopération décentralisée et du développement (Maroc, Tunisie, Palestine, Arménie). Ces préparations et réalisations sont conçues comme un catalyseur ; il permet à chacun de retrouver un sens et une dignité à son existence sociale, par l'éveil de l'intelligence du cœur, en prenant place dans une chaîne de solidarité humaine. Ceci aide à rompre avec les tendances personnelles à l'autodépréciation et avec le sentiment d'inutilité que la société projette sur chacun pour réamorcer ses motivations et ses projets personnels, qui devront se poursuivre en dehors des activités proposées par la Plateforme.

Chaque année, ces divers services concernent près de 200 personnes, pour quelques heures d'entretien ou ... parfois plusieurs années.

Franck Lavagne

1

*Accès à la citoyenneté,
solidarité internationale*

Contexte et débats actuels

Humanitaire, coopération au développement, citoyenneté, insertion : ne pas se contenter de mots ! La solidarité a toujours rendez-vous avec le politique, et l'économique.

Mais qu'est-ce donc qu'être citoyen ?

par Catherine de Wenden*

La perspective de l'accès de chaque individu, plus ou moins aidé par son environnement social, à une pleine citoyenneté, suppose une clarification sur ce que recouvre aujourd'hui ce terme de référence, auquel il est fait peut-être d'autant plus appel qu'il est en profond bouleversement, en particulier du fait des aspects politiques et démographiques de la mondialisation et de la construction européenne.

En ce sens, l'attention aux voies qui sont privilégiées par une société en matière d'intégration de ses membres d'origine étrangère (éléments législatifs, politiques publiques, pratiques collectives...) est opportune. Car elles sont de bons indices de ce qui fait foi lorsque l'on parle de citoyenneté, ou d'appartenance (1).

Dans le cas de la France, la place prise par le critère de la nationalité est un premier élément central. Pendant très longtemps (de la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1960) on a privilégié comme voie d'«assimilation», selon le terme utilisé alors à propos des étrangers, l'accès à la nationalité française, en renforçant à cette fin -par divers textes de loi de 1889 à 1973- le poids du «droit du sol». Mais à l'intérieur même de cette période, la philosophie de l'assimilation a évolué : en particulier parce que l'Allemagne avait une croissance démographique nettement supérieure, il s'agissait initialement pour la France de faire des étrangers des soldats, des travailleurs et des nationaux, ce qui n'est plus le cas depuis 1945.

une approche timide de la citoyenneté

Depuis les années 1970, l'accès à la nationalité française est plutôt conçu comme la conséquence, ou même le couronnement, de l'intégration de l'étranger. Il n'est que de constater les très longs délais requis pour obtenir une naturalisation, délivrée qui plus est à des conditions discrétionnaires. Dans le même temps, de très nombreux enfants d'étrangers accèdent à la nationalité française du fait de leur séjour permanent en France. Ce seuil ultime à franchir reste néanmoins important pour eux : selon le statut que l'on a vis-à-vis de la nationalité, on est, ou non, expulsable après une condamnation pénale, on peut, ou non, prétendre à certains stages ou emplois, etc.

* *Politologue, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, FNSP, Paris.*

(1) En ayant bien à l'esprit la très grande diversité, d'ailleurs croissante (âges, situations familiales, causes de l'émigration...), de ceux que l'on appelle «migrants» : le «travailleur immigré» des années 1960-70 n'est plus que l'un des modèles en cause.

Comparativement, l'accès au travail n'a jamais été central dans la conception française de l'intégration. On a fait appel à des migrants selon une approche très fonctionnelle, en raison des besoins de l'économie, avec des flux et des reflux périodiques. Aujourd'hui encore, le fait de l'immigration clandestine représente l'une des grandes hypocrisies collectives en France et en Europe : les frontières sont officiellement fermées ; pour les ressortissants de cent trente pays un visa est exigé pour l'entrée en Europe, et la répression est effective à l'endroit d'un bon nombre de candidats à l'immigration. Mais il est de notoriété publique que certains pans de l'économie, indépendamment des projections à moyen terme de l'ONU sur les déficits de population active en Europe, requièrent l'apport de travailleurs étrangers. Dans le monde du travail lui-même, ce n'est que timidement que ce que l'on pourrait appeler une citoyenneté de salarié s'applique à tous les travailleurs : les étrangers jouissent des droits sociaux dans l'entreprise, mais sont encore exclus de l'éligibilité aux Conseils de prud'hommes, et de nombreux emplois, publics bien sûr mais aussi privés (2).

Il en est de même quant au logement : ce levier d'intégration, sujet de politiques publiques aux valeurs hésitantes, n'a été que peu pris en compte, avec les errements et les résultats que l'on a pu constater progressivement quant à la ségrégation urbaine et aux mauvaises conditions de logement des migrants. La «politique de la ville» a amorcé une tentative de rattrapage, fondée sur une approche de discrimination positive à l'égard de certains secteurs et de leurs habitants. Parmi eux, les étrangers ou les Français issus de l'immigration sont nombreux, mais la politique de la ville, à quelques nuances près, ne les prend pas en considération en tant que tels, suivant en cela la tradition française de l'égalité des droits.

L'accès à la vie associative, dans une période récente tout au moins, a été partiellement pris en compte comme instrument d'intégration. Le changement majeur à cet égard est la loi de 1981 reconnaissant aux étrangers le droit d'association. Une forte vague de créations d'associations, sous-tendue par un espoir d'intégration important, s'en est suivie, avec un apogée en 1985-88. Mais ce phénomène a été très vite récupéré par les pouvoirs publics et les partis. D'une part, ils cherchaient dans les quartiers et les banlieues des interlocuteurs, voire des instruments pour leurs politiques d'intégration ; dans ces configurations-là, ces interlocuteurs ont assez vite été coupés de leur base sociale, voire considérés comme traîtres, les partis leur étant d'ailleurs moins attentifs dans les années 1990. D'autre part, les partis et les pouvoirs ont adopté vis-à-vis de ces associations une logique de recrutement d'électeurs : comme naguère dans l'Algérie coloniale avec les représentants «indigènes», ils ont voulu faire des leaders associatifs des relais d'opinion.

Les responsables associatifs qui ont pu le mieux tirer profit, pour eux-mêmes et leur milieu, de cette floraison associative et de son relatif échec sont en définitive ceux qui avaient déjà connu des expériences de même nature (syndicalisme, autres associations...) et qui se sont orientés, avec des modulations diverses, vers le travail social. Le mouvement associatif civique issu de la loi de 1981 continue à constituer ici et là un puissant outil d'intégration, lorsque l'Etat préfère lui déléguer le travail social de proximité (soutien scolaire, animation du temps libre, lutte contre la délinquance au quotidien...). Mais ses leaders actuels ne sont que rarement ceux des années 1980.

(2) Cf. le rapport sur les emplois fermés aux étrangers en France présenté par le Groupe d'Etude sur les Discriminations en 2000. Lire à ce sujet le dossier «Emploi et discrimination raciale», *Economie & Humanisme* n°353, juin 2000.

la culture comme levier de la citoyenneté

Enfin, le registre de l'action culturelle occupe une place importante par rapport à l'objectif de l'intégration. Beaucoup d'inventions culturelles ont été fructueuses, en particulier sur le plan de la citoyenneté participative des migrants (affirmation de nouveaux «intermédiaires culturels»), dissociant dans le concret la citoyenneté de la nationalité. Il en est issu par exemple, assez logiquement, la revendication du droit de vote des étrangers pour les élections locales. Plus récemment, de nombreuses configurations culturelles nouvelles participent de ce mouvement, dans le champ du théâtre, des danses urbaines, de la chanson... Elles viennent rejoindre et alimenter l'idée de multiculturalisme, car elles sont non seulement issues de groupes sociaux métissés, mais aussi peu ou prou devenues patrimoine commun de la jeunesse. D'une manière générale, la conception qui privilégie l'existence d'allégeances et d'appartenances multiples est peu à peu reconnue. En France, cela tient notamment à l'émergence de ce mouvement culturel immigré, devenu largement multiculturel.

Le débat sur la relation entre religion et intégration s'inscrit dans cette évolution. On réfléchit actuellement en France, certes en retard par rapport à d'autres pays voisins, sur la façon dont on peut concilier l'allégeance aux principes républicains et des pratiques religieuses diverses : «Comment peut-on être Français et musulman ?» Le débat à ce sujet a été largement dédramatisé depuis 1990, et beaucoup de progrès ont été accomplis malgré certains blocages sur l'application du principe de laïcité. Des «mosquées cathédrales» se sont multipliées, l'idée fait son chemin qu'accorder à l'Islam plus de visibilité tend à dissuader ses adeptes des tendances à l'extrémisme, et qu'une plus grande reconnaissance sociale autorise une plus effective pluralité dans la façon de se voir musulman en France. Le dialogue avec les «religions des autres» fait peu à peu partie de la politique d'intégration.

Un tout autre faisceau d'influences, principalement d'origine européenne, contribue à faire évoluer les conceptions françaises de la citoyenneté : la dissociation entre citoyenneté et nationalité, que font vivre les pratiques du mouvement associatif, est inscrite dans le vécu de mobilité des Européens. Elle l'est aussi dans le droit, depuis le traité de Maastricht repris par celui d'Amsterdam, puisque les ressortissants de l'Union européenne résidant dans un autre Etat-membre que le leur y sont électeurs, et pour certains scrutins, éligibles, ce qui concrétise une vieille idée de la Révolution de 1789.

Cette évolution concernant le droit de vote ne doit pas conduire à un repli sur une acception juridique, simplement élargie à l'Europe, de la citoyenneté ; celle-ci ne passe pas seulement par le droit de vote, mais repose sur des pratiques de participation à la vie collective. En se mobilisant comme résident, par exemple, on peut être citoyen même si l'on n'est pas un national. Les «sans papiers» eux-mêmes font œuvre et preuve de citoyenneté par leur mouvement ; leurs formes de mobilisations, comme celles de tous les autres mouvements de «sans...», sont en partie innovantes, et affichent un exercice de la citoyenneté qui peut passer par une opposition à la légalité. Pendant un siècle, on avait oublié le sens large de la citoyenneté préconisé par les Révolutionnaires, en la confinant dans sa gangue nationale.

C'est sur cet univers mouvant que viennent se greffer, parfois en édulcorant certains problèmes épineux tenant par exemple à l'expression publique des différences culturelles ou religieuses, les politiques et les mesures de lutte contre les discriminations (emploi, logement, accès à l'«administration»...) ou contre l'exclusion. Elles aussi sont susceptibles, de nombreux cas en attestent, de concourir à l'intégration des citoyens d'origine étrangère. Mais elles ne sauraient masquer l'état de malaise de la conception française de la citoyenneté, et donc dispenser de poursuivre à son sujet un travail de confrontation et de négociation sociale... y compris bien sûr avec ces citoyens non nationaux que sont les étrangers résidant en France.

Catherine de Wenden



MIGRATIONS SOCIÉTÉ

La revue bimestrielle d'analyse et de débat
sur les migrations en France et en Europe
janvier - février 2001 volume 13 - n° 73 144 p.

EDITORIAL :

Recensement et immigration *P. Farine*

ARTICLES :

Le projet de vie de l'adolescente d'origine maghrébine en situation
de réussite scolaire *A. Aggoum*

DOSSIER :

Structures municipales de concertation ou de consultation des résidents étrangers

Des commissions consultatives au droit de vote, les chemins de la citoyenneté *P. Oriol*
Les étrangers et la participation à la démocratie locale *G. Goncharoff*
De la communauté à la commune *B. Delemotte*
Pourquoi je suis contre les Conseils consultatifs *G. de Robien*
L'expérience de Strasbourg *C. Heckel, C. Harter*
Pourquoi je me suis engagé *A. Minguela*
Mons-en-Baroeul persiste et signe *M. Wolf*
Un Conseil consultatif des résidents étrangers : l'expérience de Grenoble *B. Macret*
Les Conseils consultatifs communaux des immigrés en Belgique *P.-Y. Lambert*
Les Commissions consultatives communales pour étrangers au grand-duché
de Luxembourg, ou la «démocratie en manque» *M. Legrand*
La participation politique et sociale des immigrés en Suisse *F. Ruiz, G. Assima*
Vers une citoyenneté européenne de résidence ? *P. Oriol*
Bibliographie sélective *C. Pelloquin*

REVUE DE PRESSE : France

Les répercussions en France du conflit entre Israéliens et Palestiniens *A. Perotti*

AU FIL DES JOURS *P. Farine*

NOTES DE LECTURE *P. Farine, P. Oriol*

DOCUMENTATION *C. Pelloquin*

Abonnements - diffusion : CIEMI : 46, rue de Montreuil - 75011 Paris

Tél. : 01 43 72 01 40 ou 01 43 72 49 34 / **Fax :** 01 43 72 06 42

E-mail : ciemiparis@aol.com / **Siteweb :** <http://members.aol.com/ciemiparis/>

France : 250 FF / **Étranger :** 300 FF / **Soutien :** 400 FF / **Le numéro :** 60 FF

2001 : l'odyssée de l'insertion

par Denis Clerc*

Il y a les bonnes nouvelles, et les moins bonnes. Commençons par les bonnes : après vingt ans de déprime, l'emploi repart, et repart très fort. La société française est encore très loin du plein emploi, mais l'horizon s'éclaircit. Si la reprise économique y est évidemment pour beaucoup, elle n'est pas seule : les «35 heures», les «emplois jeunes» contribuent à cette embellie. Preuve que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la fatalité n'existe pas et que, pour peu que chacun accepte de prendre sa part du fardeau, la lutte contre le chômage de masse n'est pas vaine.

une montée des frustrations

Il y a cependant un revers à la médaille. Certes, le chômage de masse diminue, et à vive allure, au point que, ici ou là, timidement et avec beaucoup de précautions, on recommence à évoquer la perspective d'un retour au plein emploi, dans les cinq à sept ans qui viennent. Mais la plupart des chômeurs les plus en difficulté regardent passer le train de la reprise : ils n'y ont pas accès. Trop vieux, trop jeunes, trop inexpérimentés, trop peu formés, trop peu diplômés, trop bronzés, ... ils font collection de «trop». Dans la file d'attente, ils regardent les candidats mieux lotis, ceux qui n'ont pas ces «trop» qui les disqualifient, qui disposent de coupe-files leur permettant d'atteindre le guichet de l'emploi, là bas, très loin. Et quand ils en ont assez de voir les autres leur passer devant, que l'envie leur prend de crier «à la queue comme tout le monde», il y a forcément un économiste de service - distingué et parlant avec assurance un jargon quasi incompréhensible, car c'est ainsi qu'on reconnaît les vrais économistes - pour leur répondre que, dans une économie de marché, ce n'est pas le demandeur d'emploi qui décide, mais l'employeur. Faut pas confondre marché du travail et restaurant du cœur : l'économie s'intéresse à l'efficacité, pas à la justice. Voilà les moins bonnes nouvelles : pour ceux qui ne l'aperçoivent que de loin, la reprise de l'emploi est une source d'amertume supplémentaire car ils ne disposent pas de billet pour monter dans le train. Circulez, il n'y a rien à voir.

En période de chômage de masse, lorsque le nombre de candidats progresse plus vite que le nombre d'emplois à pourvoir, ce rôle sélectif du marché du travail se comprend. Les employeurs ont l'embarras du choix : quel que soit le poste créé, ils disposent de nombreux postulants, entre lesquels ils seraient bien bêtes de ne pas retenir le plus expérimenté ou le plus diplômé. Sur un marché du travail pléthorique, embaucher un candidat c'est un peu comme au restaurant, lorsque le patron vous propose «fromage et dessert». Mais côté demandeurs d'emplois, cette sélection impitoyable - façon Dallas - était évidemment difficile à vivre pour ceux qui n'avaient pas les bonnes cartes en main. C'est ainsi que, année après année, les moins bien lotis se sont retrouvés exclus du marché du travail, ou marginalisés

* Professeur de sciences économiques à l'ENESA (Dijon), fondateur d'Alternatives Economiques, administrateur d'Economie & Humanisme.

dans des petits boulots, précaires, intermittents et payés au lance-pierres. Le marché fonctionne de cette façon lorsqu'il n'y a pas place pour tout le monde, qu'il s'agisse de logement, de billets pour la Coupe du monde ou d'emploi. Ceux qui trinquent sont toujours ceux qui ont moins d'atouts que leur voisin. Faute d'avoir compris cela, on a même vu - en 1987 - un ministre du Travail proposer de multiplier les petits boulots, porteurs de croissants à domicile ou laveurs de vitres de voiture. C'est bon pour les pauvres, coco. Et c'est bon aussi pour les riches, qui peuvent, comme au XIX^{ème} siècle, se faire servir, et pas cher.

Cette période semble heureusement en voie de disparition puisque, désormais, les emplois se créent en plus grand nombre que n'arrivent de nouveaux candidats. Certes, il ne faut pas se réjouir trop vite, et bien des reprises que l'on croyait assurées se sont révélées n'être que des feux de paille. Mais - croisons les doigts -, on nous promet que cela va durer au moins encore quelques années. Même si cette situation a quelque peu diminué l'effet sélectif du marché du travail et si les employeurs, confrontés à des difficultés de recrutement, paraissent moins enclins à trier et à rejeter impitoyablement tous ceux qui ne leur semblent pas au «top», ne rêvons pas (1).

Le chômage de masse, un quart de siècle durant, a produit des dégâts sociaux considérables. Tous ces exclus de l'emploi, laissés pour compte d'un système de tri sélectif, ont vu leurs qualités professionnelles s'émousser au fil du temps : contrairement à la pile Wonder, le capital humain s'use si l'on ne s'en sert pas. Dur de travailler sur ordinateur quand on en est resté à la machine à écrire mécanique Japy. Dur de s'astreindre à l'efficacité quand il a fallu mobiliser toute son ingéniosité pour remplir la journée vide d'emploi de mille petits riens. Dur de respecter les horaires, quand on a depuis trop longtemps tout son temps. Dur de se fatiguer, de rendre des comptes... Isolement, découragement, difficultés familiales, parfois alcool et drogue, sont le lot de trop de personnes, que la société a laissées s'enfoncer, faute de revenus, faute de perspectives. Pour tous ces gens - et ils sont, hélas nombreux - le retour à l'emploi est difficile, du moins dans l'immédiat.

insertion sociale, ou professionnelle : un faux problème

Il n'y a heureusement pas que l'emploi dans la vie, et même dans l'insertion. Le sport, le théâtre, le jeu - organiser un tournoi de pétanque par exemple -, le tourisme, l'action de quartier, quantité d'expériences existent qui montrent que la découverte de l'autre, le plaisir d'œuvrer ensemble, de se découvrir un but commun, de se rendre utile ici ou ailleurs sont autant de formes d'insertion qui redonnent aux hommes une part de la dignité que le sort leur a fait perdre, ou qui leur permettent de la conserver. Ici, c'est la préparation d'un défilé de mode qui permet à des amitiés de se nouer, à des talents de se révéler, à des désœuvrés de se donner un but, à des personnes fragiles de reprendre confiance en elles. Ailleurs, c'est la rencontre d'une pauvre encore plus grande, d'une détresse encore plus forte : «j'ai besoin de toi» disent ceux qui souffrent à d'autres qui se croyaient démunis de tout. Ailleurs encore, c'est l'organisation d'un repas de voisins ou d'une excursion. Ces formes d'insertion sont importantes : elles révèlent des «capacités» à des gens qui s'en croyaient démunis, et pas seulement des capacités à travailler, mais aussi à agir ensemble, à s'organiser. En un mot à vivre comme des personnes.

(1) Sur le chômage et ses effets, ainsi que sur les politiques françaises de l'emploi, cf. **D. Clerc**, *Condamnés au chômage ?*, Syros-Alternatives Economiques, Paris, 1999, NDLR.

Paradoxalement, la reprise de l'emploi ouvre des portes que l'on croyait fermées. Certes, on l'a vu, cette reprise demeure sélective. Mais en même temps, elle libère des ressources, financières cette fois, que le chômage de masse captait largement jusqu'alors : un million de chômeurs de moins, c'est aussi quelques dizaines de milliards de francs qui ne sont plus pompés par l'indemnisation ou l'aide sociale. Surtout, les difficultés de recrutement ont fait prendre conscience aux employeurs qu'ils ne s'en sortiraient pas à aussi bon compte et que, s'ils voulaient disposer d'un réservoir de main-d'œuvre, il faudrait bien qu'eux ou la collectivité commencent à investir sérieusement dans l'insertion. Parce que, quand des hommes jusqu'alors abîmés se redressent, ce sont des travailleurs potentiels qui se révèlent. Tout cela, n'en doutons pas, est terriblement intéressé : dans l'économie de marché, on n'a rien sans rien et le «retour sur investissement» est le terme magique qui ouvre bien des portes. Mais après tout, pourquoi pas ? Si, par ce biais, des entreprises se découvrent citoyennes, et prennent conscience qu'elles ont une responsabilité sociale, c'est quand même un pas en avant.

Il ne faut cependant pas s'illusionner. Certes, la société française est riche. Certes, elle a les moyens de financer ces actions d'insertion qui sortent de la problématique classique de l'aide au retour à l'emploi. Mais elle ne le fera que si elle a quelque espoir qu'il en sortira une meilleure «employabilité» pour les personnes concernées. Ce n'est pas seulement parce que la société est indécrottablement «utilitariste» et considère que n'est bon que ce qui, au bout du compte, contribue à créer une richesse marchande supplémentaire. C'est surtout que, à trop ouvrir les vannes d'une aide à projets non productifs, elle craint que ne soit donné le mauvais exemple. Où va-t-on si la collectivité finance des voyages - que d'aucuns qualifieront vite «d'agrément» - ou des cours de danse, ou des pièces théâtrales ... au bénéfice de gens en âge de travailler et qui ne travaillent pas ? Passe encore lorsqu'il s'agit des jeunes ou du troisième âge : on peut alors se vanter de faire de l'action sociale, et les financeurs en sont symboliquement (et souvent politiquement) récompensés. Passe encore de verser (chichement) à ceux qui n'ont rien d'autre de quoi ne pas mourir de faim et se loger : on n'est pas des chiens, quand même (2). Mais payer à des personnes qui ne travaillent plus depuis parfois longtemps ce qui semble être parfois un luxe, toujours un superflu, n'est-ce pas encourager la fainéantise, récompenser les bras cassés, bref décourager tous ceux qui travaillent normalement et qui risquent de penser «et moi, et moi» ? N'est-ce pas, en un mot, ouvrir les vannes de l'envie dans une société où la malédiction d'Adam est encore très présente : «tu travailleras à la sueur de ton front» ?

Bref, c'est moins par manque de moyens que mue par quelque chose qui ressemble fort à de l'ordre moral que, inévitablement, la société se montre chiche vis-à-vis de ces expériences d'insertion qui visent à redonner toute leur dimension humaine à des gens que le sort a marginalisés. Imparable ? Bien sûr que non. Car ces expériences, en même temps qu'elles contribuent à redonner confiance à ceux qui en bénéficient, leur redonnent une «employabilité», ou au moins un début d'employabilité, c'est-à-dire une plus grande capacité à s'inscrire dans un cheminement professionnel. Même si tel n'est pas le but cherché en premier lieu, ce «bénéfice secondaire» rend la démarche présentable, voire intéressante aux yeux des financeurs du social.

(2) Lire sur ce thème le dossier «RMI : la fraternité sous conditions», *Economie & Humanisme*, n°351, décembre 1999.

Mais il faut aller plus loin. Certes, la société française, tellement axée sur la production des richesses matérielles et si peu intéressée par la production de richesses humaines qu'elle en est presque autiste, valorise à l'excès le travail et suspecte tous ceux qui ne s'impliquent pas dans l'activité productive marchande de vivre indûment de la sueur des autres. En même temps, force est de reconnaître que l'on n'a rien trouvé de mieux que le fait de «gagner sa vie» soi-même pour être autonome et être reconnu dans la société en général, c'est-à-dire au-delà des bornes du groupe social dans lequel on vit habituellement. Permettre à des gens de revenir sur le marché du travail est donc, sans aucun doute, la forme la plus achevée - et la plus durable - d'appui à l'insertion. Entre la demande implicite de la société (surtout dans une période où se profile le risque de manquer de bras adaptés aux offres d'emploi proposées) et l'intérêt à long terme des personnes elles-mêmes, il y a donc concordance. Concordance, mais pas identité : alors que la société fait du retour à l'emploi le but premier, les tenants des démarches d'appui à l'insertion y voient un moyen, peut-être plus efficace que d'autres, mais nullement exclusif.

Le but final demeure bien d'aider des hommes à se remettre debout en découvrant qu'eux aussi possèdent des talents qu'ils peuvent mobiliser au service d'autres hommes.

Denis Clerc

Opinion

Alerte ! Les CAT sociaux débarquent

mDepuis longtemps, «on» y pensait. Mais, avec la diminution accélérée du chômage, on va arriver à nous fabriquer, «enfin», ces CAT pour handicapés sociaux. Une nouvelle loi créera ce nouveau label pour les sans lois, sans domicile fixe, sans papiers, sans travail, etc. Dès que vous êtes «sans», vous êtes un cas social, et d'ici peu, vous serez nouvellement estampillé : «handicapé social».

Le RMI est un droit, non un label. Mais la tentation est très forte de dériver vers un label personnalisé, authentifié. Il serait grand temps d'avoir une réflexion approfondie concernant la loi de 1975 qui créa le label «travailleurs handicapés», et les structures chargées de les accueillir.

Au début des années 1970, il y avait environ 300 000 demandeurs d'emploi, culot incompréhensible de toute société. Des ateliers de travail étaient organisés sans existence légale et notre souci d'alors, éducateurs ou militants, était de sortir d'un système d'assistance et de faire reconnaître les droits des personnes lorsqu'elles travaillaient dans ce type d'atelier.

Au lieu d'approfondir la notion nouvelle d'emploi d'utilité collective (en 1979), compte tenu de la déferlante des chômeurs des années 1980, le social bascula alors dans l'économique. Ce fut la création des entreprises d'insertion, des associations intermédiaires et même des entreprises d'intérim social. La confusion sémantique entre un chômeur en attente d'un travail depuis plus d'un an et le public «en insertion» permit à ces structures non seule-

ment de se développer avec une main-d'œuvre à bon marché, mais d'être payées pour faire produire.

Si aujourd'hui nous avons la chance de tendre vers le plein emploi (il reste, quand même, encore deux millions de chômeurs), eh bien ces structures sociales créées depuis plus de 15 ans doivent tendre, elles aussi, vers leur disparition. Réjouissons-nous !

Alors, il nous faudra, sans doute, inventer d'autres formes d'immersion des personnes dans le contexte social, avec le souci essentiel de toujours leur permettre d'avoir un statut de droit commun (1). Nous ne devons donc pas nous crispier sur les contrats aidés actuels dans le souci de préserver les structures existantes. Sinon, nous prenons le risque grave de créer un nouveau label : «le handicapé social». Et si des personnes sont ainsi labellisées, nous reproduisons alors la loi de 1975 pour les travailleurs handicapés, qui souvent, au lieu d'inclure, exclut de fait de l'accession au droit commun.

«L'insertion, c'est ouvrir des portes» dit une stagiaire en processus d'insertion. C'est aussi un combat contre toutes les formes d'enfermement, notamment celles qui stigmatisent les personnes au nom même de leur protection. Il nous faut un important travail de réflexion à ce sujet, avant de voir aboutir des propositions trop opportunistes.

Franck Lavagne

*Directeur de la Plateforme d'Insertion
par l'Humanitaire et la Coopération (Romans)*

(1) Cf. la réflexion continue et les propositions de la FNARS sur ce point ; voir «Le pari de l'emploi pour tous», *Economie & Humanisme*, hors-série n° 6, 1998.

Les paradoxes de l'humanitaire

L'humain confisqué ?

par **Nathalie Lauriac***

De qualificatif, l'humanitaire est devenu substantif. Alors qu'il servait à qualifier une conduite, une pensée, une action, l'humanitaire a acquis une substance propre et se transforme en sujet agissant. L'humanitaire agit sans que soit toujours explicité au nom de quoi se déploie cet agir et à la demande de qui il est mobilisé. Le terme se glisse dans tous les discours, vient habiller d'une parure philanthrope tous types d'actions et de motivations. Lorsqu'il reste qualifiant, la généralisation du terme humanitaire n'est pas non plus sans signification : aide humanitaire, couloir humanitaire, mais également catastrophe humanitaire, voyage humanitaire, jusqu'à la guerre au Kosovo devenue «guerre humanitaire»... En le diluant, on perd de vue ses acteurs, dans une confusion qui mêle dans un même ensemble devenu opaque les actions menées par l'Etat, les institutions publiques ou para-publiques, nationales ou internationales.

Le terme «humanitaire» s'est imposé dans les années 1980 avec le développement explosif et tapageur des ONG d'urgence entre 1975 et 1985. Médiatiquement incarné par les deux associations d'urgence médicale, Médecins du Monde et Médecins sans Frontière, l'humanitaire désigne alors un ensemble d'actions mises en œuvre par des Organisations Non Gouvernementales visant à porter secours à des populations dans des situations de crise. Ce terme «ONG» est également récent. Il a été repris et revendiqué par les structures intéressées, ainsi qualifiées dans les années 1970 par les institutions des Nations-Unies pour les distinguer de leurs partenaires habituels, Etats et organisations publiques ou para-publiques.

Organisations privées, elles se définissent en opposition aux gouvernements, à la sphère politique, dans le respect des principes d'impartialité et d'indépendance inscrits dans le droit international humanitaire, avec ses ambivalences, illustrées par les actes et les silences de la Croix-Rouge. Cette relation particulière à l'Etat rattache les ONG à la société civile. Mais est-ce une lecture en creux, un positionnement «contre», qui fonde cet enracinement dans une communauté de citoyens n'appartenant pas au monde politique ou bien une dynamique de mobilisation, de prise de position de citoyens au nom d'un bien commun qui confirmerait les ONG comme émanation de la société civile ? Le statut associatif des ONG trouve-t-il sa légitimité dans une volonté de donner corps à des réactions de citoyens dans un projet collectif adossé à un bien commun porteur de sens ou se limite-t-il à un statut légal donnant existence juridique à un groupe de personnes détenteur de savoir-

* *Chargée d'études à
Economie & Humanisme.*

faire ? Interroger les ONG humanitaires sur leur rapport à la société civile ici revient à questionner la qualité de la relation instaurée avec les sociétés civiles là-bas. La réaffirmation des ONG en tant qu'émanation de la société civile, en effet, dégage la relation d'aide du seul impératif du faire, de la seule légitimité de la technique, pour valoriser le lien entre citoyens ici et là-bas dans une dynamique de reconnaissance réciproque. Cette posture fonde également la capacité d'interpellation sociale et politique des ONG sur les causes structurelles de la vulnérabilité des populations.

entre l'aumône et la révolution

Ces interrogations renvoient à la complexité de l'aide humanitaire, aux paradoxes auxquels ces opérations se confrontent. Pour mieux les cerner, un retour sur l'histoire s'impose.

Selon un processus aujourd'hui courant, l'explosion médiatique des opérations d'aide humanitaire au début des années 1980 a donné l'image d'une création *ex nihilo* de ces organisations. L'humanitaire a pourtant une histoire. Sa force est de pouvoir être lue à partir des traditions idéologiques qui ont animé voire fondé son identité.

D'abord œuvre d'Eglise, l'aide aux miséreux est apportée ici ou là-bas au nom de Dieu et des préceptes chrétiens. Cette charité est ambivalente. L'amour du prochain varie selon la confession de ce proche qui, infidèle, peut devenir ennemi. La charité peut être révolutionnaire auprès des pauvres contre les pouvoirs institués, elle devient arme au service du pouvoir politique lorsque l'amour de Dieu et du pouvoir se rencontrent. Le rapport d'évangélisation aux œuvres de bienfaisance a évolué au cours des siècles. Les œuvres privées ont longtemps été les seules représentantes de l'aide non gouvernementale auprès du ministère français de la Coopération. Elles intégreront le Bureau de Liaison des ONG en 1976 seulement.

Un second courant apparaît avec le mouvement des Lumières au XVIII^{ème} siècle. La relation à l'Autre est alors dégagée de toute référence religieuse ; l'homme porte secours à son semblable. Le terme de philanthropie est laïcisé et vient s'opposer à la charité. Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, les prises de position contre l'esclavage forment des temps forts de mobilisation qui conduisent réflexions et actions à passer les frontières. A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, l'universalisme des Lumières est repris par certains mouvements ouvriers qui se mobilisent contre les expéditions coloniales au nom de la solidarité entre les peuples.

Après la seconde guerre mondiale et l'amorce des luttes de libération nationale, dans la mouvance de la conférence des non-alignés de Bandoeng en 1955, les mouvements tiers-mondistes se développent. Les deux courants, laïc et chrétien, se croisent ; fraternité avec les pauvres et solidarité avec les dominés structurent le courant et l'idéologie tiers-mondiste. Dans les années 1960 et 1970, parallèlement à une pratique traditionnelle de charité «sans politique» qui perdure, des ONG nombreuses se développent, porteuses d'un développement communautaire au plus près des populations, centré sur l'homme davantage que sur les techniques (1).

(1) Courant notoirement accompagné par l'association Economie & Humanisme. Lire également P.M. Cellier, «Une solidarité internationale pour le droit des pauvres», *Economie & Humanisme*, n° 355, décembre 2000.

Dans cette histoire, la militance des acteurs est centrale, les valeurs qui inspirent l'action sont fortement affirmées, qu'elles puisent dans le christianisme, dans le socialisme de la fin du XIX^{ème} siècle ou dans l'idéologie marxiste. On n'hésite pas à dénoncer autant qu'à aider et les volontaires expatriés sont d'abord des militants avant d'être des professionnels, même si les discours sur la professionnalisation des années 1980 a eu tendance à invalider les savoir-faire alors mis en œuvre.

Le mouvement des «sans frontières» explose à la fin des années 1970. Première rupture, ce sont les compétences professionnelles des acteurs mobilisés qui inspirent le nom des organisations. Médecins sans frontières, médecins du monde, puis pharmaciens, ingénieurs, architectes... se donnent une ambition universelle, rejetant les frontières pour s'occuper des affaires du monde. Une «citoyenneté universelle» est ainsi affirmée qui légitime l'intervention des acteurs de ce qui deviendra l'humanitaire. Les idéologies tiers-mondistes des années 1960 sont rejetées avec les «sanglots de l'homme blanc» (2) au profit d'une vision technicienne et strictement opérationnelle des interventions. Derrière l'apparente neutralité de la technique et l'apolitisme affiché des interventions, c'est une offensive néo-libérale qui est menée à partir de 1985 par la Fondation Libertés sans Frontières. Le débat fut tranchant, les masques lisses de la technique ont finalement laissé apparaître les visages politiques qui s'y cachaient. Discours et pratiques se sont ensuite transformés. Aujourd'hui l'opposition urgence-développement n'a plus cours et la prégnance du politique dans les actions et les témoignages des organisations est de nouveau reconnue.

un mode d'intervention très courtisé

Les conditions d'émergence des ONG humanitaires et le contexte politique et économique de leur création continuent cependant à marquer leur fonctionnement. Jusqu'à la fin des années 1970, la militance affichée reliait de manière explicite les citoyens du Nord à ceux du Sud, le sens donné à leur intervention fondait un lien social par-dessus mers et frontières, illustré par exemple par la pratique des «jumelages-coopération». L'Etat, l'argent, l'expert et les médias tendent aujourd'hui, ensemble ou de manière séparée, à dessaisir le citoyen de cette dimension humanitaire pour la réserver à des spécialistes inscrits dans des organisations complexes de plus en plus institutionnalisées. L'humanitaire entretient avec ces quatre acteurs des relations ambiguës ; courtisé, il est autant séduit que séducteur, éloignant toujours un peu plus les citoyens de ses organisations.

Premier courtisan, l'Etat. Le risque d'instrumentalisation de l'humanitaire par l'Etat et le pouvoir politique est l'hypothèse la plus couramment analysée. La guerre et le déversement de l'aide humanitaire en Bosnie constituent sans doute l'exemple le plus frappant de cet humanitaire financé et médiatisé à grand prix en lieu et place de l'élaboration d'une politique des Etats et des organisations internationales. Humanitaire alibi, humanitaire pris au piège, humanitaire consentant face aux caméras de télévision. Les conditions de sécurité en Bosnie ont fréquemment obligé les volontaires des ONG à se déplacer encadrés voire convoyés par les véhicules blindés des Nations-Unies. Militaires distribuant denrées alimentaires ou produits d'hygiène, volontaires descendant des chars : comment expliquer aux populations les différences fondamentales entre les multiples acteurs qui se

(2) Titre de l'ouvrage de Pascal Brukner paru au Seuil, Paris, 1983, 312 pages.

côtoyaient sur ce terrain déserté par le politique ? La déclaration de Vaclav Havel (3) quelques années plus tard au sujet de la guerre au Kosovo et l'émergence de cet hybride contre nature que serait une «guerre humanitaire» montre l'immensité de la confusion. Les débats autour de la question du devoir et du droit d'ingérence, sans que soit toujours précisé pour qui et par qui il devait être exercé, ajoute également à la confusion. Sa première mise en œuvre en Irak n'a pas non plus réellement permis d'éclaircir les réels enjeux distinguant protection humanitaire et sécurité internationale. Enfin, la dépendance d'une grande partie des ONG vis-à-vis des subventions publiques accroît encore la confusion, et ce quels que soient les effets des projets. Qui demande, qui commande ? Les populations ou la raison d'Etat ? Peu d'ONG peuvent s'offrir le luxe de refuser des financements dont les motivations sous-jacentes sont en contradiction avec leurs principes d'intervention.

La complexité de ces relations entre Etat et ONG ne date cependant pas de l'émergence de l'humanitaire. L'ambivalence de leur position a simplement été accentuée par la médiatisation des terrains d'intervention, l'emprise de ce que Bernard Hours nomme «l'idéologie de l'humanitaire» (4), mais également par les besoins croissants des ONG en logistique et en moyens de protection dans des contextes de plus en plus dangereux. Il ne s'agit pas de renvoyer l'Etat et les ONG dans une opposition frontale mais d'envisager leur coopération à partir d'une définition claire de leurs rôles respectifs.

L'argent est également un courtisan assidu. Les volumes et les modalités de financement tendent en effet à déposséder les citoyens de leur rôle d'acteurs dans les actions humanitaires. La rigidité des demandes de subventions formatées par les bailleurs internationaux induit des modalités et des temporalités de «projets» qui laissent peu de marge de manoeuvre aux projets associatifs. Le développement des subventionnements publics sur appels d'offres révèle, de manière plus explicite, toute l'ambiguïté des procédures de financement : l'initiative, le besoin mais également les manières de faire sont alors directement proposés par les bailleurs ; les populations «bénéficiaires», par le biais des organisations qui répondent aux appels d'offres, n'ont plus d'autres libertés que de se conformer au cahier des charges. Pour mieux garantir leur indépendance, les ONG ont développé des méthodes de collecte de fonds auprès de donateurs privés. Sollicités sur les registres de l'émotion, de l'affectif, les citoyens se transforment en donateurs passifs déléguant actions et réactions aux ONG détentrices de savoir-faire. Là aussi des débats ont lieu au sein des ONG mais toutes les recherches en matière de communication montrent que plus l'image est terrible, la situation catastrophique, les victimes impuissantes, plus les dons affluent. Si à court terme, les professionnels de la communication montrent l'efficacité de leurs techniques, que peut produire à long terme cette image dégradée et dégradante des populations du Sud, présentées uniquement en terme de manques et de handicaps ? Pour les citoyens du Nord, comment imaginer une relation active lorsque seule la culpabilité est mobilisée, comment envisager un travail en lien avec des populations toujours invalidées ? On ne construit pas du lien social sur une relation inégalitaire, le couple victimisation-culpabilisation ne permet pas une reconnaissance réciproque des citoyens ici et là-bas (5).

(3) «(...) les raids, les bombes ne sont pas provoqués par un intérêt matériel. Leur caractère est exclusivement humanitaire», in *Le Monde*, 29 avril 1999.

(4) Lire *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, L'Harmattan, Paris, 1998, 173 p.

(5) Cf. **E. Dacheux**, «Marketing et organisations non marchandes : une erreur d'aiguillage», *Economie & humanisme*, n° 341, juin 1997.

L'expert est un autre courtisan, sans doute le plus habile. Les ONG humanitaires ont, dès leur création, fortement mis en avant le caractère professionnel de leur intervention, renvoyant leurs prédécesseurs au rang de bricoleurs de bonne volonté. La valorisation de leur savoir-faire a marqué jusqu'au nom de leur organisation. Cette place de l'expertise forme un autre paradoxe de l'aide humanitaire. En mobilisant des savoir-faire, ces organisations répondent à une demande et montrent un respect des territoires d'intervention et de leurs populations, en ne légitimant pas le recours à un amateur s'improvisant professionnel parce qu'intervenant dans un pays en développement. Mais la valorisation de ces compétences tend également à supposer que les populations de ces pays ne possèdent aucun savoir-faire. Cet accent mis sur la professionnalisation définit une posture d'intervention qui trouve sa légitimité et son origine dans ces talents à transférer, au risque d'opérer «une guidance des savoirs» au détriment d'une dynamique construite à partir des besoins et des ressources des populations rencontrées. Claude Simonnot (6) souligne ainsi le risque d'une coopération davantage mobilisée par le souci d'exporter des savoir-faire que de travailler avec les populations sur l'expression de leurs besoins et les formes de projet à mettre en oeuvre. Depuis quelques années, une initiative soutenue par des bailleurs de fonds institutionnels vise à normaliser les actions de solidarité internationale, à définir des critères, des procédures, une technicité standardisée. François Grunewald (7) analyse les transformations de l'humanitaire en faisant un parallèle avec l'évolution de l'artisanat lors de la révolution industrielle : au tournant des années 1980, l'aide ne repose plus sur la réalisation d'une œuvre mais entre dans une phase de production et de consommation de masse. Elle se confronte à un marché et répond alors à des impératifs de technicité, de professionnalisation et de standardisation des actions. Plusieurs ONG se mobilisent aujourd'hui pour opposer une démarche de qualité à cette normalisation opérationnelle. Si la technique risque d'assécher le sens, elle tend également à retirer aux citoyens, du Nord comme du Sud, toutes compétences en transformant les échanges sur les questions du développement en débat d'experts... et l'humanitaire en produit.

Dernier courtisan, au cœur de la ronde entre les différents prétendants, le monde des médias organise la mise en scène. Présence virtuelle d'un Etat sur des terrains où s'activent les volontaires des ONG, image de la catastrophe lorsque audimat et mailings d'appel au don remportent leurs plus francs succès, visage subliminal d'une opinion publique que l'on transporte de la Bosnie au Rwanda sans passer par le Timor ou le Libéria, logos bien cadrés certifiant la présence des ONG pour des bailleurs attentifs à la «lisibilité» des actions et des donateurs qui sauront un jour s'en souvenir... Les projecteurs de reporters étonnamment héroïcisés construisent des réalités spectacles souvent bien différentes du travail finalement effectué par les ONG avec les populations, pendant la crise mais également après et parfois en amont. Cette image qui (se) vend si bien est fortement dépendante des logiques internes au champ très concurrentiel des médias ; elle l'est aussi des relations qui lient les différents acteurs sur le terrain. Les lieux de réunion des expatriés ne sont pas si nombreux, chacun s'y retrouve et y partage les moments de détente. Les véhicules qui partent sur les lieux de la catastrophe sont rares, les informations sont partagées, les parcours de chacun en France se sont souvent croisés... Une vision commune se construit et s'impose.

(6) Claude Simonnot, co-directeur de Handicap International, associé à la réflexion préparatoire à cette cet article.

(7) François Grunewald, Président du Groupe URD (Urgence, Recherche, Réhabilitation), membre du Haut Conseil à la Coopération Internationale et professeur associé à l'université Paris XII, directeur du DESS «Action Humanitaire et de développement, gestion des ONG», également consulté.

Bienfaits et limites de l'humanitaire

Bozenna Muzur a vécu à Sarajevo de 1992 à 1994 ; en 1995, elle se rend en France pour y subir une intervention chirurgicale ; en 1996, elle repart à Sarajevo, y occupe un emploi jusqu'en 1999, date à laquelle elle revient en France (8). Son itinéraire de 1992 à 1999 fait bien percevoir, en premier lieu, les besoins incontournables d'une aide matérielle et relationnelle dans un certain nombre de situations.

Au début de la guerre, explique-t-elle, comme beaucoup d'habitants de la ville, elle a été obligée de quitter de toute urgence son appartement avec ses trois enfants et de se réfugier dans la partie « autorisée » de la ville. Pendant plusieurs années, la famille a vécu dans des caves, des appartements vides qui n'avaient ni eau, ni gaz, ni électricité. Les longues journées passées à attendre (« c'était la léthargie ») étaient ponctuées par le rituel des repas distribués par les organisations humanitaires. Pendant les années de guerre, elle a fait vivre sa famille grâce à l'aide fournie par les ONG envers qui elle se sent encore aujourd'hui reconnaissante. Une reconnaissance sur le plan moral aussi, car face à la solitude (« en temps de guerre, on est seul, on perd ses amis »), elle a trouvé un réconfort moral auprès des intervenants des organisations humanitaires.

Après la guerre, Bozenna Muzur a l'occasion de retrouver un travail à Sarajevo, via une organisation humanitaire, dans un magasin spécialisé dans l'outillage et les systèmes de sécurité pour les logements (9). Elle était nourrie et logée mais ne percevait pas de salaire. Après trois ans d'un tel régime, excédée par cette situation d'« exploitation », elle s'exile de nouveau en France. Cette autre face de l'humanitaire reflète une tendance, difficilement acceptable, à considérer les personnes et les populations en détresse, bénéficiaires de l'action humanitaire, comme des citoyens de deuxième rang, comme des objets d'aide et non des sujets de leur destinée.

Frédérique Bourgeois

des distinctions à restaurer

Les relations des ONG humanitaires avec ces acteurs que sont l'Etat, l'argent, l'expert et les médias relèvent bien du paradoxe pour reprendre le terme employé par Claude Simonnot. Rien n'est simple et une simple dénonciation ne suffirait pas à rendre compte de la complexité de ces organisations, de l'importance du travail accompli et des mouvements de résistance qui tentent de contrer ces tendances. Un certain nombre d'ONG se mobilisent pour dénoncer l'instrumentalisation et la confusion qui règnent autour de l'humanitaire, pour définir des modes de coopération transparents avec l'Etat, pour alerter les pouvoirs publics nationaux face à la généralisation des appels d'offre comme modes de financement de l'humanitaire par les bailleurs internationaux et réintroduire du sens et une éthique de la qualité dépassant la simple approche technicienne. Le groupe U.R.D. (Urgence, Réhabilitation, Développement) (8) mobilise un grand nombre d'associations pour travailler sur ces questions.

(8) S'installe à Romans et travaille depuis comme stagiaire à la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération.

(9) Magasin qui avait un contrat avec l'association Equilibre, qui y achetait des produits nécessaires aux programmes de reconstruction.

(10) Le Groupe URD (Urgence-Réhabilitation-Développement) est une structure de recherche, d'évaluation et de formation regroupant ONG d'urgence, de développement et universitaires.
www.urd.org

Mais comment interpeller le citoyen ? Comment éviter que l'humanitaire ne reste ou ne devienne affaire de spécialistes ? A travers plusieurs campagnes de mobilisation et une large mise en réseau, Handicap International a sorti le débat sur les mines anti-personnel du cénacle de techniciens et politiques et mobilisé des citoyens sur ces questions. La force de cette intervention a conduit à la signature de la convention d'Ottawa contre les mines anti-personnel. L'ONG a joué le rôle de «décodeur» (et parfois de démineur !) des enjeux, des contextes politiques et sociaux et des objectifs à atteindre.

Ce rôle de décodeur-médiateur entre citoyens du Nord et citoyens du Sud doit être réaffirmé de façon à laisser au sujet son rôle d'acteur et à rendre au terme humanitaire sa dimension qualifiante. Au-delà de la réflexion interne aux ONG, une alliance entre des groupes et des personnes d'ici et là-bas et des ONG porteuses de savoir-faire en matière de développement peut être une voie vers une relation plus équilibrée. Le lien entre sociétés civiles du Nord et du Sud a besoin d'être éclairé lorsque l'échange conduit à s'investir sur des projets. Trop d'exemples de projets portés par une bonne volonté certaine ont montré leurs limites voire leurs effets pervers. De même, pour éviter que l'humanitaire soit affaire de spécialistes, il est urgent de réinscrire la solidarité dans une relation entre les hommes, relation complexe de compréhension mutuelle, d'échanges au-delà d'une logique du don. C'est dans cette reconnaissance réciproque que l'échange peut avoir lieu et la solidarité se rééquilibrer.

Nathalie Lauriac

Introuvable coopération...

Une analyse des pratiques Nord-Sud

par **Cândido Grzybowski***

En tant que modalité des relations internationales, la coopération émergeant à partir des années 1950, après des siècles de colonisation et la constitution d'un ordre mondial profondément injuste, porte une marque d'origine : la solidarité entre les peuples. Cependant, cette condition fondamentale n'a pas suffi à déterminer ce que la coopération est effectivement devenue. Prisonnière d'intérêts économiques, de relations commerciales et culturelles, d'affrontements entre blocs politiques et militaires, la coopération n'a pas pu échapper aux contradictions dominantes et très souvent elle a même contribué à reproduire dans le monde des situations de domination et de dépendance.

Dans les années 1980 et 1990, la crise et la fin de l'ordre bipolaire ont dépouillé la coopération, qui est entrée en crise, elle aussi. On cherche de nouveaux modèles, particulièrement au niveau de la société civile. Est-il possible de reconstruire la coopération en pratiquant la solidarité internationale et en la faisant devenir la base fondamentale d'un monde libre, responsable et juste ? Quelles ouvertures, pour cette réorientation, peuvent-elles découler de l'analyse de pratiques de coopération éprouvées ?

la coopération menacée de perdre sa substance

Pour l'Amérique latine par exemple, la coopération est de plus en plus une affaire liée aux intérêts commerciaux et stratégiques des pays donateurs, ce qui relativement fait diminuer les ressources globales de coopération que la région reçoit de l'Union européenne, bien que celle-ci soit la principale source de financement de la coopération (1). A cette réduction du volume des ressources correspond l'augmentation des conditionnalités d'ordre économique et politique (2) qui limitent la portée et la signification de la coopération.

Le grand danger, c'est d'accepter cette dépendance de la coopération internationale. La tendance à la considérer comme une affaire fait disparaître son caractère original et la rend prisonnière de la structure et des processus qu'elle cherche, en principe, à combattre.

Il est fondamental d'ajouter un élément essentiel : le problème de la pauvreté et des besoins sociaux de base. Au niveau du discours, même la coopération gouver-

* Délégué général de IBASE (Institut brésilien d'analyses sociales et économiques), Rio de Janeiro.

(1) Lire **K. Maloum**, «Les flux financiers vers l'Amérique latine, le crépuscule de l'aide ?», *Economie & Humanisme*, n° 344, avril 1998.

(2) Par exemple, en ce qui concerne la France, 60 % des ressources de la coopération internationale en vue du développement sont dépensés en France même ; en Angleterre, ce pourcentage s'élève à 74 %, et en Italie à 90 %. Voir **E. Gonzalo De la Maza**, «La coopération en Amérique Latine», in *ABONG*, Sao Paulo, 1996.

nementale peut se justifier en termes de lutte contre la pauvreté. Et on peut noter que tous les acteurs européens engagés dans la coopération, et tout particulièrement les associations de citoyens, les coopératives de producteurs, les syndicats ouvriers, les différentes Eglises, etc. ont comme philosophie et comme pratique de la coopération la lutte contre la pauvreté dans le monde, la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux des millions d'être humains marginalisés. Telle est la «bonne intention» qui rapproche ceux de «là-bas» et ceux «d'ici», les groupes et institutions européens des groupes et institutions d'Amérique latine. Mais actuellement, dans le domaine de la coopération, cette «bonne intention» est également à l'origine des plus grands malentendus, surtout en termes de stratégies à suivre pour lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi il devient nécessaire d'approfondir cet objectif d'action.

En effet, quand on cherche à affronter le problème de la pauvreté en profondeur, on envisage comme solution le développement économique. Mais l'expérience historique des pays du «Tiers-monde», particulièrement celle du Brésil, montre que le développement économique, en lui-même, n'est pas suffisant. Ce qui fait défaut, ce n'est pas le développement, mais l'équité, la justice, l'intégration du défi social et de celui de l'environnement. D'ailleurs, au Brésil et dans le sous-continent latino-américain, la pauvreté est engendrée par les processus du développement eux-mêmes, et leur insertion dans l'économie mondiale. Le modèle de développement, les politiques d'ajustement structurel, la stabilisation monétaire, ou encore la préoccupation des politiques centrées sur l'économique peuvent peut-être provoquer un nouveau sursaut de croissance, plus de richesse, mais d'une manière encore plus sauvage, excluante et destructrice de l'environnement global (3). L'économie est dominante, même contre la société.

Depuis un certain temps déjà, les acteurs européens de la coopération, particulièrement les acteurs non-gouvernementaux, ont compris qu'il ne faut pas attendre du développement économique l'éradication de la pauvreté. Mais au lieu d'appuyer des processus et des luttes pour changer les facteurs déclenchants de cette pauvreté, ils cherchent à promouvoir un développement social compensatoire.

En quelques mots, les racines de la pauvreté résident dans le manque de pouvoir des pauvres. La persistance de la pauvreté est due à la fragilité des pauvres en tant qu'acteurs, au-delà même de leur pauvreté quotidienne. Cependant ils agissent, réagissent, participent comme ils le peuvent. Alors, ou bien la coopération internationale vient appuyer les processus de démocratisation du bas vers le haut, du local vers le global, qui se font jour au sein des sociétés, ou bien elle est vouée à un échec complet. Car de nouveaux acteurs sociaux émergent, ayant la capacité de proposer, de prendre des initiatives, de participer, de lutter pour des droits, en cherchant à inclure chacun dans cette citoyenneté. Comprendre ce processus et intervenir de manière à rendre plus forte cette vague de démocratisation peut être la meilleure stratégie à suivre pour que la fragilité de la coopération internationale, en termes de ressources économiques, devienne un élément puissant d'appui au changement que l'on constate, en Amérique latine notamment, dans la lutte contre la pauvreté. Il est nécessaire de repérer le grand nombre d'expériences qui s'orientent vers une telle pratique.

(3) Le problème des *favelas* des villes brésiliennes et latino-américaines ne réside pas dans les *favelas* elles-mêmes, mais dans la logique de développement des villes qui génèrent des *favelas*. C'est la ville qui doit changer pour que le développement social des *favelas* soit viable.

l'abandon de la logique des projets

La coopération internationale, même non gouvernementale, a été profondément marquée par l'idée du «bon projet», porteur de la bonne solution aux problèmes concrets des groupes qui souffraient de l'exclusion, avec des résultats immédiats et mesurables. Les plus grands échecs sont peut-être dus à cette imposition culturelle, assortie de ressources économiques qui, même peu élevées, sont significatives pour les groupes en question. En Amérique latine même, beaucoup d'ONG, d'associations, d'Églises ou autres, ont adhéré à ce type de coopération basée sur des projets.

Le problème ne réside pas dans le principe des projets. Le problème réside dans le fait de concevoir des solutions techniques et économiques indépendamment du public ciblé, des pauvres et exclus, qui sont les vrais acteurs du développement, avec leurs tensions et leurs luttes, et en dehors des processus dans lesquels ils sont engagés. Selon la logique des projets, la coopération a pu bâtir des hôpitaux, créer des centres de santé, des écoles, des centres de perfectionnement, des magasins et des centres de commercialisation, des puits et citernes, tout un ensemble d'équipements et de propositions pour faire face à la pauvreté ; mais tous ces moyens se révèlent inefficaces pour changer les conditions de vie de la population à laquelle ils sont destinés. Ils sont dissociés de la volonté de ce peuple, de son organisation, de ses aspirations, de ses manières d'agir et de sa capacité effective de participation. Ce sont de petits «éléphants blancs» qui accompagnent les grandes tragédies de la coopération bilatérale et multilatérale, tels l'accord nucléaire Brésil-Allemagne, ou encore les projets de développement rural intégré de la Banque Mondiale dans les années 1990.

Ayant compris cela, on expérimente de nouvelles formes et de nouvelles initiatives de coopération. Un exemple assez significatif concerne la coopération franco-vénézuélienne autour de la création de «marchés» (*ferias*) dans la région nord-ouest du Venezuela, articulant des associations de producteurs agricoles avec des mouvements de consommateurs urbains. La coopération internationale n'est pas à l'origine de ces marchés. Au contraire, elle est arrivée bien plus tard, répondant à une demande concrète, pour compléter et consolider un processus déjà en cours. Cette expérience possède sa dynamique propre. L'impact local n'est pas seulement économique, en termes de réduction des prix pour les consommateurs du milieu populaire urbain, ainsi que de garantie de vente pour les petits producteurs agricoles : à partir de l'économique, on développe la participation citoyenne et la solidarité, on lance les bases d'une société juste, capable d'affronter ses propres problèmes (4).

L'appui de la coopération internationale au MST (Mouvement des Sans Terre), au Brésil, fournit également des éléments très utiles. Sa légitimité au sein de la société et son acceptation par les élites dirigeantes et le gouvernement comme l'interlocuteur le plus important dans la politique de réforme agraire sont le fruit d'un long processus de lutte. Apparue dès la fin des années 1970, comme une réaction des exclus des campagnes, qui en avaient assez d'être ballottés d'un endroit à l'autre du pays, marginalisés par la concentration des terres et par la modernisation de

(4) Voir à ce sujet :
Ethel Del Pozo-Vergnes,
Quand le pétrole ne nourrit pas son monde : les marchés de consommation familiale de Barquisimeto, au Venezuela,
Paris, 1995.

l'agriculture, et menant ici et là des luttes de résistance, le MST transforme la condition des sans-terre en affirmation de leur identité sociale et politique, comme acteurs sociaux et citoyens qui construisent et changent la structure agraire brésilienne.

Pour la coopération internationale, il n'a pas été facile de parier sur ce processus plein de contradictions et de luttes ; un petit nombre seulement ont cru et croient encore au potentiel constructif des luttes. Les grands organismes confessionnels de coopération, surtout les agences évangéliques, telles l'agence hollandaise ICCO, ont amorcé l'appui international au MST. Mais dans ce cas, les difficultés ont été doubles : d'une part, les donateurs et les gouvernements européens ont exercé des pressions sur les agences pour l'obtention de résultats immédiats et concrets ; d'autre part, le MST lui-même, très jaloux de son autonomie et conscient de son pouvoir, a imposé des normes de coopération qui rendent difficiles l'échange et l'apprentissage mutuels.

Même en pariant sur des processus, d'énormes échecs peuvent se produire. Dans ce sens, l'exemple de la coopération entre l'administration du quartier de Campina Grande (Etat de Paraiba, Brésil) et la ville de Meaux, en France, est significatif. Conçue dès le point de départ comme un échange, un processus d'aide mutuelle concernant un grand nombre d'acteurs, l'expérience de coopération a buté contre la fragilité du processus d'organisation à Campina Grande. Le quartier choisi n'avait pas d'organisation populaire, ni une tradition de lutte analogues à celle des quartiers français. Même sous une forme renouvelée, il faut qu'aux deux bouts du système de la coopération des groupes puissent devenir interlocuteurs et partenaires. La bonne volonté des fonctionnaires du gouvernement local ne peut se substituer à la dynamique des habitats des *favelas* (5).

redessiner l'objet de la coopération

Un autre aspect fondamental de la coopération internationale, c'est la complicité dans le partenariat. Le partenariat, en lui-même, ne peut pas éviter l'échec d'un certain nombre d'actions concrètes de coopération, mais il crée les conditions pour une gestion plus adéquate. Ici, il est utile de rappeler la tendance qu'a l'«offre» de coopération à imposer ses points de vue, ses caractéristiques un peu autoritaires et arrogantes, même quand il s'agit de groupes ou d'organisations non gouvernementaux. La maîtrise sur les ressources financières donne un tel pouvoir aux groupes européens que, très souvent, même le dialogue devient difficile. A cause de ces ressources, ceux qu'on appelle «donateurs» oublient qu'aucune action ne peut être réalisée sans le concours des partenaires et qu'ils ont, bons ou mauvais, un savoir-faire absolument nécessaire.

Une première condition indispensable au partenariat est donc l'existence d'acteurs structurés et de processus concrets d'action. Sans eux, la réciprocité devient impossible. La coopération doit contribuer à les rendre effectifs. Dans le cas de l'expérience d'urbanisation de quartiers pauvres au sud du fleuve Riachuelo, à Buenos Aires, les conditions pour une coopération en partenariat ont paru réunies : grand nombre d'associations de quartier, volonté politique des municipalités et des entreprises privées qui agissent dans la région, des autorités et des institutions

(5) Lire sur ce thème-clé
*Quand des habitants gèrent
vraiment leur ville
(l'expérience de Porto
Alegre, Brésil),*
Ed. Ch. L. Mayer-FPH,
Paris, 1998.

gouvernementales, telles la Banque de la Province de Buenos Aires (6). Construire un partenariat à partir d'une diversité d'acteurs constitue une articulation complexe ; tant bien que mal, on y arrive, mais les acteurs du processus changent, en particulier ceux de la Fondation El Riachuelo. Et l'asymétrie du pouvoir entre les acteurs reste prégnante. Les gouvernements régionaux, argentin et français, comme les agents financiers, cherchent à monopoliser les relations, en obligeant les autres acteurs à se coordonner et à négocier. Cependant, le processus d'urbanisation dans les quartiers de Riachuelo a gagné en qualité.

Un exemple de coopération impliquant la négociation d'un partenariat complexe est donné par la FASE (Fédération d'Organismes d'Assistance Sociale et d'Education) (7). Ayant quarante ans d'existence, la FASE a toujours été en relation avec la coopération internationale, particulièrement européenne. Dès la fin des années 1970, et pour sortir de la logique des projets individualisés et de la négociation bilatérale avec chaque agence, la FASE maintient une relation originale avec ses partenaires internationaux. Ici, il ne s'agit pas exactement de la reconnaissance d'un processus local, dans lequel sont directement engagés divers acteurs sociaux, avec qui on établit des relations et des actions concrètes ; c'est la FASE elle-même qui est au centre, en tant qu'intermédiaire et acteur social particulier, engagée dans une multiplicité d'actions et de luttes. Des engagements et des complicités sont donc lancés pour une durée de trois ans, entre la FASE et plus d'une dizaine d'organismes européens de coopération, en définissant ensemble les priorités, les formes d'action, les structures d'appui, l'animation et l'évaluation ainsi que les mécanismes de financement. L'expérience crée des réciprocitys et un apprentissage mutuel, mais sa gestion est complexe car elle est trop rigide pour les partenaires européens.

Il faut encore souligner l'expérience de construction de réseaux de relation internationaux ; ils sont une configuration prometteuse de la coopération, à cause des relations qu'ils créent entre les acteurs des différents pays, en particulier en ce qui concerne les relations Sud-Sud, en plus des relations Sud-Nord. L'objectif de ces réseaux n'est pas l'intervention directe dans un endroit déterminé, sur une réalité spécifique, mais plutôt le renforcement des acteurs engagés dans leur propre action et, surtout de leur potentiel de négociation et de lobbying dans l'arène internationale. Il s'agit de devenir des partenaires dans le domaine de la réflexion stratégique et de la formulation de propositions. Dans ces réseaux il existe un problème crucial de financement, mais le «cercle» des partenaires, même s'il s'agit d'agences apportant des financements, ne se détermine pas d'après leur capacité financière. On n'attend pas d'eux les ressources, mais plutôt leur complicité et une action commune.

Sont représentatives de ce mouvement trois expériences dans lesquels IBASE est engagé. Le réseau DAWN (8) articule d'une manière très large des groupes et des mouvements de femmes. Il a été construit dans les années 1990 avec l'objectif de leur donner plus de visibilité et de capacité de proposition dans le champ des grandes conférences internationales de l'ONU. L'initiative du «*Social Watch*», qui aujourd'hui rassemble des organisations non gouvernementales dans plus de quarante pays, est apparue après la Conférence pour le développement social, à

(6) En tant qu'opérateur local, il faut mentionner la Fondation El Riachuelo, d'origine professionnelle ; du côté français, la CIMADE, PACT-ARIM, PSH, la Fondation «Padre Pedro», l'administration de la région Midi-Pyrénées, le ministère des Affaires étrangères et une Banque.

(7) Organisation non gouvernementale engagée dans l'éducation populaire, le soutien aux acteurs et la promotion de la citoyenneté, elle a son siège à Rio de Janeiro et possède des équipes dans différentes régions du Brésil.

(8) *Development of Alternatives with Women for a New era.*

Copenhague, en 1995. Elle cherche à activer les engagements sociaux pris par les gouvernements lors des conférences internationales, en produisant des indicateurs des engagements tenus dans chaque pays, en vue d'une action de pression politique. Ces deux réseaux ont fini par provoquer des dynamiques qui leur donnent une grande autonomie et leur permettent des initiatives diverses. Les apports de la coopération d'origine européenne leur sont indispensables mais ils sont plus politiques que financiers. Même sans engagement tangible d'une agence de coopération, ces réseaux ont la possibilité de subsister, si leurs participants sont décidés à les garder vivants. La préparation et la réalisation du Forum Social Mondial (Porto Alegre, janvier 2001) participe de cette même dynamique.

A travers tous ces exemples, avec leurs difficultés, la coopération devient une question en elle-même. L'échange et le pacte entre partenaires n'ont plus lieu autour d'actions immédiates à développer ensemble, mais plutôt autour de la vision elle-même de la coopération internationale. Ainsi, la coopération n'est plus relation problématique et tendue, échange de maigres ressources, mais plutôt pure complicité autour d'objectifs communs en vue de la construction d'un monde solidaire et responsable.

Cândido Grzybowski

Témoignage

Le nouveau vient de l'autre

Pour moi, les chantiers de coopération à El Jem et à Romans, après une pratique de six années, ont été et sont encore une occasion de m'investir encore plus dans l'animation autour du patrimoine de notre ville (1). Cela me permet aussi de prendre du recul par rapport à ma culture et de pouvoir mieux évaluer les expériences.

Pour les jeunes d'El Jem, les chantiers permettent la participation de jeunes filles à un travail et à une vie collective. C'est une première occasion pour les impliquer dans une telle activité. Sans aucun doute, cela apporte beaucoup de choses positives sur le plan des idées, de la culture... Vis-à-vis des Français et des Marocains (2) des préjugés existent, mais disparaissent dans le travail commun.

Ensuite, à l'occasion de ces chantiers, les jeunes, souvent des étudiants, discutent entre eux de l'importance des échanges, de leur impact positif sur la vie culturelle et sociale de leur ville, et se rendent compte des efforts faits par la mairie pour soutenir des activités comme celles-ci. Ils viennent aussi nous voir à la MJC pour nous demander quelles sont les autres activités organisées. C'est dans ce sens là que l'on peut voir des jeunes, qui ont participé aux chantiers, s'investir dans la vie culturelle d'El Jem, que ce soit pour l'organisation du Festival «Découvertes Tunisie 21» ou pour créer des associations comme «Art et Jeunesse à El Jem». Enfin,

les chantiers permettent aux jeunes d'El Jem de prendre conscience de la richesse de leur patrimoine et d'apprendre à la valoriser. Certains, parmi les participants, se sont orientés vers des études relatives au patrimoine.

Les chantiers à Romans permettent aux jeunes tunisiens de découvrir une culture très différente de la leur et leur permettent aussi de faire totalement tomber les préjugés sur les Français et leur accueil.

Pendant les chantiers à Taroudant (Maroc), les jeunes d'El Jem sont en général très étonnés quand ils découvrent la culture marocaine. Nous voyons des jeunes marocains, qui participent avec nous au travail sur le chantier, porter encore leurs habits traditionnels. Avant de partir, ils pensaient trouver les mêmes coutumes que chez eux puisque la culture des deux pays est basée sur les mêmes piliers.

Des échanges d'enfants existent aussi. Par là, des familles se sont liées et nous espérons que ces échanges pourront déboucher très prochainement sur un échange entre les adultes, entre des familles romaines et lejmis.

Ali Akrouf

Animateur responsable des chantiers internationaux, El Jem (Tunisie)

(1) El Jem (Thysdrus dans l'Antiquité), 200 000 habitants, possède un patrimoine exceptionnel de monuments de l'époque romaine, un colisée et des amphithéâtres. Celui-ci, en particulier une demeure patricienne, la Maison d'Africa, reconstituée autour de toutes ses mosaïques d'origine, est valorisé par des équipes archéologiques spécialisées et des chantiers internationaux de jeunes.

(2) Sous l'impulsion de la ville de Romans et de son association de coopération internationale, les échanges de jeunes sont triangulaires (France-Maroc-Tunisie).

2

Quelles pratiques de solidarité ?

*La fécondité
d'une hybridation*

Le croisement des initiatives de solidarité internationale et des pratiques d'accompagnement social en France se fait moins rare, en particulier avec l'appui des collectivités territoriales.

Pourquoi et comment peut-il être porteur de développement, pour les personnes et pour les peuples ?

Le temps d'une mue

Pour ceux qui subissent un déracinement (exil, expulsion, migration de la pauvreté...), «partir, c'est toujours, comme le dit l'adage, mourir un peu». Choisir de partir, à la fois au sens géographique, mais aussi dans une démarche inversant le rôle social mineur et dépendant que l'on se voit attribuer couramment, c'est par contre, très souvent, vivre un peu, ou vivre mieux.

Il ne s'agit surtout pas d'ériger en passage obligé d'une (ré)intégration sociale la «mission humanitaire lointaine» ou le «voyage solidaire». Au reste, l'action culturelle ou d'autres pratiques se rapportant à l'être et non seulement au savoir sont mises en œuvre par divers organismes d'accompagnement social (1) et permettent, elles aussi, aux titulaires du RMI ou à d'autres citoyens en panne d'intégration sociale de vivre un mouvement de promotion.

Il reste utile d'explicitier en quoi le fait d'expérimenter, dans une démarche collective, la rencontre internationale ou une forme de solidarité «humanitaire» peut être, à certaines conditions bien sûr, un tremplin d'intégration sociale.

REVENIR DIFFÉRENT ?

par **Delphine Babigeon***

L'impact du voyage en groupe à l'étranger sur la socialisation et la construction des identités sociales et professionnelles des jeunes en processus d'insertion peut être évalué autour de quatre dimensions essentielles pour chacun dans la structuration de son identité (2) : la relation à autrui (l'individu se construit par rapport aux autres) ; l'appartenance (qu'on peut définir comme la dimension spatiale de l'identité) ; la trajectoire (dimension temporelle) ; et enfin le faire (qui correspond à l'œuvre de chaque individu).

Cette perspective de construction ou de consolidation identitaire n'est pas une fin en soi. Elle se relie à une conception de l'insertion adoptée par un certain nombre de structures d'accompagnement social (3), qui se définit comme l'accès des personnes concernées à la parole (4) : la parole qui s'autorise à énoncer auprès d'autres ses besoins et ses souhaits, qui marque par cet exercice sa reconquête d'une identité, d'un projet et de tous les signes d'une existence sociale ; la parole

* Chargée de mission à la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération (Romans).

(1) Lire les articles «Promotion mutuelle» et «Vers une éthique de l'accompagnement social», in *Economie & Humanisme* n° 351 (dossier : «RMI : la fraternité sous conditions ?»), décembre 1999.

(2) Dimensions mises en évidence par les travaux sociologiques de Bernard Emé.

(3) Dont la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération ou l'Association ADCAVL (chantiers de jeunes) de Romans ; plusieurs expériences de séjour à l'étranger de jeunes ont constitué le soubassement des observations de l'auteur. NDLR.

(4) Cf. **M. Autès**, «Les paradoxes de l'insertion», in **R. Castel** et **J.F. Lae** (dir.), *Le revenu minimum. Une dette sociale*, L'Harmattan, Paris, 1992.

citoyenne de ceux qui affirment de plein droit leur appartenance à la société, y compris dans la singularité de leur histoire et de leur itinéraire ; la parole démocratique, enfin, dans tous les lieux de décision. Le lieu d'insertion est ici avant tout un lieu de parole, car «la lutte contre la pauvreté est une lutte politique avant d'être économique» (5).

ouverture, ou repli sur soi ?

L'individu ne construit jamais son identité seul : elle dépend autant du miroir des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. Identifier autrui permet donc de se définir soi-même : «l'autre, c'est ce que je ne suis pas». C'est le sentiment de différence qui rentre ici en jeu : celui qui estime avoir une identité personnelle ne peut se penser comme totalement identique à autrui. Cette confrontation à une altérité, ce sentiment de différence sont essentiels à la prise de conscience de son identité (6). Un voyage, en ce sens, n'apporte qu'à la hauteur des comparaisons qu'il permet d'établir : la différence va passer par autant de caractéristiques qui permettront aux jeunes en processus d'insertion de se distinguer d'autrui ou au contraire de s'identifier à lui : «ils sont ceci, ou cela... que je ne suis pas».

Par ailleurs, le regard porté par autrui est différent de celui que les jeunes doivent souvent affronter dans leur quartier, dans leur formation, dans leur famille : dès lors, le voyage à l'étranger apparaît comme une occasion de se (re)découvrir soi-même, loin des jugements auxquels chacun doit quotidiennement se soumettre.

On peut s'interroger, toutefois, sur le risque d'une tentation de repli identitaire. Ainsi, les contacts sont parfois difficiles avec les groupes étrangers. De même, certains jeunes ont parfois eu des difficultés à s'adapter au quotidien, que ce soit au niveau de la nourriture, de l'hébergement, de la télévision, de la musique, de l'espace urbain, des transports ou même de la relation avec la police. Peut-être ont-ils eu «peur» d'apprécier ces éléments nouveaux qui les entouraient ? Peut-être se sont-ils inconsciemment empêchés de percevoir dans ce nouvel environnement une ouverture ? En effet, pour être en mesure de s'adapter rapidement à une nouvelle situation et un nouvel environnement, il faut avoir des références suffisamment solides pour qu'elles soient faciles à dépasser. Autrui est aussi menaçant. Or, la majorité de ces jeunes sont issus de familles d'origine étrangère et doivent déjà jongler, dans leur existence, avec deux cultures. Dès lors, on peut formuler une double conclusion : leurs références par rapport à la culture et la vie quotidienne françaises ne sont pas assez «calées» pour pouvoir prendre du recul ou simplement s'adapter à un nouveau mode de vie, mais dans le même temps, ce refus partiel de la vie quotidienne «des autres» a amené certains jeunes à se réapproprier leur religion : les jeunes se sont adossés à un repère identitaire fort, partiellement ranimé en cette circonstance, pour vivre leur rapport à l'étranger.

(5) M. Autès, op. cit.

(6) Lire Alex Mucchielli
in *L'identité*, PUF,
«Que sais-je ?», Paris, 1986.

se situer

Le voyage dans un pays étranger semble également pouvoir renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes. Ce sentiment est en partie le résultat des processus d'intégration (s'intégrer dans un quartier, un groupe, une entreprise, etc...) et d'as-

similation des valeurs sociales, car «tout être humain vit dans un milieu social qui l'imprègne de son ambiance, de ses normes et de ses modèles» (7). Dans la société actuelle, ces processus d'intégration se sont cristallisés autour des valeurs économiques et marchandes (avoir un travail, pouvoir consommer...). Or, ce sentiment a été mis à mal chez les jeunes en difficulté d'insertion en raison précisément de leur non-appartenance au corps salarial et au «corps des travailleurs».

Il paraît assez évident que le voyage n'est pas l'élément qui va permettre de recréer cette appartenance au corps salarial : en revanche, le séjour à l'étranger semble pouvoir réactiver chez ces jeunes le sentiment d'appartenir à un autre collectif : la nation. Car la nation n'est pas qu'une condition politique objective définie par des droits et des devoirs. Elle possède également un ancrage subjectif dans la personnalité de chacun parce qu'elle se fonde sur une appartenance : on est français parce qu'on partage avec tous les Français un sentiment commun d'appartenir au même groupe. On est donc français (ou de toute autre nationalité) parce qu'on se sent français. L'idée nationale permet de définir à la fois une condition objective (le droit de la nationalité, les devoirs du citoyen, etc...) et une appartenance intime. C'est la puissance propre de l'idée nationale : elle ne recouvre pas seulement un système politique, mais s'enracine, ou prétend s'enraciner, en chacun des nationaux. Le fait de se rendre à l'étranger en groupe favorise chez ces jeunes, le sentiment de «représenter la France» : une France où ils vivent, mais dont ils n'ont pas toujours le sentiment de faire partie.

Par ailleurs, le sentiment d'appartenance a également été favorisé par le groupe, élément essentiel du voyage pour tous les jeunes. On trouve dans cet esprit de groupe l'adhésion à des normes collectives : les valeurs d'entraide, de solidarité, de loyauté, de confiance dans le groupe, de fierté de l'appartenance et de valorisation des liens communautaires. Cet ensemble de valeurs a trait aux dimensions affectives, éthiques, religieuses, politiques, culturelles, etc. Cependant, l'appartenance au groupe a également un caractère ambivalent : en modelant les représentations, en induisant des habitudes communes, elle peut se développer au détriment de la relation à autrui.

Enfin, les visites d'ordre culturel peuvent être considérées comme un moyen d'intégration culturelle au pays de résidence principale. Si ces visites n'ont pas intéressé tous les jeunes, tous sont en mesure de raconter ce qu'ils ont vu ou entendu. On peut parler ici de culture passive («j'apprends mais contre mon gré»), par opposition à la culture active. Les visites (et leur corollaire : l'acquisition d'un certain type de culture) constituent un élément d'intégration culturelle dans la société du pays d'origine, car être capable de participer à une discussion sur les monuments en comparant ceux de «chez soi» et ceux «d'ailleurs» (même si on n'a pas été intéressé par ces monuments) constitue un élément d'intégration sur le registre culturel.

dans une trajectoire

Le séjour dans un pays étranger (essentiellement basé sur une participation à un chantier local) devrait être l'occasion d'amener les jeunes à réaffirmer leur identité par le faire ou «l'œuvre collective». Mais cet aspect, s'il contribue à établir des relations entre jeunes «voyageurs» et «locaux», n'apparaît pas toujours important

(7) Alex Muchielli, op. cit.

en tant que tel ; ou alors cet impact est très personnalisé, en fonction des acquis - ou des projets d'avenir professionnel - des uns ou des autres. Ce constat ne peut que renforcer l'intérêt de chantiers internationaux de jeunes tangiblement utiles à la collectivité et (ou) intégrés à un parcours de qualification ou à tout le moins de découverte volontaire d'un type d'activité technique (bâtiment, protection de l'environnement...). La durée du chantier le crédite également aux yeux des jeunes.

Enfin, le voyage a une influence sur la trajectoire biographique de chaque jeune, qui correspond à la dimension temporelle de l'identité. Tous gardent un souvenir particulier de cette expérience. Certains ont conscience que ce voyage leur a apporté quelque chose, d'autres non, mais le pays dans lequel ils ont séjourné ne sera plus jamais perçu de la même façon et l'intérêt qu'ils lui portent est tout autre.

Partir, c'est aussi passer de bons moments, vivre de nouvelles expériences, y compris celle d'être accueilli, et se «créer des souvenirs». Or, passer de bons moments, revenir en France avec des images «plein la tête» et le souvenir d'une expérience agréable et valorisante n'est-ce pas un moyen de restaurer l'estime personnelle des jeunes ? En effet, s'ils ont été bien accueillis, c'est parce que les gens les ont appréciés pour ce qu'ils étaient et ce qu'ils faisaient : en tissant des relations avec ce nouvel entourage, basées sur la réciprocité, ils ont pu sortir durant quelques jours d'une situation de stricte dépendance et devenir les «acteurs» de leur existence.

Au terme de leur voyage, tous se déclarent désireux de retourner à l'étranger et la grande majorité affirme qu'ils accepteraient un emploi dans ce pays. Le rapport à l'étranger, au monde, a changé et la mobilité professionnelle est envisagée dans une perspective plus large. Il y a bien eu une ouverture au monde, même s'il serait exagéré d'en conclure que les jeunes se considèrent désormais, après quelques semaines à l'étranger, comme des «citoyens du monde».

Delphine Babigeon

LE DON ET L'INITIATION

par Pierre Kammerer*

Des personnes frappées par le grand dénuement, la grande précarité ou le risque de mort peuvent-elles être secourues par des personnes elles-mêmes en difficulté psychique ou habitées par le sentiment d'avoir été laissées pour compte dans leur société ? Venues de pays «riches», celles-ci peuvent-elles venir soulager une détresse matérielle, dans le cadre, par exemple, d'actions de solidarité internationale ? *A priori*, non, car ce serait ajouter de la pauvreté à la pauvreté, enrichir sa pauvre vie en se greffant sur «le malheur des autres»...

Et pourtant... deux «pauvretés» tellement différentes ne pourraient-elles pas conduire à un enrichissement mutuel ? D'un côté, ceux que la blessure de l'exclusion sociale a laissés dans un relatif sentiment de nullité ou d'inutilité sociale... et

* *Psychanalyste et ethnologue (Grenoble)*

Une réappropriation de sa citoyenneté

La participation à «des missions» de développement ou d'aide humanitaire classique (transport de matériels, soutien à des actions locales) se révèle souvent très positive pour certaines personnes. Il est exclu, sauf rares exceptions, d'engager les personnes en insertion dans des entreprises «humanitaires» lointaines, dangereuses et psychologiquement déstabilisantes qui requièrent des personnalités fortes et bien équilibrées.

Elles permettent de découvrir des mondes étrangers, de vivre une proximité avec des personnes différentes, de se sentir utile, de relativiser les problèmes et souvent d'établir, à travers un chantier, une relation de réciprocité, de vivre aussi une vie communautaire dans laquelle on accepte la présence des autres, l'inconfort, les conditions atmosphériques...

Lors d'une mission au Rwanda, on a pu constater, surtout chez une des participantes, une attitude modifiée par le fait de ne plus être en situation d'assistée. Une grande satisfaction s'est manifestée du fait d'avoir pu aider des enfants rwandais en situation très difficile et d'avoir su recevoir, des enfants ainsi que des personnes qui les encadraient, le témoignage de leur profonde richesse humaine.

Obnubilés par le problème de l'argent dans les sociétés de consommation, certains, lors de voyages, découvrent qu'il existe d'autres visions fondées sur d'autres valeurs : l'entraide, la solidarité, l'accueil, le partage... C'est parfois un choc qui amène de retour en France une certaine relativisation de leur rapport à l'argent et aux autres.

Une mission permet donc une ouverture des personnes, un nouveau regard sur sa propre situation, une revalorisation de soi même.

Cependant, même dans une situation de «petites» missions, il importe de veiller à ce que les personnes «en insertion» ne soient pas trop mêlées à des problèmes politiques, psychologiques ou financiers trop difficiles à vivre. Il faut aussi être attentif à ce que la préparation et le retour soient suivis avec attention en fonction de chacun.

Par ailleurs, l'organisme d'insertion n'a pas pour rôle de fournir des manœuvres qui effectueraient le travail de base pour le compte des personnalités qui occuperaient des fonctions nobles. Les jeunes le disent eux-mêmes : ils ne veulent pas être les «manars» de l'action humanitaire (1).

Quels que soient les formes ou les supports des pratiques d'insertion, ils sont voués à l'échec s'ils ne mettent pas en jeu la solidarité. «Dans la mesure où la séparation et le ressentiment sont devenus la forme politique dominante, l'idée de solidarité peut avoir sa part dans l'élaboration d'un opérateur d'anticipation... En réinventant la culture politique de solidarité, dans un monde de calcul égoïste, on se donne les moyens de faciliter la transformation des citoyens en véritables «acteurs» ; on accélère même leur transformation en «auteurs» politiques» (2).

Dominique Hennetin

Responsable de la formation à la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération (Romans)

(1) Dans la même ligne, les contributions de ces personnes, en France, à l'action humanitaire (récupération et recyclage de vêtements en particulier) doivent être organisées avec vigilance. Les personnes «en insertion» n'ont pas à devenir les spécialistes dévalués de l'«économie des déchets». C'est pourquoi la Plateforme d'Insertion de Romans a structuré une nouvelle forme de tri et de mise au point de «kits» vestimentaires.

(2) **Christian Ruby**, «Pas de compassion. Un nouvel enthousiasme politique», *Marianne*, 11-17 août 1997, p. 62.

qui souhaitent, à travers des «actions humanitaires», donner malgré tout un sens fort à leur vie, être engagés dans la lutte pour la vie, là où elle est en danger. De l'autre, des populations dans la souffrance matérielle et la survie physique, mais qui, bien souvent, ont appris la solidarité de groupe, le sens de l'effort, l'acceptation des contraintes, certaines représentations de l'honneur (même si elles peuvent être parfois ambiguës), de l'hospitalité.

C'est, en tous cas ce pari de faire accéder à la position de donateur et de traverser un processus initiatique à des personnes «de chez nous», en situation sociale précaire et parfois en souffrance psychique, qui a été fait dans divers modules d'insertion.

Un tel pari est fondé sur le concept du don et sur celui de l'initiation. Tous deux sont susceptibles, d'une part, de restaurer le phénomène de la régulation narcissique (avec son attitude alternante «les autres me donnent confiance - je sors de moi pour les rencontrer»), face à la perte d'estime de soi et à la difficulté à prendre des engagements qu'entraîne le vécu de l'exclusion, d'autre part, de donner un cadre pour assumer mieux les bouleversements du passage à l'âge adulte.

■ Pour un adulte comme pour un enfant, il est nécessaire de recevoir, mais aussi de donner. Le fait de (se) donner nous promeut et nous affirme dans notre nature humaine, et également nous valorise, du fait de l'attention que nous porte l'autre. Les psychanalystes Winnicott, G. Guex, ou F. Dolto (8) ont mis en relief le caractère profondément structurant d'une pratique de l'échange et du don. Ce que corrobore Marcel Mauss (9) à partir d'une analyse anthropologique : le don est témoignage de la valeur du donateur et il est à la base des échanges à l'intérieur d'une société ; il n'est pas possible, sans se déshonorer, de recevoir sans donner à son tour. Même les pauvres ont le droit - et le besoin - de donner : «ce qu'ils (les administrateurs blancs) essaient de nous faire avaler, observait un Amérindien cantonné dans sa réserve, c'est que les pauvres ne doivent pas se permettre d'être généreux. Alors que donner nous affirme dans notre nature d'Indien !»

■ Par ailleurs, la démarche initiatique, avec ses trois étapes de séparation vis-à-vis du milieu familial, d'épreuve (le «voyage humanitaire» avec ses vicissitudes tenant le rôle de cette épreuve) et enfin de renaissance dans un statut nouveau, propose cadre, relais, sens, aux remaniements de la personnalité à l'adolescence. Elle est inéluctablement un appel à la maturation intérieure. «D'aller en Afrique, témoigne un jeune adulte à la veille d'être père, et que cela se soit bien passé, ça m'a décidé à prendre le risque, à croire que je pouvais lui demander, à Maria, si elle voulait de moi. Je savais que ce serait «oui»; mais avant, je n'aurais pas pu lui demander...»

Ces dynamiques ne sont pas exemptes de tout risque de perversion et ne peuvent porter leur fruit que lors d'un processus de préparation et d'accompagnement très prolongé. Mais le couple pratique du don-processus initiatique conserve son potentiel de renarcissisation, de facilitation des transformations personnelles et d'insertion dans les groupes sociaux d'appartenance.

(8) Voir notamment de F. Dolto, *Au jeu du désir : essais cliniques*, Seuil, Paris, 1981, 350 p. et F. Dolto, A. Muel, *L'éveil de l'esprit : nouvelle pédagogie rééducative*, Aubier, Paris, 1988, 240 p.

(9) En particulier dans son *Essai sur le don, Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1985. Lire également J. T. Godbout, *Le don, la dette et l'identité*, La Découverte, Paris, 2000.

Témoignage

Prouver qu'on est capable

Le hasard m'a mis sur le chemin de la Plateforme et c'est un heureux hasard. Je suis arrivée au moment de la création, fin 1994. J'avais 22 ans, j'étais sans expérience, j'étais sortie de l'école sans aucun diplôme, et je n'avais pas de perspectives professionnelles en vue si ce n'est un désir : travailler avec des enfants.

Au cours de la première année, j'ai participé à une action de coopération pour la ville d'El Jem en Tunisie. Nous étions une équipe de huit, chargée de remettre en état des machines-outils. Dans le même temps, et c'est le principe même de la Plateforme, nous suivions une formation, pour certains de remise à niveau, et pour ma part (par correspondance) en vue de passer le concours d'animatrice pour enfants, concours que j'ai raté à l'époque : je n'étais pas suffisamment prête, notamment dans ma tête.

A la fin de la mission, ceux qui le souhaitent sont allés en Tunisie pour porter les machines-outils et en montrer le fonctionnement à nos partenaires d'El Jem. Je n'ai pas voulu m'y rendre. D'ailleurs, j'ai toujours refusé de participer aux missions à l'étranger car je ne me suis jamais sentie prête. Je sais que partir dans un pays pauvre serait trop difficile et ne servirait à rien, ni pour moi, ni pour les autres ; ce serait inévitablement un échec. Mais on peut faire de la coopération internationale, de l'humanitaire, en restant ici, en contribuant au mieux-être des populations de là-bas. L'humanitaire, c'est aider les gens ici et là-bas. C'est le sens même de mon engagement à la Plateforme.

Ensuite, les années suivantes, je me suis occupée du tri des vêtements et je suis devenue rapidement responsable de cette activité. J'avais sous ma responsabilité cinq à six personnes. Il s'agissait de trier les vêtements apportés par les associations de Romans et de la région et d'en faire des kits destinés aux pays en difficulté (Rwanda, Roumanie...).

Dans le même temps, nous pouvions bénéficier de services indirectement liées à notre activité. Par exemple, une infirmière venait nous donner des cours sur la santé, un médecin était à notre disposition, nous pouvions suivre des cours d'anglais et d'arabe, nous pouvions bénéficier d'activités sportives. J'ai pu passer mon brevet de secouriste, mon BAFA, mon permis de conduire, le tout quasi gratuitement.

En dehors de ces activités, l'association offrait d'autres possibilités de s'ouvrir, de connaître des gens, de faire des rencontres. Cela bougeait beaucoup et tout le temps. Nous avons eu la chance de rencontrer l'ensemble des associations qui travaillaient avec la Plateforme. Les échanges sur nos manières de faire, nos idées, étaient très riches et nous ouvraient des portes sur le monde associatif local. La coopération, c'est ça aussi, c'est travailler avec les autres ici. Nous avons également participé à des colloques où nous avons rencontré des gens intéressants. Nous pouvions nous exprimer en toute liberté. Je suis même allée en Autriche à une conférence internationale de jeunes pour présenter nos activités.

Ces expériences et ces échanges m'ont aidé à mûrir et à réfléchir à un certain nombre de questions. Par exemple, au sujet de l'insertion, j'ai beaucoup bataillé car derrière ce mot fourre-tout, il y a beaucoup de sous-entendus, beaucoup de choses fausses et d'incompréhensions et surtout une méconnaissance des personnes dites «en insertion». Le mot «insertion» est bloquant, piégeant car derrière ce mot, on pense «personnes rejetées par la société», personnes qui ne valent rien. Or ce n'est pas le cas. A un moment donné, dans sa vie, on a besoin d'être aidé, on a besoin d'un coup de pouce pour entrer dans la vie active. A cause de cette étiquette de «personnes en insertion», on a eu du mal à nous faire accepter au départ, car certains représentants d'associations nous considéraient comme

des incapables, des inadaptés sociaux et n'avaient pas confiance. On a voulu leur prouver que l'on était capable et l'on a beaucoup donné, on a voulu prouver quelque chose aux professionnels qui doutaient de nos capacités. Les gens en insertion donnent le meilleur d'eux-mêmes, car ils en ont envie. Et l'aspect positif des professionnels de la Plateforme, c'est qu'ils nous faisaient confiance, ils nous donnaient des responsabilités, ils nous reconnaissaient en tant que personnes capables d'assumer des responsabilités. Quatre ans d'insertion, cela peut paraître long, mais c'est le mérite des responsables que de m'avoir laissé le temps nécessaire pour faire ce que je souhaitais, pour me réaliser.

Après cette expérience, j'ai travaillé pendant deux ans comme médiatrice sociale dans le quartier de la Monnaie à Romans. Puis je me suis lassée de ce travail un peu ronronnant et qui finalement ne m'apportait pas grand chose et j'avais l'impression que, de mon côté, je n'apportais plus grand chose aux habitants du quartier. Et j'ai préparé, seule, le concours d'entrée au BEATEP (Brevet d'aptitude en animation) que j'ai obtenu il y a quelques mois. Je vais enfin pouvoir réaliser mon projet, travailler avec des enfants. Il m'aura presque fallu dix ans pour y parvenir, mais cela valait la peine. J'ai maintenant un diplôme, je vais être reconnue.

La Plateforme m'a beaucoup apporté, notamment au niveau personnel. Le fait d'être mélangés avec

des gens de tous horizons, de tous âges est très enrichissant. Ce mélange était un peu difficile à vivre pour moi au départ, mais j'ai appris à connaître les autres, à ne plus faire de barrière, à être davantage tolérante. Cette expérience m'a apporté des repères, m'a appris à être moi, à trouver mon identité et m'a aidé à me forger une philosophie de la vie.

La Plateforme m'a également apporté une autre approche de la société. Maintenant, j'ai une autre vision du monde, j'ai appris à comprendre la logique d'un pays grâce aux échanges avec ceux qui revenaient de mission. J'ai pris conscience de la politique, de la logique de guerre. Je ne regarde plus la télévision de la même façon, car je pense aux petites gens dont on ne parle jamais, ceux qui souffrent. Je ne vois plus non plus mon propre pays de la même façon et finalement je me dis qu'en France on est bien, on a de la chance par rapport aux autres et j'accepte mieux ma situation.

Finalement, la Plateforme, c'est une chance à saisir à un moment donné de sa vie, à un moment où l'on a besoin de se chercher. Et une fois que l'on s'est trouvé, on peut partir. C'est un lieu de passage, un tremplin vers d'autres horizons.

Souad Boudersaya

Ex- stagiaire de la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération (Romans)

Autopsie d'un accident de la coopération

Tout était trop juste : la sélection et la durée de la préparation des jeunes, la cohésion de leur groupe, la mobilisation des partenaires africains pour l'accueil d'adolescents en grande difficulté et, plus largement, la concertation et la communication entre organisateurs de part et d'autre. La Fédération des Oeuvres Laïques de la Loire, maîtresse d'œuvre depuis lors de vingt cinq séjours reconnus comme réussis avec des jeunes dans quatre pays africains, a connu en cette occasion (1992) un rude échec, souligné par le rapatriement anticipé, après une douzaine de jours, de tout le groupe concerné. Une expérience « extrêmement négative pour les jeunes, en particulier quant à leur perception de l'Afrique », évalue Maurice Duchêne, directeur des relations internationales à la FOL. « Ils ont vu ce continent comme un terrain de jeu facile pour leur propre délinquance. Aucune prise de conscience de la nécessité de la solidarité internationale n'a eu lieu ».

Dans cet accident de parcours de la pratique de solidarité internationale de la FOL, c'est le scénario-catastrophe redouté par l'écrivain et psychologue Pierre Kammerer à propos de ce type d'activités qui a prévalu. « Après le fléau des marchands d'esclaves, celui des colonisateurs, néocolonisateurs et autres, les Africains pourraient voir déferler des hordes de « cas-sociaux-humanitaires ». Peu préparés et portés à bout de bras. Aussi bien-pensants que méprisants. Devenus « riches » avec leurs quelques centaines de francs en quelques heures d'avion, ils abuseraient de l'hospitalité et heurteraient les valeurs culturelles élémentaires. Puis ils repartiraient satisfaits, avec leurs clichés... » Ces syndromes ont été renforcés, dans le cas de groupe dépêché de la Loire au Cameroun, par la « cohabitation », parmi les garçons en présence, tous en situation très marginale, de deux bandes de quartiers antagonistes. Avec un certain recul, il apparaît

que le financement de ce « camp » a été trop facilement obtenu, dans un contexte, ce qui se reproduit régulièrement, d'opérations « socialement innovantes » autour desquelles tous les protagonistes voient un enjeu d'image, autant qu'une possibilité de développement d'une action mûrie depuis longtemps, mais privée de financement jusqu'alors.

La responsabilité de cet échec est aussi partagée par l'organisation africaine bénéficiaire déclarée du projet, sans en être réellement partenaire : décision d'« accueil » trop hâtive, stimulée avant tout par la perspective d'une aura internationale pour les dirigeants locaux et d'une certaine manne financière, impréparation pédagogique (en milieu enseignant pourtant !), absence de jeunes camerounais sur les chantiers : l'impression de tromperie sur le service rendu aura été mutuelle.

Cette expérience malheureuse n'est pas étrangère à la grande vigilance avec laquelle, depuis, la FOL a structuré le recrutement et la préparation des jeunes français - y compris sur le plan de l'autofinancement partiel de leur séjour - et les accords de partenariat, dûment transcrits en conventions pluriannuelles, avec ses co-opérants africains. Ces partenariats sont inscrits dans le domaine de l'éducation (construction de salles de classes, de bibliothèques...), et presque toujours dans le monde rural. L'« effet Douala », (« sa came - ses femmes ») incontrôlable sur les jeunes, reste encore dans les mémoires des animateurs de la FOL. Tout en sachant qu'en ce lieu, les jeunes Stéphanois, sans le savoir, n'étaient que les dignes successeurs (ou prédécesseurs) de nombreux agents expatriés des « missions » humanitaires...

Vincent Berthet

Une ouverture mutuelle

Entretien avec Bernard Stasi (Cités Unies France)

Cités Unies France est une fédération de cinq cent collectivités territoriales françaises (principalement des communes) engagées dans la coopération internationale.

Héritière des jumelages franco-allemands d'après-guerre, la coopération décentralisée actuelle veut fonder son action sur des valeurs telles que la paix, la démocratie locale, la citoyenneté et la solidarité par dessus les frontières. Elle accorde une place importante aux échanges entre les différentes composantes de la société civile. La place réservée aux relations humaines a toujours constitué l'originalité de la coopération décentralisée française, tandis que les collectivités locales d'autres pays se limitent à des relations internationales « techniques ».

Pour les premiers jumelages, il s'agissait essentiellement de visites effectuées par les élus et par quelques notables dans la ville sœur, parfois aussi, d'échanges culturels. Le contenu des échanges a beaucoup changé ces dernières années, abordant progressivement le domaine social, et aussi le domaine économique.

Bernard Stasi, Maire centriste d'Epernay (Marne) jusqu'en 1998, aujourd'hui médiateur de la République, est président de Cités Unies France depuis la fondation de cette association en 1975 (1).

Economie et Humanisme : *Dans quelle mesure Cités Unies France, et ses collectivités locales membres, favorisent-elles les échanges internationaux impliquant des publics jeunes ou adultes dits « en difficulté » ?*

Bernard Stasi : Les échanges entre jeunes sont particulièrement intéressants et Cités Unies France les privilégie, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes que l'on qualifie comme étant des « jeunes en difficulté ». Le fait d'accueillir, dans un pays comme la France, des jeunes venus de pays pauvres, aide ces jeunes à avoir une meilleure connaissance du monde et à découvrir des cultures différentes des leurs.

J'ajoute que lorsque des jeunes de nos quartiers difficiles se rendent dans un pays sous-développé d'Afrique pour aider à la construction d'une maternité ou d'une maison des jeunes, ils éprouvent le sentiment d'avoir été utiles, et cela peut contribuer à les mettre en valeur auprès de leurs familles et de leurs amis et aussi à leurs propres yeux.

(1) Cités Unies France, 9 rue Christiani, 75018 Paris.

A Epernay, nous avons, pendant quelques années, développé des relations entre les jeunes sparnaciens (habitants d'Epernay...) et des jeunes de la ville algérienne de Gardhaïa et de la ville burkinabé de Fada N'Gourma. J'ai toujours pu obtenir, du Conseil municipal, une participation au financement des frais de voyage, aussi bien pour les jeunes d'Epernay que pour les jeunes des villes partenaires.

un phénomène prometteur mais restreint

D'une façon générale, l'implication de publics en difficulté d'insertion économique et sociale dans les actions internationales des collectivités locales a commencé au début des années 1980, avec les publics jeunes en particulier (2). Cependant, toutes les collectivités locales pratiquant la coopération décentralisée ne se sont pas engagées dans cette voie. Je peux citer, en particulier, dans ce domaine, les initiatives prises par des communes telles que Grande-Synthe, Chambéry, Arcueil, Romans-sur-Isère, Mably, etc.

Bien entendu, avec les pays qui sont dans une situation difficile, de tels échanges ne sont pas possibles. C'est le cas, en particulier, pour la Palestine. Depuis quelques années, nous avons décidé de développer nos relations avec les villes et les villages de Palestine, pour aider ces jeunes collectivités locales, dépourvues de moyens et d'expérience, à faire fonctionner les services publics municipaux, et à mettre en place une démocratie locale. Mais compte tenu des difficultés que connaît la Palestine, il est difficile d'y envoyer des jeunes. En revanche, un certain nombre de communes du Nord de la France acceptent de recevoir régulièrement des jeunes palestiniens, qui viennent passer quelques semaines dans notre pays.

E.H. : *Comment Cités Unies France appuie-t-elle ce type d'échanges ? Percevez-vous un réel intérêt du ministère des Affaires étrangères pour ces démarches ?*

B.S. : Bien entendu, Cités Unies France aide les communes françaises intéressées à monter des projets et à rechercher des financements.

J'ajoute que beaucoup de ces échanges entre jeunes dits «en difficulté» sont montés dans le cadre du programme «Ville Vie Vacances - Solidarité Internationale» (VVV/SI), émanant du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Ville. En effet, depuis 1991, le ministère de la Coopération aide à la réalisation de chantiers de jeunes en Afrique subsaharienne dans le cadre du programme «Opération Prévention Été - Solidarité Internationale». En 1993, ce soutien s'est élargi à des projets en Afrique mis en œuvre au titre de divers dispositifs de formation et d'insertion des jeunes. En 1995, le ministère des Affaires étrangères a intégré le dispositif et l'a rebaptisé «Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale», il concerne toutes les vacances scolaires. Il permet à des jeunes issus de «quartiers de développement social» de participer à des actions de solidarité internationale dans les pays du Sud et notamment en Afrique.

des projets et non des voyages

E.H. : *Avez-vous des points de vigilance particuliers par rapport à ce type d'échanges ? Par exemple, est-il indispensable que ces échanges aient une composante de solidarité concrète (chantiers...) ?*

(2) En 1981, Bertrand Schwartz, auteur du rapport au gouvernement français sur *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* proposait que l'on permette «aux jeunes de participer à de nouvelles formes de coopération avec le Tiers-Monde», car «de telles expériences sont le plus souvent d'une extrême richesse sociale, éducative et culturelle : en les faisant réfléchir sur leurs modes de vie, elles peuvent déclencher des changements d'attitude qu'aucune formation ne pourra jamais développer».

Lorsque nous conseillons les collectivités locales dans le montage de ce type de projets nous insistons surtout sur la méthode. Parce qu'autant ces projets peuvent être extrêmement positifs et valorisants pour les publics en difficulté d'insertion, autant ils peuvent être aussi très « déstructurants », voire néfastes, s'ils ne sont pas bien préparés en amont et si leur mise en œuvre laisse à désirer.

Il ne s'agit pas d'envoyer des jeunes « en vacances », pour découvrir l'Afrique ou une autre région du monde sans objectif clair de développement là-bas et d'insertion ici. Le projet doit donc s'inscrire au Sud dans un contexte local et répondre à un besoin, à une demande clairement définie et identifiée avec les partenaires étrangers.

Le projet doit aussi pouvoir réunir des professionnels de l'insertion (missions locales, etc.) et des professionnels du développement (ONG, etc.), la collectivité locale jouant alors un rôle de médiateur, de facilitateur... Elle garantit la pérennité du projet en en étant le porteur politique.

Quant aux jeunes, ils doivent être associés à toutes les phases du projet, à savoir la préparation, la réalisation sur place, et la valorisation et l'évaluation au retour (3). La phase préparatoire des projets doit être suffisamment longue, de six mois jusqu'à un ou deux ans, et la composition du groupe doit, autant que possible, favoriser la mixité homme-femme et la mixité sociale (4).

E.H. : *Vous avez souvent mis en relief, parmi les facteurs constructifs pour les publics en question, leur rencontre, en Afrique en particulier, avec des formes très fortes de cohésion sociale. Ces solidarités ne sont-elles pas, dans les grandes villes surtout, devenues partiellement un mythe ?*

B.S. : Dans certains quartiers de grandes villes, peut-être. Mais je suis témoin de la vigueur de ces solidarités, et du maintien d'un type d'hospitalité très familial, chez l'ensemble des Africains. Y compris dans une agglomération urbaine importante comme Fada N'Gourma ou d'autres villes. Cette solidarité ne correspond pas à une vue de l'esprit d'Européens en mal de lien social ; elle est vivante.

E.H. : *Ces projets centrés sur la rencontre mutuelle doivent-ils être couplés avec une coopération décentralisée à caractère plus technique, et donc plus visible dans ses résultats ?*

B.S. : Dans la mesure du possible, oui, en particulier face à des besoins très pressants, dans le domaine de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de la santé... Mais l'établissement d'une relation, le vécu d'un échange entre peuples ne sont pas des pis-aller : n'y aurait-il que cela, c'est déjà beaucoup.

E.H. : *Ces échanges internationaux impliquant des publics dits « en difficulté » apportent-ils une nouvelle dimension à la coopération décentralisée ? Plus précisément, permettent-ils de sortir d'une coopération toujours plus ou moins inégalitaire entre un « Nord » puissant et compétent et un « Sud » plus ou moins réduit à ses difficultés ?*

(3) La formalisation de l'engagement des jeunes dans le projet par un contrat écrit peut être envisagée.

(4) Des formations sur la dimension interculturelle dans les pratiques de coopération décentralisée sont aussi proposées par Cités Unies France, NDLR.

B.S. : Dans le paysage de la coopération internationale, la coopération décentralisée est une forme de coopération spécifique : elle ne situe pas uniquement son action au Sud mais aussi au Nord. La relation de territoire à territoire favorise une dynamisation des acteurs locaux ici et là-bas, et opère donc sur le développement local des deux collectivités partenaires. Ces échanges-là n'apportent donc pas une nouvelle dimension de réciprocité à la coopération décentralisée, mais la renforcent.

E.H. : *Les collectivités locales ne demeurent-elles pas en partie des bailleurs de fonds comme les autres, qui peuvent interrompre le courant de leur coopération (comme on l'a vu avec l'Algérie) quand bon leur semble ?*

B.S. : C'est vrai qu'il existe des préférences mais aussi des inquiétudes, c'est-à-dire des zones géographiques que l'on évite plus ou moins durablement, etc. Mais les possibilités de coopérer tiennent aussi au contexte politique des pays concernés : en l'absence d'une volonté d'ouverture de la part de leurs gouvernements, il est très difficile d'établir ou de poursuivre des liens de coopération décentralisée. Dans le cas de l'Algérie, à partir du moment, qui est assez récent, où le gouvernement algérien a manifesté une authentique volonté d'ouverture, nous n'avons pas eu de grandes difficultés à trouver un certain nombre de collectivités françaises acceptant d'engager, ou de reprendre, une coopération avec les collectivités locales de ce pays. Il est normal, et même souhaitable, que le développement de la coopération décentralisée tienne en partie compte de l'actualité : la décentralisation en Afrique, l'ouverture politique en Algérie, ou aujourd'hui les attentes des Palestiniens, appellent et permettent à la fois des solidarités nouvelles.

Globalement, dans le cadre de la coopération décentralisée, la collectivité locale française ne se situe pas essentiellement comme un bailleur de fonds : elle est un acteur et un partenaire du développement, un animateur de son territoire, un facilitateur de liens, d'échanges entre les acteurs locaux.

Témoignage

La coopération décentralisée n'est pas une fantaisie

La population de Bethléem, avec qui nous sommes en relation depuis 1995, nous a appris la réalité du conflit israélo-palestinien. Nos actions avaient pour objectif, à notre petit niveau, de renforcer ce processus de paix auquel nous voulions croire. Elles nous ont permis de rencontrer de nombreux jeunes Palestiniens porteurs d'espoir et de paix.

Aujourd'hui, des années de frustrations, d'humiliations, et les manœuvres provocatrices des ennemis de la paix, ont abouti à la reprise du cycle de la révolte, de la répression, des actes horribles de part et d'autre en Israël et Palestine (même si nous ne perdons pas de vue la disproportion dans le nombre des victimes). Nous estimons d'autant plus nécessaire de continuer à travailler dans le domaine des relations internationales entre villes, pour faire entendre le message des droits de l'Homme, du droit de chacun à une vie citoyenne pleine et entière. Elle seule est garante d'une meilleure compréhension de l'autre et, à terme, d'une réduction des violences.

Henri Berthollet
Maire de Romans (5)

(5) Romans a établi un accord de coopération décentralisée avec Bethléem (Territoires Palestiniens), El Jem (Tunisie), Taroudant (Maroc).

s'inscrire dans la durée

La coopération décentralisée est une relation partenariale et contractuelle entre deux, ou plusieurs, collectivités locales ; la moindre de nos réussites n'est pas d'avoir pu entraîner dans une coopération Nord-Sud certaines des villes d'autres pays européens jumelées avec des villes françaises. Par leur ancrage au niveau local, au sein de la société civile même, ces collectivités garantissent la pérennité de cette relation de coopération, au-delà, sauf exception, des alternances politiques.

E.H. : *Quelle plus-value les collectivités locales françaises retirent-elles de ce type d'échanges «à portée sociale» ? Apportent-ils des enseignements ? Si oui, lesquels et à quels types d'acteurs (élus, opinion publique, etc.) ?*

Au niveau de la population et parfois des élus eux-mêmes, l'intérêt de ce type de projets est de renforcer la cohésion sociale, au sens où ces coopérations, par les rencontres qu'elles permettent, sont le meilleur antidote aux tendances racistes : racisme à l'égard des maghrébins ou africains en général ; racisme à l'égard des jeunes concernés par ces opérations. Une mondialisation à visage humain se construit, fondée sur l'ouverture aux autres et sur la solidarité.

Pour les travailleurs sociaux, ces opérations représentent une remise en question et un enrichissement de leur savoir faire ; elles les aident à travailler davantage dans la transversalité, et à établir de nouveaux partenariats au service de leur action, qui peuvent être réinvestis après les expériences d'échanges elles-mêmes (6).

E.H. : *Une proportion importante de ces échanges prend place dans le cadre de coopérations entre la France et les pays d'Afrique de l'Ouest ou du Maghreb. N'est-ce pas limitatif ? Que faire pour activer des coopérations de ce type avec le Proche-Orient ou avec l'Amérique latine ?*

(6) Liens avec les responsables des services techniques des collectivités locales, par exemple, ou avec des acteurs de la vie culturelle, NDLR.

(7) Cf. les dossiers «La coopération Europe-Amérique latine. Proximité, altérité, complicités», *Economie & Humanisme*, n° 344, avril 1998 et «Santiago, Lyon, Montréal. Partenaires pour le développement urbain», *Economie et Humanisme*, n° 346, novembre 1998.

Cette constatation traduit l'état même de la coopération décentralisée française qui est largement tournée en effet vers les pays d'Afrique subsaharienne et méditerranéens (Maghreb mais aussi Palestine, Liban,...). Un nombre important de coopérations est, par ailleurs, orienté vers les pays d'Europe centrale et orientale - Roumanie et Pologne principalement -, témoignage de l'intérêt des collectivités locales françaises pour l'Europe.

Il est vrai que l'Amérique latine est un peu le parent pauvre de la coopération décentralisée française et c'est assez regrettable quand on observe la vitalité des collectivités locales de cette région du monde (7).

propos recueillis par Vincent Berthet

Entre habitants des villes du monde De l'échange à la coopération active

par **Claude Jacquier***

Quoi de plus normal pour les citoyens des villes, tout autour de la planète, que d'échanger entre eux et tout particulièrement sur les affaires qui les concernent au premier chef, à savoir leur quotidien dans les quartiers où ils vivent et les projets qui y sont mis en œuvre ?

Et pourtant, la question de l'opportunité de tels contacts se pose, et elle est souvent «opposée» à ceux qui cherchent à tisser de telles relations d'échanges entre les citoyens des territoires urbains les plus défavorisés. En la matière, et souvent d'ailleurs seulement en de telles circonstances, l'obtention de résultats est partout exigée. Tout au long de ces années pendant lesquelles des intervenants divers (travailleurs sociaux, élus, militants associatifs, fonctionnaires, universitaires) ont organisé ce type d'échanges entre les populations des quartiers, les questions n'ont pas manqué. Des échanges, pourquoi, et d'abord, pour quoi faire ? Tout cela est-il bien utile ? Quel bénéfice pourrions-nous en retirer ?

La première réaction à de telles questions est l'étonnement, tant il apparaît nécessaire de poursuivre ces échanges en ayant à l'esprit le principe, certes un peu naïf, des jumelages de l'après-guerre, celui de rapprocher les peuples pour rendre impossible toute nouvelle conflagration meurtrière. Ces questions valent pourtant qu'on s'y arrête. Que peuvent en effet apporter des confrontations entre des réalités et des civilisations, des situations socio-urbaines, des contextes institutionnels et politiques aussi différents si ce n'est ce zeste d'étrange et d'exotique requis pour pimenter les réunions et les colloques ? Si l'on attend de ces échanges avec d'autres des réponses aux difficultés locales et un approvisionnement en modèles «prêts à l'emploi», alors il est certain que de grandes déceptions sont au bout de ce chemin.

On l'aura compris, ce n'est pas là que se trouvent les fondements des pratiques de coopération internationale dans le domaine du développement social urbain. Au-delà des approches classiques des jumelages et de leur contenu culturel, loin des échanges uniquement et basement utilitaristes, ou encore des missions de tourisme d'affaires très prisées par les édiles locaux, cette coopération à l'oeuvre se fonde sur d'autres principes.

* *Chargé de recherche au CNRS - CERAT (IEP Grenoble), animateur d'un réseau d'échanges entre quartiers européens en crise.*

rendre la mondialisation au peuple

Cette coopération doit tout d'abord être resituée par rapport à l'ouverture nécessaire des villes sur le monde à l'heure de l'internationalisation des marchés et de la globalisation des économies. Cette mondialisation pourrait n'être en effet que «...la manière dont les pays riches, développés et plutôt stables, organisent d'abord entre eux un nouvel espace social...» gommant les vieilles frontières étatiques mais laissant «... s'en ériger d'autres, invisibles celles-là, qui n'ont plus de supports géographiques nets, mais rejettent implacablement les régions pauvres, sous-développées ou instables au pourtour des nouvelles forteresses de prospérité» (1). Cette ouverture sur le monde peut-elle être seulement réservée aux marchandises, aux capitaux, aux flux d'informations et d'idées, ne fonctionner que dans un sens (d'un centre vers une périphérie, des dominants vers les dominés) et se refermer sur les individus (arrêt de l'immigration, limitation de l'octroi des visas, surveillance de la mobilité des forces de travail) ? Nul doute que ce thème de la libre circulation des personnes, l'un des principes de base du libéralisme économique, se heurte à la version autoritaire du libéralisme politique et au protectionnisme des Etats-providence (2).

Développer toutes les formes de coopération et d'échanges entre les populations et les praticiens vivant et travaillant dans ces territoires urbains aux «marges» de la ville, c'est d'une certaine manière rompre avec cette conception mercantile et «exclusive» de la mondialisation. C'est favoriser, sans intermédiaires, l'expression et l'échange des valeurs et des manières de faire de ceux qui n'ont pas voix au chapitre international.

Dans cette perspective, une telle coopération peut favoriser la construction de nouveaux rapports entre les diverses populations qui constituent les villes et peut aider à y édifier ce qui pourrait être appelé «l'espace des diasporas». En effet, les villes et, tout particulièrement celles des pays «post-industrialisés», sont devenues des compositions de multiples diasporas, par la diversité des immigrations qu'elles ont accueillies au fil du temps. Contrairement à ce qu'on peut en dire, ces territoires et ces populations sont loin d'être débranchés des grands flux mondialisés de marchandises, de capitaux et d'informations. Ils sont en fait branchés d'une autre manière, mais d'une manière que l'on ne sait pas voir, sur cet environnement international que d'aucuns considèrent comme menaçant.

Les échanges et la coopération internationale en matière de développement social urbain contribuent ainsi à mettre en relation des territoires urbains et des populations, très improprement qualifiés de ghettos et d'exclus. Il n'est que d'imaginer, par exemple, ce que les villes de la plupart des pays de l'Europe du nord, pays qui ont «accueilli» des immigrations en provenance des pays du pourtour méditerranéen auraient à gagner en organisant une coopération active avec les villes de ces pays-là (3). N'en est-il pas d'ailleurs de même pour les villes d'Amérique, au nord et au sud, dans leurs relations au reste du continent, et du monde ? Il y aurait, là aussi, la possibilité de renforcer des réseaux socio-économiques et culturels propres à dynamiser ces territoires urbains que l'on dit en crise, et de construire des alternatives pour une régénération urbaine qui, jusqu'alors, est restée très en retrait des espérances qu'elle a fait naître.

(1) **J. de Maillard**,
«Le crime à venir.
Vers une société fractale»,
in *Le débat*, n° 94,
mars-avril 1997.

(2) Sur la position pratique
des pays d'Europe à ce sujet,
cf. plusieurs des contributions
du dossier («Demain le droit
d'asile. De nouvelles
frontières»), *Economie
& Humanisme*, n° 345,
juillet 1998.

(3) La réussite des quelques
expériences qui se
développent en un domaine
tend à confirmer
cette perspective. NDRL

le développement se montre avant de se dire

Plus précisément, cette coopération peut permettre de rompre avec les prétentions de certaines approches de la revitalisation urbaine planifiées et décrétées, puis mises en oeuvre sous impulsion et contrôle des autorités étatiques. Dans de telles approches, ces autorités ont tendance à définir de manière bureaucratique leur champ de préoccupations, les initiatives à mettre en oeuvre, le territoire de leur application et la configuration des acteurs à mobiliser. Or, l'art de la régénération urbaine s'oppose à une telle logique descendante («*top down*»). Il consiste, en effet, à confectionner des projets qui soient en prise sur le milieu local dans lequel ils s'insèrent et qui soient mieux installés dans leur éco-système (villes, quartiers et communautés locales) en épousant cette dimension particulière que l'on appelle «le génie du lieu», ses caractéristiques spatiales et morphologiques, ses potentialités sociales et culturelles, en somme sa réalité anthropologique (4). En quelque sorte, la confrontation horizontale par les échanges entre villes entre en résonance avec la nature profonde de ces approches qui privilégient la construction de dynamiques bien enracinées dans leur milieu. Elle suggère une autre manière de concevoir l'élaboration des politiques de régénération urbaine dans une logique ascendante («*bottom up*») s'appuyant sur une fertilisation croisée des expériences locales et sur une hybridation des manières de faire propres à divers pays.

Tout cela suppose une élaboration des programmes au plus près du terrain, mobilisant l'initiative des acteurs locaux et surtout évitant l'imposition d'un cadre de procédures venu d'ailleurs. La nature de ces approches de régénération urbaine conduit donc à valoriser le rôle des échanges horizontaux entre expériences locales. En effet, ce qui doit faire l'objet des échanges, ce n'est pas le fonctionnement procédural vertical, mais les conditions et les modalités d'émergence des projets locaux. Un tel processus n'est pas reproductible et généralisable, il ne se laisse guère cartographier par la procédure. L'art et la manière de faire, le tour de main, qui sont à son origine, sont rétifs à la démonstration et ne se laissent approcher que dans le cadre d'une «monstration», en vraie grandeur. Donner à voir plutôt que donner du verbe, tel pourrait être le fondement essentiel des échanges, car il y a dans ces projets de régénération urbaine quelque chose qui ressemble à un compagnonnage (5), allant des rites d'initiation au chef d'oeuvre, en un processus d'imprégnation et d'appropriation lentes de l'expérience de l'autre. Le dire se tait alors devant le faire et les manières de faire (6).

coopérer... pour soi

Voyager, aller à la rencontre de l'autre, s'imprégner de ses manières de faire met en mouvement une autre dimension de cette coopération, peut-être la plus importante, à savoir son rôle de révélateur et d'analyseur de sa propre réalité. L'échange et la coopération, si elles permettent d'accéder à une certaine connaissance des projets visités, ne constituent pas les visiteurs en experts de cette réalité découverte. En revanche, ils invitent à une relecture de leur propre réalité et induisent une autre intelligence de leurs routines. Ainsi la «crise» des Etats-providence des pays d'Europe, ou du nord en général, prend une tout autre coloration quand on la confronte à la réalité des pays du sud, non pas tant par la nuance que cette réalité peut introduire dans les plaintes des nantis, mais parce que cette réalité les oblige

(4) C. Jacquier, «Repenser les principes et les méthodes de la régénération urbaine», *Urbanisme*, Paris, 1998.

(5) Au sens des pratiques des «Compagnons du Devoir» et autres sociétés professionnelles ordonnées notamment à la formation des jeunes, formation consacrée par l'exécution d'un «chef d'oeuvre».

(6) M. de Certeau, *Invention du quotidien. Arts de faire*, 10/18, UGE, 1980.

à questionner les principes et les mécanismes de base de cet Etat-providence. Elle les invite à redécouvrir dans leurs sociétés des relations et des comportements solidaires perçus comme disparus à jamais, et qui désormais apparaissent utiles pour reconstruire la cohésion sociale.

Un potentiel de coopération inexploité

En France, il est de bon ton d'incriminer les obstacles à toute innovation et même de passer son temps à se trouver de bonnes raisons pour ne pas faire. Parmi ces obstacles, le domaine législatif et réglementaire offre une mine de bonnes raisons. Et pourtant, depuis 1992, la loi autorise les collectivités territoriales à pratiquer la coopération décentralisée en signant des conventions avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements dans les limites de leurs compétences.... Elles peuvent créer des groupements d'intérêt public :

- pour susciter des activités contribuant à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques concertées de développement social urbain,
- pour mettre en oeuvre et gérer toutes les actions requises par des projets et programmes de coopération inter-régionale et transfrontalière intéressant des collectivités locales appartenant à des Etats membres de l'Union européenne (art. 133).

Comme bon nombre d'autres dans le domaine du développement social urbain, ce texte est resté d'une utilisation discrète.

C.J.

C'est un peu ce que disait Michel Marié à propos des immigrés en suggérant la notion de fonction-miroir : face à eux, nous découvrons ce que nous sommes. Ce qu'évoquait aussi, sur un mur de Québec, une inscription sous la signature de Guy Robert «... Quand je suis revenu, j'ai trouvé un tout autre pays, je l'ai du moins vu d'une façon nouvelle, c'est souvent ailleurs qu'on se trouve». L'ailleurs est aussi une route vers soi, indiquait le message. A méditer et à mettre en oeuvre d'urgence.

Claude Jacquier

Les truelles de la rencontre

Depuis 1994, l'Association Drômoise Chantiers Animation et Vie Locale (ADCAVL) relaie pour les chantiers de jeunes les options prises par la ville de Romans en matière de coopération décentralisée, avec ses trois collectivités partenaires (Maroc, Tunisie, Palestine) (1).

Il s'agit principalement de chantiers axés sur la réhabilitation d'un patrimoine ancien, susceptible d'une valorisation touristique, à Romans, au Maroc et en Tunisie. Tous les chantiers mis sur pied depuis six ans dans ces trois sites voient systématiquement une participation tripartite ; ceci est presque exceptionnel dans les opérations de coopération française décentralisée (2) et tend à briser la matrice traditionnelle de la coopération, avec ses rôles figés d'«aidant» et d'«aidé». Cette perspective de réciprocité se trouve renforcée par la participation à des séjours-coopération de jeunes, ou jeunes adultes de Romans en parcours d'insertion ou de pré-qualification avec la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération de cette Ville. «Leur présence ne pose pas de problèmes, constate l'un des partenaires de l'ADCAVL à El Jem (Tunisie). Ils se rendent compte qu'ils ont les mêmes moyens que les autres pour prendre part au travail, pour aider à la réalisation d'un projet».

Les responsables de l'ADCAVL rendent compte ci-dessous de ce qu'est pour eux le bilan de cette dynamique.

Chaque action, chaque chantier constitue une bonne opération par sa lisibilité et sa visibilité pour la population de chaque ville. Au bout de six ans de

travail, on constate que la durée génère un impact intéressant.

A court terme, les chantiers et leurs nombreuses activités annexes (visites, participation à des fêtes, rencontres avec les familles des jeunes participant au chantier...) ont tous eu sur les participants un effet de découverte, d'ouverture à la relation interpersonnelle, de position plus claire par rapport au racisme, d'envie de communiquer aux autres des expériences vécues... Autant d'éléments d'insertion sociale au sens large.

A plus long terme, des liens durables se sont créés entre les personnes des différents lieux. Des relations se sont, par exemple, établies avec d'autres «étrangers» à l'occasion de chantiers internationaux organisés à Romans et auxquels Tunisiens et Marocains ont voulu participer : certains vont maintenant en vacances aux Pays-Bas, en Italie... On assiste donc à un processus qui devient collectif ; cela est dû au nombre de personnes touchées et au fait que l'échange de l'été devient un événement familial, que la population... s'approprie dans sa pérennité. L'appropriation induit également des effets mobilisateurs, ici et là dans la société civile : constitution d'associations de jeunes ou de valorisation du patrimoine et de l'environnement ; organisation de manifestations diverses : théâtre, folklore, danses, musiques.

Plus institutionnelles ou plus associatives, des relations se sont établies entre jeunes de Taroudant et El Jem pour organiser, en dehors de l'apport de l'équipe romanaise, des rencontres et des échanges. Des collaborations régulières se sont aussi instituées entre les deux municipalités concernées.

(1) Dans ce dernier cas, Romans intervient en son nom, mais aussi comme coordonnatrice d'un collectif de six villes coopérant toutes avec Bethléem.

(2) Cf. les propos de **B. Stasi** ci-dessus.

Des points d'attention émergent :

■ La bonne volonté et l'improvisation ne suffisent pas. Il faut une organisation préparatoire, des contacts bien établis avec les lieux où se déroulent les actions, des objectifs et un programme précis.

■ Les participants peuvent être divers, tant qu'ils sont préparés et motivés. D'une façon générale, sont acceptés, au départ de Romans, tous les volontaires. Cependant, il s'avère souhaitable qu'ils possèdent un équilibre (physique et mental) permettant d'expérimenter une certaine déstabilisation, qu'ils aient le désir de travailler et une aptitude à s'adapter à la vie en groupe et aux caractéristiques du pays d'accueil. Des problèmes se posent parfois pour de jeunes maghrébins de Romans quand il s'agit de chantiers au Maghreb, notamment en ce qui concerne le regard qu'ils portent sur le pays d'origine de leur famille (parfois, leur première impression est négative du fait d'une pauvreté qui les déçoit) et le regard que portent les personnes du pays d'accueil sur eux (souvent avec des *a priori* négatifs). Cela demande un travail particulier de préparation.

■ Peut-on faire des évaluations correctes de ces expériences ?

En termes de travail fourni, c'est relativement aisé, mais cet aspect est loin d'être l'essentiel. En termes de satisfaction et d'impact immédiat, l'évaluation peut être trompeuse tant en positif qu'en négatif, car les données changent avec le temps. En termes

institutionnels, on peut apprécier les suites données aux actions, soit localement, dans le cadre de réalisations plus ou moins reprises par d'autres, soit du fait de l'amélioration des relations institutionnelles (par exemple de communes à communes - ou entre ONG - naissance de nouveaux projets indépendants...). En termes «politiques», ces actions confortent des politiques d'échanges intercommunaux de caractère international, notamment entre pays riverains de la Méditerranée (3), qui ont un impact sur les populations locales.

En termes d'insertion sociale, les résultats sont peu quantifiables car très variables d'une personne à l'autre, et ils ne se mesurent que dans la durée : en tout état de cause, on observe une meilleure identification («à l'étranger, nous sommes Français», et aussi «je suis heureux d'avoir senti mes origines», entend-on), la satisfaction très stimulante, en particulier parmi les jeunes filles, d'avoir vécu une expérience exceptionnelle, et une meilleure compréhension de l'autre («quand on voit comme on est reçu là-bas, on ne peut pas être raciste à l'égard des Arabes»...) (4).

En termes d'émotions esthétiques et de liens personnels, affectifs ou intellectuels, et au-delà des nombreuses expressions spontanées de satisfaction à ce sujet, quel pourrait être l'instrument de mesure ? Heureusement, tout n'est pas quantifiable.

Les responsables de l'ADCAVL (5)

(3) Romans s'est intégrée plusieurs années durant au programme Medurbs de l'Union européenne.

(4) Lire les articles de **D. Babigeon** et **P. Kammerer**.

(5) 39 rue Pêcherie, 26100 Romans sur Isère.

Changer de solidarités, changer de monde

Dialogue conclusif avec Saül Karsz* et René Valette**

Economie & Humanisme : *Les pratiques (action humanitaire, chantiers de solidarité, échanges...) impliquant des jeunes ou des adultes de France dits «en difficulté» peuvent-elles vraiment renouveler leur possibilité d'accéder à une pleine citoyenneté ? Peut-on penser, en référence à certaines expériences de ce type, ou à d'autres expériences de coopérants, qu'il y a en quelque sorte une possibilité de court-circuiter le parcours «ordinaire» d'accès à la citoyenneté, l'étape «locale» devenant superflue ? Certains modèles très «spatialisés» qui ont cours sur ce que représente la citoyenneté (insertion active dans son milieu, son quartier, dans la nation, etc.) ne sont-ils pas décalés et inopérants ?*

Saül Karsz : Une série de vraies questions ! En premier lieu, je ne parlerais surtout pas de «jeunes en difficulté», comme s'ils l'étaient dans l'absolu, par rapport à je ne sais quel modèle d'autant plus intangible et indiscutable qu'on ne le définit pas. Il s'agit plutôt de jeunes que l'on se représente - du fait de l'intervention des services sociaux, des signalements scolaires, ou de voisinage, des interventions policières et éventuellement de la justice - comme ayant des difficultés, etc, et ce en fonction des critères, consignes et modèles de ces services. Sans nullement prétendre que cela est toujours arbitraire, j'avoue avoir de fortes réticences à parler d'emblée de «jeunes en difficulté» : comme si leurs difficultés les définissaient ! Si tel était le cas, on voit mal ce qu'on pourrait faire avec eux ! En outre, s'ils étaient définis par leurs difficultés, réelles ou supposées, on serait en train de se servir des populations «en grande difficulté» (pauvres du Sud, réfugiés, victimes de catastrophes, etc.) pour sauver les jeunes en difficulté chez nous. On leur «refile» nos gens en difficulté comme des déchets toxiques. Rapport utilitaire, sorte de colonisation *soft* ?

accompagnements

Quant à risquer de court-circuiter les parcours «ordinaires» d'accès à la citoyenneté, ce n'est pas forcément un inconvénient ! A condition, toutefois, qu'il ne s'agisse pas d'aumône octroyée aux gens de là-bas, mais d'une coopération/collaboration/alliance, et donc d'un apprentissage réciproque. Il peut être intéressant, ou mieux, fructueux, de court-circuiter la logique des classements institutionnels, d'éviter autant que possible les étiquetages. Le plus important, à mes yeux, est que dans les expériences de coopération internationale (ou même nationale) mises sous le signe de la collaboration/alliance, les sujets concernés ne sont pas pris en charge, mais bel et bien accompagnés. Et ce n'est pas la même chose ! La logique de la prise en charge implique toujours, peu ou prou, qu'il y ait quelqu'un - individu, institution - qui prétend savoir ce qui est bon pour autrui : rien d'étonnant à ce qu'on trouve souvent des personnes qui rejettent, non pas toute aide, mais cette

* Philosophe et sociologue, enseignant à l'université Paris I, animateur du Groupement d'Etudes de Pratiques Sociales, conseil et formateur au service de structures de travail social.

** Géographe et géopoliticien, vice-recteur jusqu'en 2000 de l'université catholique de Lyon, militant de solidarité internationale et formateur de coopérants (Médecins du Monde, Service de Coopération au Développement...).

aide particulière qu'est la prise en charge, fortement teintée d'imposition, de contrainte quelque peu angélique.

Tout se tient, à mon avis : le refus de désigner les jeunes ou les adultes en question comme «en difficulté», et la priorité à cette perspective d'accompagnement. La caractérisation comme «en difficulté», en effet, renvoie forcément à une notion de manque, et donc tend à enfermer l'aide à l'insertion dans une perspective de ratapage de la conformité à un modèle social moyen, ou ordinaire.

E.H. : *Mais n'a-t-on pas tendance, dans un certain nombre d'organisations, à dire plus ou moins explicitement aux personnes en processus d'insertion : l'action humanitaire, le chantier de solidarité, voilà ce qui serait bon pour vous ? Le don de soi est-il compatible avec une certaine injonction ? Peut-on s'ouvrir à l'autre sans l'avoir vraiment soi-même désiré ?*

S.K. : Risque réel, sans doute. Mais pourrait-il en être autrement ? Ce qui est à craindre, c'est moins la contrainte «en soi», par définition, que la contrainte qui se déguise en bonté sans frontières. Rappelons-nous de quoi le Purgatoire est pavé !

René Valette : Certains jeunes ou adultes sont en péril si quelqu'un, dans une période de crise profonde pour eux, ne les entraîne pas à agir ! Quant à ce que représente vis-à-vis de la citoyenneté un travail «en coopération», j'ai pu repérer trois types de démarches.

Certains sont «mal dans leur tête», ont du mal à trouver leur place dans la société - ce qui ne signifie pas, parfois bien au contraire, qu'ils soient d'origine sociale pauvre. Ils perçoivent le départ en coopération comme une chance de régler des problèmes qu'ils ont avec eux-mêmes. Parmi ceux-ci, certains reviennent en France plus fragiles encore qu'ils ne le sont au départ. Rien n'a progressé pour eux.

Une seconde catégorie correspond à des jeunes de milieu familial militant, pour lesquels une expérience de contact avec les peuples en développement est comme le prolongement naturel d'une éducation et d'une expérience dans lesquelles l'universel fait partie du langage courant. On les retrouve notamment parmi ceux qui se préparent à des métiers de soignants. Pour eux, l'expérience de stage ou de séjour plus long au «Sud» représente, à certaines exceptions près, une ouverture assez extraordinaire.

Une troisième catégorie, selon mon expérience, est celle de jeunes professionnels s'impliquant pendant deux ans en coopération avec des motivations très réfléchies, mais pour qui le retour en France est vécu comme extrêmement déstabilisant. Ils ont beaucoup de mal à se réinsérer, jugent la France et les français décevants, mesquins... A bon escient, certains organismes privés de coopération passent maintenant autant de temps à aider les coopérants dans leur réinsertion qu'à évaluer leurs motivations avant leur sélection et à les préparer avant leur départ.

Par rapport au lien entre expérience de solidarité internationale et accès à une citoyenneté active, je serais donc très nuancé. Certains, du fait de leur culture fami-

Agir en solidarité internationale : à quelles conditions ?

Ces quelques idées forces quant aux conditions d'une pratique de solidarité internationale porteuse d'intégration et de développement pourraient apparaître pour certaines comme des évidences, pour d'autres comme des vœux pieux. Cette énumération témoigne en elle-même de la complexité et de la difficulté d'une mise en œuvre «éthique» d'actions de solidarité internationale.

■ Il convient en premier lieu de s'interroger sur la légitimité, en tant qu'étranger, à intervenir dans un pays en difficulté. Il ne faut pas faire croire et s'imaginer que l'on va, par exemple, sauver l'Afrique parce que l'on va construire une école dans un village... Aujourd'hui, on sait que le bon cœur ne suffit plus, d'où la nécessité d'envoyer des experts sur le terrain. Mais il convient de se prémunir contre les dérives de l'humanitaire, comme par exemple le risque que les experts ne deviennent des «fonctionnaires de l'humanitaire». Il apparaît évident que l'on ne peut pas faire d'humanitaire sans logistique organisationnelle et administrative, mais on oublie trop souvent qu'il n'y a pas d'humanitaire sans l'intelligence du cœur.

■ Il est essentiel que les populations les plus défavorisées, «là-bas», soient partie prenante des actions de développement, qu'elles deviennent acteurs de la solidarité et pas seulement bénéficiaires. Même dans les situations d'urgence, il est important de faire entrer les populations dans une dynamique, leur apporter l'étincelle pour qu'elles ne s'enferment pas dans un statut de victime, les accompagner pour passer du statut de victime à celui d'acteur.

■ Attention aux risques de l'assistanat et de l'improvisation. Il convient ainsi de raisonner en terme de projet, de penser et agir dans la durée, c'est-à-

dire d'imaginer et mettre en œuvre des projets durables ; ce qui implique de discuter et travailler la question du développement, ici et là-bas. Par exemple, cela peut consister à privilégier l'économie locale, en achetant des produits locaux, quand cela est possible. Il paraît aussi important, lors de montage de projets, de passer par des relais locaux, par des partenaires des pays concernés. Et il faut savoir se retirer d'un pays pour que les populations locales se prennent en charge, s'émancipent.

■ Il convient de faire attention aux dangers de l'intrusion dans la vie des populations locales et être conscient des risques d'acculturation (en voulant bien faire, on peut modifier les structures sociales d'un village...). D'où la nécessité d'agir dans la complémentarité et la réciprocité. Il n'y a pas de solidarité sans compréhension les uns des autres, car dans la coopération, ce qui importe, c'est l'échange, la relation. Or la rencontre ne peut se faire sans la confiance, confiance réciproque et mutuelle : savoir écouter et savoir recevoir. Une véritable action humanitaire implique d'être en capacité de reconnaître la richesse de l'Autre.

■ Si la solidarité internationale, c'est la rencontre avec l'Autre, pour réussir cette rencontre, il faut s'y préparer. Il est par exemple essentiel que les personnes qui partent en mission soient associées au projet dès son origine. De l'humilité est nécessaire pour partir en mission à l'étranger, et il faut savoir se remettre en cause et se questionner. Il convient enfin de prévoir un accompagnement individualisé, un suivi, lors du retour en France.

Frédérique Bourgeois

*D'après les travaux en ateliers du Forum «Intégration citoyenne et solidarité internationale»,
13-14 octobre 2000, Romans*

liale notamment, pensent plus naturellement mondial que local ; ils ont conscience de leur citoyenneté locale - village, association... - et de leur appartenance au monde, l'échelon de la citoyenneté nationale étant absent. Par ailleurs on ne doit pas oublier que les rencontres vécues au cours d'une mission humanitaire - particulièrement pour l'instant en Tchétchénie - peuvent être avant tout un ébranlement.

E.H. : *L'impact de la solidarité internationale vis-à-vis de l'accès à la citoyenneté renvoie donc aux motivations de l'aide...*

S.K. : Il est plus que probable que les populations «là-bas» aient besoin d'aide. Mais il est tout aussi certain que nous, dans notre Europe florissante, nous avons besoin d'aider, énormément besoin. Il est presque banal d'énoncer cela !

R.V. : Pour ceux qui se destinent à partir coopérer, ce n'est pas si banal que cela... Avec de futurs coopérants, j'insiste toujours sur cette nécessaire inversion de leur perception la plus courante au départ : peut-être apporteront-ils quelque chose à leurs partenaires, mais dans tous les cas l'expérience de coopération ou de solidarité peut être pour eux porteuse d'enrichissement personnel. Et c'est principalement ici, à leur retour, qu'ils auront à exercer un rôle socialement utile.

S.K. : Une des questions-clés est donc celle de l'accompagnement des adultes ou jeunes qui, d'eux-mêmes ou suite à la suggestion d'un intervenant social, sont impliqués dans des séjours humanitaires ou solidaires : accompagnement avant, et après l'expérience ; car ce qui importe, ce n'est pas seulement que la personne «aille mieux» - ce qui n'est pas à négliger évidemment - mais qu'une certaine éthique des relations entre sociétés soit mise en avant et progresse. Et cela, un certain nombre d'organisations «sociales» le savent et l'affichent.

des appartenances ouvertes

Dans tous les cas, la citoyenneté élargie dont nous parlons n'est ni gagnée ni perdue d'avance. Et cette voie d'une citoyenneté comprise comme mondiale, on ne doit pas l'oublier, est très exigeante pour ceux à qui elle est proposée. Citoyenneté ayant un caractère mondial : voilà une expérience inédite, susceptible notamment de freiner cette couche de sensiblerie plus ou moins creuse que, malheureusement, on inflige aujourd'hui à la belle et forte notion de «citoyenneté». Tarte à la crème ? C'est pour l'éviter, justement, qu'il convient de ne pas réduire la question de la citoyenneté à la question de la nationalité légale : au troisième millénaire, le mot d'ordre n'est-t-il pas, justement, «pensons global, agissons local» ? C'est peut-être une chance que de participer à une «insertion» qui déborde le registre professionnel : insertion sociale, voire mondiale... (1)

C'est à ce défi, il me semble, que seront de plus en plus confrontées les démarches humanitaires, sous peine de retomber dans une forme de charité vis-à-vis des gens d'ici et des gens de là-bas. Bien sûr, immédiatement, cela pose un ensemble de questions politiques - difficiles, mais incontournables - quant aux orientations d'une telle insertion, quant à ses rapports avec les autres modalités d'intervention, quant au genre de société et de rapports sociaux dans lesquels on propose une insertion (2).

(1) Lire en tête de ce dossier l'article de **C. de Wenden**.

(2) Cette thématique est présente supra dans l'article de **D. Clerc**.

E.H. : *Précisément, un certain nombre de migrants ne sont-ils pas déjà dans cette configuration de citoyenneté mondiale, ou d'appartenances multiples ? On peut penser, comme expression de cette tendance, aux formes de coopération au développement reposant sur des collectifs d'immigrés.*

R.V. : A cette nuance près que ces collectifs camerounais, maliens, marocains, cambodgiens... semblent très polarisés sur les localités, ou l'ethnie, dont ils sont originaires. Leur sentiment de responsabilité à l'égard de leurs compatriotes pauvres est très estimable, mais n'implique pas forcément une ouverture plus large.

E.H. : *A tout le moins, ils manifestent par là une bi-appartenance, qui a sa propre fécondité dans un contexte de mondialisation.*

R.V. : Oui, certains émigrés, ou exilés, sont des ponts entre les cultures. Mais gardons-nous de juger cette position comme facile, car elle suppose d'élargir son horizon, d'adopter en quelque sorte les clés d'intégration sociale valables dans le pays d'immigration, tout en assumant son identité de base.

Et cette logique d'hybridation et non de négation de soi s'applique dans les deux sens : certains militants des relations de solidarité internationales idéalisent complètement le pauvre du Tiers-monde et voient dans leurs partenaires du Sud, sans aucune prise de recul, des références pour toute action au service du développement, ici et là-bas. Cette attitude, des tiers-mondistes catholiques l'ont eue par exemple à l'égard des «communautés ecclésiales de base» latino-américaines.

S.K. : Elle est courante aussi parmi des travailleurs sociaux français ; elle tient de la méconnaissance, voire du mépris d'autrui : «votre honnêteté m'intéresse, mais pas votre réalité»...

E.H. : *Le fait d'impliquer des pauvres du «Nord» dans la solidarité internationale est-il susceptible de renouveler la solidarité internationale ou au contraire n'y a-t-il pas là, vis-à-vis de l'opinion française en particulier, un alibi, un habillage «social» tendant à masquer et freiner les caractéristiques dominatrices de la coopération (d'autant que c'est souvent la coopération publique qui finance ces opérations) ?*

N'y a-t-il pas lieu, à la suite de l'éclatement des formes que prend la coopération au développement, de redéfinir ce qui fait son efficacité ? Autrement dit, comment répondre aujourd'hui à la question : peut-on cesser d'aider sans laisser mourir ?

S.K. : Là encore, tout dépend de l'accompagnement. Effectivement, il peut exister des formes de «couverture sociale», productrice de bonne conscience, d'une coopération très traditionnelle dans ses logiques, très conformiste.

des synergies au service de la justice

R.V. : Tant que la circulation d'argent, ou de services rendus, reste à sens unique, le partenariat réciproque reste largement une utopie (3).

(3) Cf. pour des perspectives très opérationnelles de rupture avec la logique d'aide unilatérale, Les Cahiers *Aider*, c'est pas donner, coordonnés par **B. Lecomte** et **Ch. Vadon**, Ed. Grad-Ritimo, 2000.

S.K. : La question stratégique est celle qui clôt votre interpellation : peut-on cesser d'aider sans laisser mourir ? Face à cette interrogation, on ne peut qu'admettre les limites de toute forme de coopération concrète et directe, et rouvrir la question du politique, appliquée à la coopération. Plus on s'entête à esquiver l'inexorable dimension politique de l'humanitaire, de la coopération, etc, et plus les démarches d'insertion qui y sont associées butent sur des féroces contradictions institutionnelles, professionnelles, et bien entendu aussi subjectives...

R.V. : L'instauration d'une coopération centrée sur l'échange n'est pas exclusive d'une perspective de rétablissement de la justice vis-à-vis des besoins fondamentaux.

Ma conviction est qu'il y a besoin, dans chaque pays et à l'échelle du monde, d'une synergie entre les forces traditionnelles de solidarité Nord-Sud, dont les syndicats, les Eglises, les ONG de développement, et les nouveaux mouvements sociaux : collectifs contre la dette du Tiers-monde, mouvements pour la taxe Tobin, visée du commerce équitable... auxquels adhèrent plus facilement des jeunes qui sont mal à l'aise dans les structures lourdes. Cette synergie peut à la fois renforcer l'émergence d'une citoyenneté mondiale et vivifier ou renouveler les politiques de coopération (4).

Certaines associations de solidarité internationale assez militantes dans leur projet ont elles-mêmes besoin d'un tel renouvellement. Les structures, et les alliances entre elles, ne doivent jamais être figées.

E.H. : *Jusqu'où peut-on soutenir que l'ouverture à l'autre est un bénéfice pour le développement personnel de quelqu'un si les voies de type professionnel de son insertion n'ont pas été préparées dans le même temps ? En définitive, les pratiques de solidarité internationale n'amènent-elles pas à remettre en cause le report sur l'individu «tout seul» du travail de construction de son identité ?*

S.K. : Cette interrogation, et c'est heureux, vaut remise en cause de l'individualisme ambiant en Europe.

R.V. : On risque, sous l'influence de la poussée économique libérale, de sur-valoir le registre professionnel dans les facteurs de l'intégration sociale. Comme on sait que cette reconnaissance professionnelle sera pour certains très difficile, il faut explorer jusqu'au bout les autres supports, dont celui de la rencontre de l'autre. Ce qui amène à croire aux potentiels de la solidarité internationale pour l'intégration sociale, tout en adoptant une attitude de scepticisme actif à l'égard de tout ce qui peut s'organiser trop vite, ou en misant de façon trop systématique sur ces expériences.

(4) Lire plus haut dans ce dossier les propos de C. Grzybowski.

propos recueillis par Vincent Berthet

Questions d'avenir

Le fait de penser et d'expérimenter la solidarité internationale en la liant à une action de lutte contre l'exclusion en Europe suggère quatre déplacements par rapport aux idées et aux pratiques courantes en ces domaines.

■ En premier lieu, il en va de la conception que l'on a des facteurs «efficacité et compétence» dans la relation de coopération ou dans l'intervention humanitaire d'urgence. Il est de plus en plus sûr que l'on ne peut envisager une coopération digne sans privilégier à tous les niveaux cette condition de base qu'est le respect, la considération envers celui qui en est, sur le plan matériel, le bénéficiaire. Les expériences heureuses vécues par des «coopérants aux mains nues» viennent renforcer cette option. Elles prennent en défaut la priorité donnée souvent, pour caractériser les «bons» intervenants, à l'envergure apparente de leur «capacité d'aide», à leurs savoirs. Outre qu'ils sont parfois illusoire hors de leur contexte ordinaire (carence de moyens techniques, inadaptation au milieu local des processus d'action appris...), ces «atouts» limitent ou entravent souvent cette attitude d'écoute qui est indispensable pour enclencher une dynamique d'échange. La démarche ethnologique, la rencontre «culturelle», voire même certaines formes de tourisme non prédateur, déliés de toute perspective d'aide, n'ont-ils pas parfois été l'amorce de véritables solidarités entre les groupes sociaux concernés et leurs visiteurs (1) ? Inversement, l'obsession du résultat d'un très grand nombre de consultants internationaux, coopérants, agents humanitaires (et de leurs financeurs publics ou privés (2)) tend à bloquer toute possibilité d'échange autour des différences et des valeurs respectives.

En ce sens, celui qui pour aider n'a que ses bras, son ouverture d'esprit et un sens de la résistance à la souffrance humaine, avivé (mais rien n'est auto-

matique en la matière) par ses propres épreuves sociales et difficultés matérielles, est compétent. La pratique de l'humanitaire et de la solidarité internationale par des «agents» que ne signalent ni leur professionnalité ni leur position sociale «bien insérée» est positive : elle réintroduit en première ligne, dans la coopération au développement, le critère de la modestie, indispensable à l'établissement d'un échange durable et même à l'appui, sur le long terme, à un développement plus visible.

■ Ces pratiques, pour la plupart récentes, peuvent alimenter également la réflexion collective sur la réciprocité dans la coopération. En règle générale, cette réciprocité, présentée comme très souhaitable, renvoie à la question suivante : que reçoivent ou pourraient recevoir les «riches» de la part des «pauvres» qu'ils aident ? On oublie presque toujours la question précédente : ceux-ci vivent-ils les relations de coopération comme à leur bénéfice ? Ou encore, les apports de la coopération ou de l'action humanitaire ne sont-ils pas une composante minoritaire d'un système de relations qui fonctionne à leur désavantage - et dont l'aide pourrait être considérée comme le masque ?

La greffe d'une perspective d'aide à l'insertion sur la coopération et l'humanitaire vient bousculer cette interrogation incomplète sur la réciprocité : elle fait de l'apport attendu du «Sud» pour ceux du «Nord» un élément constitutif, explicite, de la relation. Elle desserre l'étau de la domination de celui qui a le «pouvoir - souvent financier - d'aider», elle équilibre les dûs et les avances entre les protagonistes. Les uns et les autres peuvent donc s'affirmer plus authentiquement «partenaires». On pourrait ajouter que ce relatif assainissement de la coopération se diffuse au-delà du cercle relativement restreint de ceux qui sont personnellement engagés dans ces échanges : du fait de leur vécu et de ce qu'ils en

(1) On peut penser notamment à l'engagement pour les droits de l'Homme en Amérique latine de nombreux amoureux des arts de ce continent. Sur un plan plus fondamental encore, lire la biographie de Germaine Tillion par **J. Lacouture** (*Le témoignage est un combat*, Seuil, 2000).

(2) «Coopération au développement : les raisons des plus forts», tirait *Economie & Humanisme* pour un dossier sur les logiques institutionnelles des financeurs du développement (n° 325, 1993).

expriment, le regard porté, dans leur pays d'origine, sur les populations qui ont été leurs partenaires se modifie.

■ Sur un troisième point, ces formes d'action intégrées invitent à un déplacement : il en va des repères courants sur la citoyenneté. Autour de la question brûlante des appartenances, de l'accès à la citoyenneté, ces expériences ouvrent de nouvelles voies (3). Elles démultiplient les options reconnues comme légitimes de «rattachement citoyen» et sont en cela facteurs de liberté. Ce peut être à l'autre bout du monde (ou en tous cas hors de chez soi), dans l'intensité d'une action et (ou) d'une rencontre, que l'on se découvre appartenir à l'humanité ; ce peut être aussi comme membre d'un «corps» associatif, d'un courant de solidarité «extra-territorial» que l'on se découvre lié, enraciné, soutenu et soutenant : pouvoir répondre ensemble à l'appel de l'autre qui souffre, c'est franchir le seuil de l'humanité (4). La participation à une intervention indispensable d'aide, le choc d'un accueil aussi large que gratuit peuvent être une expérience vécue de l'amour qui sauve, qui maintient en vie et qui intègre. Si, pour paraphraser Khalil Gibran, «nos enfants ne sont pas nos enfants», ceux des autres - et par extension, tout être qui ne fait pas partie de notre cercle naturel - peuvent devenir nos enfants ; ils peuvent ainsi nous introniser dans une p(m)aternité, une responsabilité, dirait Lévinas, qui donnent directement et indirectement - parce que l'on acquiert la conscience de sa singularité irremplaçable - un rôle dans la société.

Ainsi, ces pratiques originales, dans un certain nombre de cas, prennent à contre-pied la définition fermée - et enfermante, donc plus ou moins rejetée - de l'accès à la citoyenneté : le respect, de la part des jeunes plus ou moins en marge, de leurs

devoirs, dans une société qui a priori n'honore que très mal leurs droits. De plus, le comportement de certains de ses représentants patentés accréditerait plutôt l'idée que le tricheur est un «bon» citoyen... Ces pratiques restituent à la citoyenneté, contre la marchandisation des rapports sociaux et sa conception «comptable» de la citoyenneté (je donne peu - j'attends peu), sa composante d'aventure humaine partagée, son volet spirituel.

■ Enfin, ces formes d'action suggèrent un déplacement quant à une préoccupation très courante dans les pratiques de solidarité : la recherche d'une cohérence de l'action, la chasse aux contradictions et aux prises de risques. Car il est certain que la cohabitation de la lutte contre l'exclusion et de la solidarité internationale n'est pas exempte du risque d'ambiguïté et de risques d'incidents, de ratés divers dans les interventions. En cela, elle s'oppose aux conceptions relativement mécanistes des parcours d'insertion et à cette idée répandue, et très normative, qui voudrait que les «bonnes pratiques» expérimentées ici soient probantes là. On ne le répétera jamais assez : pas d'insertion en kit.

L'existence de contradictions possibles, dans certaines limites bien sûr, n'est donc pas à redouter en principe ; car celles-ci laissent aux «bénéficiaires» des marges de liberté, ou une faculté de dire «non», qui n'existent pas dans la conception cadrée et encadrée de l'insertion. Comme les processus de développement collectifs, les itinéraires d'insertion passent par des tensions et des échecs, l'accompagnement social étant peut-être principalement à situer comme ce qui aide à «rebondir» et à «trouver-crée» (5) son propre chemin.

Vincent Berthet

(3) Ce thème est abordé également de front dans ce dossier par les articles de **C. de Wenden**, **D. Clerc**, et par les propos de **S. Karsz** et **R. Valette**.

(4) Sur ce pouvoir structurant de l'empathie avec le visage de l'autre, cf. une grande part de l'œuvre d'**E. Lévinas**. Lire par exemple **Fred Poché**, *Penser avec Arendt et Lévinas*, Chronique Sociale, 1998.

(5) Selon l'expression de Winnicott, à propos de la découverte par chacun de ses voies d'avancée vers l'état d'adulte. Cette expression «Trouver-crée» est devenue le nom d'une association de réflexion et de formation sur l'orientation des jeunes et des adultes

Le piège identitaire et le découpage du territoire

par Daniel Mandon*

La propension à réfléchir, étudier, valoriser l'identité culturelle, ethnique, locale ou régionale est à la mesure de la «fièvre identitaire» actuelle et des revendications identitaires qui ne manquent pas de s'exprimer de manière passionnelle chaque fois qu'est abordée la question de l'organisation du territoire, des pouvoirs locaux et régionaux, de la décentralisation ou de la réforme de l'Etat.

Ainsi, lors du débat parlementaire sur l'aménagement du Territoire et le projet de loi Pasqua de 1995, un député en commission, paraphrasant César dans la trilogie de Pagnol interpellait l'un de ses collègues «Tu me fends le territoire !», comme si tout ce qui touche au territoire national devait nécessairement affecter notre identité.

Certes, la confusion entre identité et territoire ne date pas d'aujourd'hui ; et la culture historique européenne qui a toujours valorisé la pluralité, la diversité et les autonomies, témoigne de cette tension précieuse entre universalité et enracinement - ouverture et délimitation. La notion d'identité, liée à l'existence elle-même, n'appelle-t-elle pas le meilleur et le pire ?

Pour le politologue Jean-François Bayart, «toute identité est un simple fait de conscience, relatif et incertain» (1). Il montre l'inadéquation d'une conception ethnocentrique de la cité avec les questions posées par la modernité des sociétés contemporaines. Il voit aussi dans cette nouvelle vague de mobilisation identitaire, la conséquence d'une problématique qui depuis deux siècles n'a eu de cesse de vanter les vertus du nationalisme et de l'ethno-citoyenneté et, *a contrario*, des particularismes ou des micro-régionalismes qui se sont nourris dans le temps et l'espace de cette volonté politique.

Une telle quête obsessionnelle - voire ces guerres de reconquête, sur les chemins d'une identité soi-disant en péril - n'a pas seulement des effets dramatiques au niveau des macro-phénomènes de la politique internationale. Elle sévit jusque dans le plus petit village cerné par une intercommunalité plus ou moins fantasmée et tenté de se replier à l'ombre de son clocher, en prétextant l'exercice d'une démocratie de proximité et au nom d'un principe de subsidiarité trop souvent bafoué et illusoire.

* Professeur
d'anthropologie
à l'université Lumière
Lyon II, vice-président
du Conseil Général
de la Loire,
ancien député, auteur
de Culture et changement
social, *Chronique Sociale*,
Lyon, 1990 et Trouble
fête, Editions J.P. Huguet,
2000.

(1) Jean-François Bayart,
L'illusion identitaire, Fayard,
Paris, 1996.

globalisation et particularismes locaux

Ainsi, depuis une décennie, les enquêtes successives confirment un pressentiment : les Français, pour tout ce qui concerne l'aménagement du territoire votent proximité et identité. Ils font plus confiance aux collectivités locales qu'à l'Etat ou à l'Europe et comptent sur une plus grande proximité avec leurs élus locaux. Plus les cercles de décision s'éloignent géographiquement, plus ils suscitent méfiance ou hostilité.

N'est-ce pas le fruit d'une contradiction majeure d'aujourd'hui que de voir s'accroître corrélativement une unification progressive de l'humanité, liée au rapprochement et au brassage des cultures, à certaines formes, par exemple, de radicalisation des questions économiques et écologiques... et d'un autre côté, un besoin accru d'affirmer sa spécificité, son particularisme, de retrouver ses racines - ou de les réinventer - et de cultiver sa différence dans un monde d'anonymat, d'oubli, de fugacité et d'indifférence.

Mais, il est aussi illusoire de croire que la globalisation économique ou culturelle amorcée au début du XIX^{ème} siècle conduit nécessairement à une standardisation générale des comportements, comme on dénonce, aujourd'hui, dans la mondialisation une «macdonaldisation» de la planète ! Les mouvements d'acculturation et de frictions interactives provoquées par cette globalisation aboutissent aussi à de nouveaux processus de différenciation. N'est-ce pas au moment où s'unifie l'espace hexagonal français que l'on valorise et réinvente les traditions locales, certaines fêtes calendaires et tout un patrimoine régional... dans une France, fière de ses nombreux vins, de ses 365 fromages ?....

Pris dans un tourbillon de la modernité et la fin d'une civilisation rurale, le terroir atteint dans la conscience malheureuse et immémoriale de ses vertus - illustrée depuis un siècle par l'ouvrage de René Bazin *La terre qui meurt* - se rebelle et redresse la tête. Devient-on pour autant «pèlerin de son histoire» ou touriste de soi-même ? (2)

Cette prédisposition à la spécificité, aux particularismes, ce besoin si naturel d'enracinement est loin d'être antinomique avec un accès à l'universel. Loin d'enfermer chacun dans ses propres particularités culturelles et la relativité de ses valeurs... la référence à l'universel devient la base de l'interrogation essentielle qui tisse «le fragile réseau de la compréhension mutuelle» (3).

Cette crise d'identité relève donc du double mouvement vers l'universel et la reconnaissance des particularismes. A l'heure d'une mondialisation, ne dit-on pas que les crispations solipsistes (4) et les affres du communautarisme apparaissent inévitables ? Comme si une telle globalisation des échanges devait aboutir, sous la pression des revendications centrifuges, à une sorte de «balkanisation» du monde.

L'actualité de ce début de siècle regorge d'exemples, au moment où le tissu moral de la communauté s'effiloche. Un philosophe comme Michaël Sandel (5) souligne l'importance prise par des particularismes à l'ère de la mondialisation : «Dans le monde d'aujourd'hui, l'Etat-nation est en butte à deux sortes de défis» écrit-il,

(2) **Alain Finkielkraut**, dans son essai sur l'actualité et la modernité de Peguy, in *Le Mécontemporain*, Gallimard, Paris, 1992 et les ouvrages de Georges Steiner.

(3) **P. Valadier**, «La fausse innocence du relativisme culturel», in *Etudes*, juillet-août 1997, p. 56, et «Equivalence des cultures et tyrannie des identités», *Esprit*, janvier 1997.

(4) Le solipsisme est la théorie selon laquelle il n'y aurait pour le sujet pensant d'autre réalité que lui-même (définition du *Petit Robert*), NDLR.

(5) **Michaël Sandel**, «Les Démocraties face au défi des identités communautaires», in *Le Monde* du 30 janvier 2001.

«D'une part, la mondialisation économique l'attaque d'en haut. Entreprises multinationales et flux mondiaux de capitaux ne cessent d'éroder la souveraineté effective des nations, tandis que l'émergence d'une société civile internationale donne peu à peu naissance à des formes supranationales de prises de décisions politiques... D'autre part, la Nation est trop grande pour permettre à tous les groupes qui la composent de donner libre cours à l'expression de leur identité collective - bref, pour répondre à la demande croissante d'autodétermination linguistique, religieuse ou culturelle...». Et que dire, au niveau plus local, de l'intercommunalité des regroupements dont le seul projet, parfois fondé sur une identité dépassée ou rêvée, consiste à éviter des solidarités plus larges et plus réelles ?

le rapport de l'identique et de l'altérité

Dans une perspective plus anthropologique, ce qui est constaté au niveau de l'action se vérifie encore davantage dans le domaine de l'étude et de la recherche ; et plus d'un novice en sciences sociales est tombé dans ce piège identitaire ! Jean Poirier, dans le traité d'ethnologie régionale, n'avouait-il pas : «L'une des principales difficultés que nous ayons rencontrées concerne le découpage des ensembles ethniques et culturels, aux divers niveaux : il est bien évident qu'aucune solution n'est pleinement satisfaisante ; il existe de multiples interférences et superpositions entre les différents critères : d'ordre historique, géographique, ethnique, politique, etc.» (6).

Avec l'accélération d'une certaine globalisation des échanges sur l'ensemble de la planète, une idéologie élitiste liée à cette mondialisation a mis le métissage culturel à la mode. Mais là encore, ne s'agit-il pas d'une «notion piège» ? (7) Une pensée de la rencontre métisse ne saurait se confondre avec tout ce qui est bigarré ou avec le plaisir gourmand du foisonnement baroque. Il s'agit davantage d'une pensée de la tension, du conflit, de la transformation..., d'une pensée de la résistance tant à l'indifférenciation et à la standardisation qu'à l'exacerbation différentialiste des particularismes identitaires (8). Ainsi le terme d'identité est faussement clair, mêlant aussi bien l'appartenance à un groupe, à un système de valeurs, à une religion ou à une culture dans un jeu d'inclusion et d'exclusion, mouvant et relatif.

«Le sentiment d'identité culturelle provient de l'appartenance à un groupe, dont la définition et la cohésion reposent sur un système, commun et relativement cohérent, de valeurs et d'institutions», écrit Albert Memmi (9). Ces variables forment ainsi «un triangle qui dessine la scène où se déroule le drame identitaire de chaque groupe». Ainsi, «le triangle de l'identité culturelle du Juif, par exemple, aurait à ses trois sommets : la *judéité*, ou le fait et la manière d'être juif, laquelle se définit par la *judaïcité*, ou groupe juif, et par ailleurs, par le *judaïsme*, ou ensemble des valeurs et institutions juives» (10). Les fluctuations identitaires peuvent aussi prendre l'aspect des flots trompeurs du triangle des Bermudes !

Ce thème de l'identité, en effet, se situe non seulement à un carrefour, mais à plusieurs, intéressant à des degrés divers toutes les disciplines... et plus particulièrement l'anthropologie puisque c'est en imputant à celle-ci une obsession de l'identique que d'aucuns font son procès, précise Levi-Strauss, dans un séminaire sur l'identité.

(6) in *Ethnologie régionale*, Tome 1, La Pléiade, Gallimard, 1972, p. 7.

(7) **Jean-Louis Amselle**, «Le métissage : une notion piège», *Sciences Humaines*, n° 110, novembre 2000, p. 50.

(8) Cf. **François Laplantine** et **Alexis Nous** (dir.), *Dictionnaire des métissages*, Fayard-Pauvert, Paris.

(9) Universitaire et écrivain tunisien de langue française, auteur de nombreux ouvrages tels que *Portrait d'un colonisé*, Corréa, 1957 ; *Portrait d'un Juif*, Gallimard, 1962.

(10) Cf. **A. Memmi**, «Les fluctuations identitaires», in *Esprit*, janvier 1997, p. 96.

En fait, ce processus identitaire se construit dans le temps avec ce qui perdure, dans l'espace avec ce qui rassemble et dans ce rapport de l'identique et de l'altérité, avec ce qui distingue, puisqu'on se pose toujours en s'opposant ! En réaction contre l'angoisse éprouvée à la suite de contradictions et d'incertitudes mal assumées par la collectivité, le principe identitaire est un processus de défense ; censé unifier et redonner du sens, il se situe d'abord au niveau des représentations collectives d'un vouloir vivre ensemble.

Ce que Freud appelait le «narcissisme de la petite différence», ne se réduit pas seulement à une régression ou à un quelconque tribalisme primitif, mais à un vouloir vivre ensemble correspondant aux exigences d'une certaine modernité. Cela pourrait se vérifier dans la notion d'Etat multinational dont Alain Dieckhoff esquisse la théorie. A l'instar des empires multiculturels du XIX^{ème} siècle, mais dans un contexte démocratique, ce nouvel Etat multinational serait «fondé sur l'expression d'identifications multiples... en harmonie avec les aspirations des individus à jouer simultanément sur plusieurs registres d'appartenance» (11). Il faut alors «soit penser et organiser la multinationalité démocratique, soit se résigner à la multiplication exponentielle d'Etats à fondement ethnique» (12). Ce qui ne va pas sans risque d'affrontements !

L'exemple des Balkans reste particulièrement éclatant au regard du dépeçage, après la première guerre mondiale, des Empires qui ont dominé la région pendant plusieurs siècles en rassemblant des peuples plus ou moins autonomes et non souverains. Avec quelques analogies, le Moyen-Orient offre une dramatique illustration de cette marque identitaire exclusive sur le territoire.

Mais la formation de l'identité politique (13) replacée dans son contexte anthropologique met aussi en lumière, au-delà de la crise institutionnelle et idéologique qui affecte un Etat-nation homogénéisant et indivisible, des stratégies identitaires reproduisant à d'autres niveaux un péril géopolitique qui s'étend à partir des nationalismes régionaux jusqu'aux petites communautés locales. Etre de sa région, de son pays, de son village, de sa commune, de son quartier, constitue autant de lieux privilégiés d'une expression identitaire.

Par ce terme de géopolitique, il convient d'entendre «tout ce qui relève de rivalités entre différents types de pouvoirs sur des territoires qui peuvent être de très diverses dimensions» (14), les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets. Le décalage entre un pouvoir authentique, reposant sur la conscience politique des gouvernés et une fiction plus ou moins vide de sens, visage d'un «monstre froid» lointain ou absent, illustre bien l'enjeu de la plupart des luttes politiques.

stratégies identitaires et administration territoriale

L'administration des collectivités territoriales n'échappe guère à ces décalages identitaires liés au changement social. Les différents ajustements de l'histoire ne font que souligner, à leur façon, l'inadéquation fondamentale entre un découpage administratif toujours plus ou moins arbitraire et une identité collective en transformation permanente. Les problèmes de la Corse, du Pays Basque, de l'Irlande, etc. viennent raviver sans cesse ces tensions entre identité et découpage territorial

(11) **Alain Dieckhoff**, *La Nation dans tous ses états*, Flammarion, Paris, 2000, 356 p.

(12) **A. Dieckhoff**, op. cit.

(13) **Malek Chebel**, *La Formation de l'identité politique*, PUF, Paris, 1986, 224 p.

(14) **Yves Lacoste**, «Périls géopolitiques en France», in *Hérodote*, n° 80, 1998, p. 3.

et rappellent qu'aucune solution n'est pleinement satisfaisante et que l'histoire des peuples est pleine de conflits liés à ce genre d'inadéquation et d'évolution où alternent ouverture au monde et repli identitaire. Les diverses réponses institutionnelles fournies à ces questions pérennes traduisent en partie la genèse des besoins et des aspirations d'une communauté humaine en perpétuelle transformation.

Ainsi, les changements démographiques et sociologiques, avec l'afflux de populations allogènes, - par exemple, arabes en Provence, au Pays des Félibres de Mistral et de Maurras ! - peuvent entraîner de tels accès de fièvre identitaire... Qu'il s'agisse d'une région comme la PACA et l'ensemble du midi méditerranéen, de l'Alsace des années 1930, ou d'un petit canton rural en périphérie urbaine, le chassé-croisé des revendications identitaires provoque parfois des relents de guerre civile. Dans tous les cas, on peut observer une exacerbation du local, du terroir, tendant à inscrire dans une politique territoriale ce regain identitaire où l'imaginaire collectif dépasse de loin une rationalisation et une conception de la citoyenneté jugées trop utilitaristes.

Car une approche anthropologique des rapports de l'identité collective et du territoire dans lequel elle tend à s'inscrire pose la question de l'espace dans sa dimension culturelle et non plus seulement au niveau de la répartition territoriale du pouvoir. La culture opère ainsi de manière tacite la structuration de l'expérience de l'espace, traduit cet «entre-deux... de l'enracinement et de la migration, de l'assimilation et de la discrimination» (15).

Ainsi, les rapports de l'identité et du territoire illustrent bien ce caractère magique et dangereux d'un univers politique «dont les éléments ne sont pas des données objectives, mais des représentations et des croyances» (16). En fonction des données concrètes de la situation, on infléchit alors le découpage selon la conjoncture. L'espace n'existe que par ce qui le remplit, disait Abraham Moles. Dans les situations de mouvance ou de crise, l'enracinement prend ainsi une valeur symbolique éminente.

Aujourd'hui, par exemple, un schéma très caricatural oppose facilement au nom du changement social, le trio Europe - Régions - Groupements de Communes au trio jugé dépassé Etat-nation - Département - Communes.

D'un côté, il s'agirait d'une conception étatique obsolète d'un développement local axé sur des lieux géométriques d'exercice du centralisme jacobin hérité de l'Ancien Régime dans le cadre d'un Etat-Nation ; de l'autre, d'une conception moderne et décentralisée où régionalisme et fédéralisme favoriseraient la recombinaison d'ensembles identitaires plus vastes, dans une «République Plurielle».

Comment penser un nouveau cadre «international» quand on assiste à la fin de cette territorialisation politique ? Dans le fameux «bocage administratif français», il semble bien difficile, en effet, de s'y retrouver, tant l'importance de l'histoire, les habitudes, les réflexes, les acquis pèsent sur toute tentative de réforme. La France n'est-elle pas l'un des rares pays à bénéficier ou à supporter une administration territoriale à quatre ou cinq niveaux ? Et cela, pour gérer les 36 527 com-

(15) **Pierre Tap** (dir. par), *Identités collectives et changement social*, Privat, Toulouse, 1987, p. 12.

(16) **Georges Burdeau**, *Encyclopaedia Universalis*, Vol. 16, p. 5.

munes, les 16 000 groupements intercommunaux de statuts divers, une centaine de départements, 26 régions... et s'ouvrir à la dimension d'une Europe «remembrée», au nombre encore variable d'Etats membres !...

Certes, en période de fin de règne et de régime politique, l'émergence d'une conception décentralisée du développement local passe par une assez longue maturation et la recomposition de solidarités organiques différentes de celles connues jusqu'ici.

Les actuelles régions - véritables conglomerats de départements - sont mal parties et mal réparties, étant trop nombreuses et hétérogènes. «Quel Etat pour des régions singulières ?» titrait la *Revue Politique et Parlementaire*, au terme de vingt ans de décentralisation inachevée (17). Comment concilier les nouveaux pouvoirs normatifs dans une «république plurielle» avec les valeurs traditionnelles de l'Etat républicain ? N'ouvrirait-on pas une boîte de Pandore à l'occasion de telle ou telle crise liée à la question corse, basque, etc ? A cet égard, on peut souligner l'ambiguïté d'une collectivité territoriale dont les représentants sont élus dans le cadre plus étroit que celui qui est le sien, celui du département.

Les départements, mélange historique de décentralisation et de déconcentration, malgré une identité réelle et un sentiment d'appartenance renforcé face aux régions, connaissent pourtant un certain dépérissement. Quant aux nouvelles notions de pays, de bassins de vie, d'emploi, etc, malgré leurs vertus de souplesse et leur adéquation conjoncturelle aux réalités économiques et démographiques, elles ne peuvent se substituer à une organisation administrative à laquelle l'histoire et la culture ont conféré une certaine légitimité. Seule la commune - à condition encore qu'elle soit viable, c'est-à-dire insérée dans un réseau d'intercommunalité suffisamment large - semble tirer son épingle du jeu dangereux dans laquelle la France s'enfoncé.

Alors, à quelque niveau que ce soit, comment se complaire dans ce jeu de miroirs des identités sans nourrir ces nombreux et omniprésents micro-nationalismes régionaux ou locaux qui ont pour caractéristique très paradoxale de pouvoir être facteur aussi bien de démocratisation que d'exacerbation de la méfiance ou de la haine ?

Le culte identitaire continue à faire des ravages. Certes, il convient d'en reconnaître l'effet positif et légitime dans l'exercice d'une projection tout à fait normale d'un vécu collectif. Mais, le risque de réduction identitaire est bien réel. Un tel usage exclusif de la quête identitaire, sous couvert d'appartenances multiples et croisées de sol, de sang et d'histoire... ne risque-t-il pas de conduire aux pires excès dont témoigne l'histoire récente ?

Les revendications identitaires, en effet, ne mènent-elles pas souvent à la violence ? Cette interrogation légitime prend parfois le visage de l'imprécation ; Jacques Julliard, par exemple, n'hésite pas à évoquer dans un article récent du *Nouvel Observateur* (août 2000) «l'immonde bête identitaire génératrice de tous les crimes». Combien de mouvements indépendantistes sont, en effet, associés à la violence terroriste, pris entre rêves et réalités identitaires ! (18).

(17) N° 1009-1010, février 2001.

(18) Cf. **Amin Maalouf**, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998.

Pourtant, associer l'affirmation d'une identité culturelle à l'exercice de la violence et à l'exclusion de l'autre mérite d'être corrigé ou pour le moins vérifié, car toute lutte identitaire ne mène pas obligatoirement au nationalisme, au racisme ou à la négation de l'autre. C'est ce que pourraient montrer quelques exemples venus d'Amérique latine (19).

Les constructions identitaires demeurent donc des aventures dangereuses, ne serait-ce qu'à cause de la fluidité extrême du concept d'identité et de son usage généralisé - pour ne pas dire abus, et la plupart du temps incontrôlé - comme le révèlent les fluctuations et les métamorphoses de l'identité culturelle précédemment évoquées (20).

Pour ne pas se laisser enfermer dans ce piège identitaire, il faut donc s'efforcer de dissocier, de déconnecter dans la mesure du possible toute question afférente à l'identité communautaire de l'organisation et de la gestion du territoire, de la répartition des ressources ainsi que de l'exercice du pouvoir. Cela est valable au niveau local, national et international. L'appartenance à telle ou telle circonscription administrative ou découpage politique n'implique pas nécessairement une conscience ethnique, même si elle contribue souvent à en forger ou à en conforter la réalité. Quels dispositifs politiques, à l'instar d'une authentique décentralisation, permettent de conjuguer des principes de solidarité, de subsidiarité et de liberté, dans de nouvelles répartitions des pouvoirs et une meilleure circulation de la souveraineté ?

Chercher «le» critère d'identité d'où serait censé procéder tel ou tel découpage administratif peut aboutir à limiter le champ d'investigation des représentations et des mythes qui confèrent véritablement à cet espace toute sa dimension symbolique identitaire. En ce sens, à l'instar de la Nation, la Région comme le Département n'est une réalité concrète que dans la mesure où elle représente «une certaine idée» du «vivre ensemble» ; d'où le coefficient affectif que comporte tout projet d'organisation du territoire et tout recours à cette notion périlleuse d'identité. Pour reprendre la formule de Max Ernst, «L'identité sera convulsive ou ne sera pas», car dans ce mixte indissoluble de pesanteur et de grâce, l'identité n'a pas fini de nous égarer dans ses sautes d'humeur pour le meilleur et pour le pire. Là encore, on doit se garder de ne pas absolutiser ce qui, par essence, est relatif. La guerre des cultures n'aura pas lieu ! Sinon gare aux fameux balbutiements de l'histoire... ! d'une histoire qui, au dire de Paul Morand, «comme une idiote, mécaniquement se répète» !

Daniel Mandon

(19) Cf. les travaux d'**Yvon Le Bot**, sociologue, auteur notamment de *Violence de la modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir*, Karthala, Paris, 1994 ; et, avec le sous-commandant Marcos, *Le rêve zapatiste*, Seuil, Paris, 1997.

(20) **Sélim Abou**, «Les métamorphoses de l'identité culturelle», *Diogène*, n°177, janvier-mars 1997.

Aide au développement : quand le FMI frémit...

par **Alonso Chaffa***

Après près de trente ans d'application des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) faisant suite à l'échec des théories et politiques de développement des années 1950, les institutions de Bretton Woods semblent prendre la mesure des effets des PAS. Sortant de leur certitude, elles commencent à douter ou du moins à s'interroger sur les résultats de leurs actions et parallèlement sur l'allègement de la dette.

On comprend cette position dans le cas de figure de l'Afrique subsaharienne où, de 1995 à 1998, les économies émergeant des phases de crise et de récession ont atteint des taux de croissance annuels de 1 à 5 %, soit une moyenne de 2 à 3 %. Apparemment élevés et donc porteurs *a priori*, ces taux cachent des disparités et une caractéristique majeure : l'absence de dynamique des investissements, qui sont plutôt en recul et d'un niveau relativement faible. Cela explique, avec la chute des cours et prix de produits agricoles, le poids du service de la dette, la baisse de l'aide au développement, les conflits armés, etc., que la zone franc de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA), considérée comme mieux lotie, connaisse un recul de croissance : 4,5 % en 1998, 3,4 % en 1999, contre respectivement 4 % et -0,2 % dans la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), l'équivalent de l'UEMOA pour l'Afrique Centrale. Non soutenue faute d'auto-dynamique, fondée en partie sur la déstructuration des pratiques d'entraide de répartition et de redistribution, peu créatrice d'emplois, la croissance en l'état ne permet guère de faire face au croît démographique ni de décélérer la montée de la paupérisation. Ce constat n'est sans doute pas finalement étranger à la décision des instances du FMI et de la Banque mondiale de préconiser ensemble en 1999, un «nouveau modèle de développement dans un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et pour sa réduction d'ici à l'horizon 2015».

C'est la preuve, s'il en était encore besoin, que l'économique et le social forment un tout à prendre en compte pour mettre davantage l'économie au service de l'humain. Mais cette amorce d'un genre nouveau ne sera véritablement intelligible et porteuse qu'à la condition de procéder à une mise à plat. L'objectif essentiel de cet inventaire étant d'abord de tirer, conjointement avec les PED, les enseignements des politiques d'ajustement, de s'en servir ensuite comme éclairage aux réformes des institutions par des orientations nouvelles empreintes de plus de légitimité, de transparence et d'efficacité sur le terrain.

L'établissement du bilan en question, sur la base d'un audit plutôt externe au-delà des rapports internes annuels, ne va certes pas de soi. Il présente des difficultés soit :

- de coût d'opportunité et d'image : le jeu en vaut-il la chandelle, entre les avantages d'une mise à plat objective et le risque de révéler des erreurs de diagnostic et de thérapie peu compatibles avec l'image de savoir et de compétence quasi

* Docteur en
Sciences Economiques,
Enseignant-Formateur à
l'Université de Bordeaux.

infaillibles des institutions mondiales ? Cette rupture pouvant éventuellement condamner le bilan à rester lettre morte en réaction et (ou) par la force de l'inertie institutionnelle ?

- technique : combien de PAS par cycles triennaux, appliqués avec ou sans interruption, sont-ils nécessaires pour rendre compte de leur efficacité ou non ?

- méthodologique : peut-on déconnecter le bilan des missions de la conception-même du développement qui est celle du FMI et de la Banque mondiale ? Comment, dans un contexte de reprise générale, attribuer une croissance positive et autres améliorations aux seules interventions du Fonds et de la Banque dans les pays sous ajustement ?

Ces difficultés sont sans doute réelles, mais il n'empêche. L'enjeu de l'état des lieux, à partir d'un audit assuré par un organisme *ad hoc* indépendant, l'emporte suffisamment pour ne pas en faire l'économie, qui serait de fait un manque à gagner dommageable en information et en transparence. Au reste, un rapport d'enquête limitée, commandé par le FMI à des experts indépendants (1), mais dont la diffusion et l'usage sont demeurés internes, existe dans ce sens. Il s'agit donc d'actualiser, de compléter l'existant et d'associer les PED à son exploitation.

la voie des réformes

Dans la suite de cet inventaire, sans naïveté outre mesure, les réformes de légitimité des décisions d'orientation, d'intervention et de la responsabilité des missions se justifient d'autant que la pratique démocratique est l'une des conditionnalités des PAS exigées des pays en développement. Quoi de plus normal que les règles et méthodes du FMI et de la Banque mondiale en donnent davantage l'exemple ! C'est aussi un défi à relever par la Banque et le Fonds qui, face aux critiques ou à la fronde des opposants (notamment au FMI dont certains experts, pour défendre leurs actions, nient l'évidence), aiment à s'estimer incompris et victimes d'un haro général injustifié.

Enfin, en charge de la coordination et de la promotion de l'économie mondiale, les institutions de Bretton Woods sont le pendant de l'OMC en matière d'échanges commerciaux dont l'organisation, depuis septembre 1999 à Seattle, est en butte précisément à l'exigence d'un fonctionnement humanisé, solidaire et démocratique compte tenu des nouvelles missions, mais aussi des leçons tirées du GATT. C'est dire, dans la même optique, l'enjeu d'une refonte des dispositions statutaires du FMI et de la Banque mondiale.

Certes, des amendements sont périodiquement introduits moins pour un rééquilibrage des rapports de forces internes que pour des impératifs de gestion : loi du grand nombre des adhérents (2), besoins en conséquence de financement et d'augmentation du capital via la structure existante des quotes-parts, etc. Par delà, il en va surtout d'une meilleure prise en compte de l'évolution des pays, non seulement en fonction de leur poids économique et de leur capacité contributive, mais aussi selon leur potentiel en ressources (humaine, naturelle, technique, socio-culturelle) à mettre en valeur et suivant leurs besoins réels de développement. De sorte que l'adhésion traduise un droit d'expression et un pouvoir effectif de décision.

(1) *The ESAF at Ten Years. Economic Adjustment and Reform in Low-Income Countries*, Washington DC 1997. Pour les études internes, voir **Banque Mondiale**, *Evaluer l'aide : ses succès, ses échecs, les raisons*, Washington DC 1998 ; **Banque Mondiale**, **FMI et alii**, *L'Afrique peut-elle revendiquer sa place au 21ème siècle ?* Washington DC 2000.

(2) De 29 seulement en 1945, le nombre des Etats membres de la Banque mondiale et donc du FMI atteint 182 en 1999 avec la décolonisation, les indépendances puis la crise et les besoins de financement extérieur pour nombre de pays adhérents ayant peu ou pas d'accès aux marchés financiers internationaux. L'accroissement des adhésions - passage souvent obligé - n'est pas nécessairement la preuve de l'efficacité des politiques d'ajustement structurel contrairement à ce que rappelle le FMI à satiété.

Par ailleurs, en complément des transformations statutaires, les orientations innovantes liées au bilan devraient conduire à une grande transparence des règles de travail, de l'information, de la communication venant surtout du FMI, puis à des adaptations de fonctionnement ou (et) de structure.

Pour la Banque mondiale (BM), le redéploiement consisterait à réinventer et recycler les stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté, moins en attelage Fonds-Banque systématique et exclusif, qu'en collaboration élargie et renforcée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les Banques Régionales de Développement (BRD) et autres institutions spécialisées. A ces dernières, dont les BRD aussi compétentes qu'expérimentées, reviendraient en priorité les missions décentralisées, eut égard à leur présence et connaissance approfondie de terrain, à leur flexibilité dans la négociation et dans l'approche diversifiée des spécificités régionales ou locales.

Quant au FMI, son redéploiement en l'état, dans le cadre des PAS, ne paraît pas de mise. C'est plutôt un recentrage de clarification, de délimitation stricte des missions d'intervention directe de développement qu'il faut appliquer au Fonds en vue même d'un éventuel retrait progressif au profit de l'attelage BM-BRD ou alors d'un engagement nouveau à dominante de prévention. Il n'existe pas en effet, au niveau des PAS, de coordination suffisante (3), ni en particulier de sas entre les actions du Fonds et celles à moyen ou long terme de la Banque, permettant une évaluation prévisionnelle des incidences sociales de l'ajustement économique-financier sur les couches de populations démunies. Faute de quoi, l'absence de bilan global aidant, le constat de l'aggravation de la misère se fait après coup, rendant d'autant plus difficile tout rattrapage conformément au vieil adage bien connu («mieux vaut prévenir que guérir»), alors qu'il en irait autrement par un effort prévisionnel d'estimation et d'anticipation.

En la matière et historiquement, l'absence ou l'insuffisance de mesures et d'actions préventives a conduit le FMI à assister impuissant, ou au mieux à accompagner les grands changements économiques, monétaires et financiers depuis la fin du SMI d'étalon-dollar (4). Ce défaut paraît de prime abord incomber aux limites des moyens dont dispose le Fonds. En réalité, il est davantage lié à l'essence même de la logique libérale de l'institution, ce que résume assez clairement son directeur : «Si les crises étaient prévisibles, le monde n'aurait plus de liberté. Ce serait grave. S'il y avait une lisibilité du futur, ce serait dramatique» (5). Sans, bien entendu, confondre prévoir et prédire, le choix ne souffre pas l'équivoque entre le «laisser faire», la libéralisation tous azimuts et le «savoir anticiper» jusqu'à la régulation si nécessaire, non pas pour brider la liberté, mais pour servir de garde-fou aux dérives ou excès de la libéralisation suivant le principe élémentaire : l'homme, premier maillon de la chaîne économique, au centre des préoccupations de l'économie et non l'*homo economicus*.

Mais, au-delà du strict cadre des politiques d'ajustement, le recentrage du FMI s'interconnecte au débat plus général sur la réforme à la fois du Fonds et du «non-SMI». Ce débat ressurgit après chaque crise à risque systémique, qui voit le Fonds intervenir comme «pompier de service», c'est-à-dire prêteur en dernier ressort

(3) Ce qui pourrait éviter aussi les ponctions par le FMI d'une partie des fonds sociaux de la Banque au profit des marchés émergents en crise, suivant l'échelle des risques et priorités.

(4) Système Monétaire International.

(5) Interview de M. Camdessus in *VSD*, janvier 1999.

(PDR) sans en avoir les moyens suffisants - et faute aussi d'être payeur en dernier ressort - face au pouvoir réel monétaire, souvent concurrentiel voire hégémonique, de certaines banques centrales dont, entre autres, la Réserve Fédérale des Etats-Unis. Dès lors, d'aucuns estiment que le FMI doit se désengager des problèmes de développement pour circonscrire son champ d'action aux interventions d'urgence par des prêts à court terme, et qui plus est, au mérite, c'est-à-dire en fonction de la performance économique. D'autres préconisent au contraire un renforcement du pouvoir du Fonds par la transformation de son comité monétaire et financier (ex-comité intérimaire) d'organe consultatif en exécutif (6), puis un redéploiement sous forme d'une collaboration plus étroite du Fonds avec les banques centrales «indépendantes» via la banque des règlements internationaux (BRI), la banque centrale européenne (BCE), etc.

L'objectif, dans ce cas, est une plus grande efficacité d'abord par la prévention des crises à travers l'instauration de normes de sécurité et la surveillance de leur respect, la coordination anticipée en direction des marchés (établissements financiers, banques et autres investisseurs institutionnels), ensuite par un partage du rôle de PDR avec les grandes banques centrales dans le cadre d'actions à titre curatif. Soit. Mais cela renvoie à la perspective de l'architecture nouvelle d'un futur Système Monétaire et Financier International (SMFI) qui, pour des raisons diverses (7), reste tout de même l'Arlésienne. Et si un nouveau SMFI devenait prioritaire à l'ordre du jour des grands pays industriels ou du G7, cette autre réforme ne pourra pas non plus se passer d'un bilan préalable auquel il conviendra également d'associer à part entière les pays en développement et la société civile décidée désormais à se faire entendre comme partie prenante du débat.

Les indications et esquisses du contenu des réformes relatives aux institutions de Bretton Woods vont certes de pair avec les réformes internes aux PED. Mais ces dernières se situent à une autre échelle et conditionnent le relais extérieur dont elles doivent représenter la plate-forme de déploiement. Il paraît donc cohérent et logique de les rattacher aux transformations et impulsions de sortie de crise à partir et en direction notamment des pays pauvres très endettés (PPTE).

vers un partenariat nouveau

La base d'enclenchement de ce processus volontariste et de progrès reste, au niveau des PPTE, la «refondation sociale» offrant de réels choix démocratiques. Elle est la condition minimale à la fois pour promouvoir la dynamique endogène et pour servir de point d'incidence et de réflexion aux intrants extérieurs. Ces mesures de réformes internes, impérieuses vis-à-vis de la lutte contre la pauvreté, du désendettement, de la croissance soutenue et durable impliquent, dans les grandes lignes, notamment en Afrique :

- l'instauration généralisée des choix démocratiques de régimes donnant la voix aux «sans-voix» et permettant à la majorité des exclus de prendre activement part à la gestion quotidienne de la cité et d'y peser par la libre expression des attentes, des besoins et des initiatives, individuelles ou collectives, largement décentralisées ;
- une dynamique interne dont le point de levier serait constitué du potentiel et de la

(6) Une telle transformation en l'état paraît lyrique et se ferait à l'avantage des banquiers centraux en contre-sens d'une réforme préalable de légitimité démocratique.

(7) Dont, entre autres, le conformisme et l'accoutumance des Etats-Unis, du Japon aux commodités des changes flottants ; l'absence de projet alternatif crédible d'un nouveau système monétaire et financier international par l'UE, faute d'unité politique dont l'euro fait déjà les frais ; l'atavisme proche d'un renoncement à court terme des pays émergents asiatiques à payer le prix d'une déconnexion progressive de la «dollarisation».

mobilisation contributive des forces vives locales et d'intégration régionale (8) ;
 - une lisibilité de la vision d'avenir et une approche multidimensionnelle du développement avec des choix stratégiques transparents de politique économique fondée sur l'intérêt collectif ;
 - la préservation des performances acquises au moyen d'une gestion rigoureuse (bonne gouvernance) des affaires publiques, mais aussi de la prévention des conflits armés destructeurs dont l'enjeu aujourd'hui, loin d'être la libération nationale, s'avère une lutte de pouvoir et de contrôle mercantile des richesses minières nationales et de trafics illicites entre factions, au prix inutilement élevé de victimes, d'otages au sein des populations non partie prenantes de ces desseins.

Même une amorce réelle de ces orientations fondamentales ne saurait suffire à ce stade de développement et dans le contexte de la *World Company* (globalisation financière, mondialisation des économies, des nouvelles technologies de l'information et de la communication...). Le concours extérieur en appui aux réformes internes reste donc nécessaire, mais autrement que par les seuls programmes unifiés d'ajustement. C'est cette perspective d'un partenariat nouveau qu'il convient d'entrouvrir *hic et nunc*. Dans cette optique, trois axes paraissent prioritaires pour repenser et impulser la complémentarité des actions et intérêts.

Le premier est celui de l'exigence de volonté et de responsabilité politiques, comme l'expression de la main visible de la solidarité, d'approches et de procédures nouvelles d'intégration Nord-Sud, à même désormais de doser plus judicieusement qu'à l'accoutumée, la part du marché, de l'Etat ou de la puissance publique dans l'activité socio-économique et la régulation globale. Ce dosage par voie de conséquence doit s'opérer aussi entre l'aide bilatérale et multilatérale au développement de façon que, sous ses deux formes, elle soit moins liée (9), plus déagée des pesanteurs historiques, mieux ciblée (10) avec les redéploiements ou (et) recentrages appropriés des institutions *ad hoc*.

Le deuxième axe passe par une plus grande ouverture des marchés occidentaux y compris ceux de l'Union européenne malgré les accords UE-ACP (11), marchés dont le protectionnisme génère des difficultés d'accès pour les composantes essentielles des exportations (produits agricoles, matières premières) des pays en développement, leur créant un manque à gagner évalué par le Fonds et la Banque à 70 milliards de dollars par an. Toutefois, afin d'éviter le dévoiement et les effets pervers de l'obtention des facilités commerciales sous clauses préférentielles de prix, de parts de marché, voire d'aide spécifique, les PED bénéficiaires tels les ACP doivent en utiliser les retombées financières pour développer leur compétitivité, promouvoir les échanges commerciaux (aux niveaux local, intra/(inter)régional et sur les autres marchés internationaux) par une diversification adaptée des produits et par des gains de productivité, critère objectif de performance et voie progressive d'émancipation.

Enfin, le relais offensif réside dans l'impulsion suffisante et soutenue de la croissance sur une longue période au moyen des flux de capitaux extérieurs en termes d'investissements directs étrangers (IDE). Mais force est d'observer que depuis la crise de la dette des années 1980, les flux d'entrées brutes ou nettes des capitaux privés dans les PPTE, et notamment en Afrique subsaharienne (12), ont d'abord

(8) En lieu et place d'un modèle unique à césure entre l'économique et le social.

(9) L'aide liée est celle qui doit être dépensée auprès de fournisseurs originaires du pays donateur.

(10) Un garde-fou de part et d'autre contre les «éléphants blancs», la lassitude des donateurs et pour une efficacité optimale susceptible par conséquent de relancer l'APD vers l'objectif de 1 % du PIB des pays aidants au lieu d'une moyenne de 0,22 % depuis 1991/92.

(11) Accords qui lient l'Union européenne aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique suivant les Conventions successives de Yaoundé : CE/Afrique (1963/75), de Lomé : UE/ACP (1975/2000), de Cotonou : UE/ACP (juin 2000) dont les orientations s'annoncent plutôt mitigées.
 Cf. J.C. Lavigne, «Les brouillards de Cotonou. L'Europe lâche-t-elle les pays ACP ?», *Economie & Humanisme*, n° 354, octobre 2000.

(12) CNUCED, *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique*, Genève, juillet 2000.

chuté passant de 255 à 105 entre 1983 et 1986 (indice 100 en 1975), pour ensuite évoluer tendanciellement à la baisse de 105 à 85 entre 1987 et 1996. Ainsi l'Afrique Subsaharienne n'a attiré en moyenne qu'à peine 2 % des investissements directs étrangers (IDE) dans les pays en développement entre 1997 et 1999 contre 3 % pour la Chine et sur une durée double, 1992-1998. Cela s'explique largement par la globalisation avec le primat de la finance sur la production, dans la mesure où, à quelques exceptions rarissimes près, les capitaux privés en quête de fortes rentabilités prennent alors peu de risques d'investissements productifs dans les pays jugés «instables». Plus financiers qu'industriels dans leur logique, ces apports de capitaux privés suivent ou accompagnent la croissance plutôt qu'ils ne l'induisent.

Dans ces conditions, l'impulsion initiale ne peut, en grande partie, venir que des actions publiques internationales et (ou) privées nationales, régionales. Or, étant données les limites nationales en capacité d'investissement, un relais public international de financement extérieur est nécessaire, d'une part en complément des efforts internes, et d'autre part comme catalyseur à ce stade de développement. L'objectif étant qu'à terme la dynamique d'une croissance durable, sous ce partenariat nouveau, favorise et assure la formation de l'épargne interne, l'attraction des IDE, l'accès progressif aux marchés financiers, tous éléments permettant aux PED et notamment aux PPTE de s'intégrer, de se libérer en même temps du risque de dépendance du concours public extérieur qui, par définition, ne peut durer indéfiniment.

L'initiative de l'allègement du fardeau de la dette des PPTE a une portée d'impératif moral en tant qu'elle se justifie par la responsabilité partagée de la crise d'endettement des années 1980, entre les pays créditeurs consentant enfin une contribution et les débiteurs qui n'ont cessé de traîner ce boulet d'honneur, bon an mal an, un service de dette pesant (20 à 40 % des revenus d'Etat), récurrent et hypothéquant leur développement (13). Elle se justifie aussi par la nécessité de la solidarité internationale et de l'amorce, par ce biais, d'une voie d'insertion des PPTE dans l'économie mondiale.

Vu sous cet angle, l'allègement de la dette doit inciter les débiteurs à en tirer le meilleur parti possible en utilisant à bon escient les fonds correspondant aux créances non déboursées et en conduisant financièrement le secteur privé, notamment bancaire, à assumer une part de l'«aléa moral» de sa responsabilité avérée dans la crise d'endettement.

Cependant, les limites de l'allègement consenti (valeur globale brute ou surtout actualisée, épineux problème de financement, complexité des critères d'éligibilité et longueur d'instruction des dossiers de candidatures, etc.) sont assez réelles pour inciter à la prudence et à la mobilisation de la société civile dans la mesure où l'effectivité de la réduction de la dette est loin d'être acquise. Et même si au mieux elle le devenait pour l'ensemble des PPTE, il importe de ne pas perdre de vue le fait que l'allègement, voire l'inimaginable annulation pure et simple de la dette, ne constitue jamais que la partie visible de l'iceberg, parce qu'à l'enlèvement de la dette s'est ajouté celui des programmes d'ajustement structurel.

(13) Lorsqu'on s'endette pour se désendetter, payer sa dette n'est plus alors s'enrichir contrairement à l'adage.

Le développement de l'homme, sens de toute innovation sociale

par Vincent Berthet*

Penser, puis mettre au point concrètement un levier de développement humain absent jusque là de la vie collective, ou bien en sommeil : tel est le sens, c'est-à-dire à la fois l'orientation à prendre pour générer une authentique innovation sociale, et la signification concrète, la «production», le fruit de cette innovation. Si elle n'est pas encadrée dans cet objectif de développement, forcément multidimensionnel, l'innovation reste technique, ou matérielle, et ne justifie pas d'être dénommée «sociale» (1).

Bien sûr, le développement a été et est encore un concept de référence malmené ; il a souvent, en particulier, été réduit à sa dimension visible, quantifiable, économique au sens étroit du terme. Ainsi du fameux indice «montant du PNB par tête», parmi beaucoup d'autres. Si l'on veut parler du développement aujourd'hui, il y a lieu, dans le sillage des acteurs de développement du Tiers-monde et de leurs partenaires-ONG des pays nantis, d'avoir en tête un combat, toujours inachevé, pour l'homme («tout l'homme et tous les hommes», selon l'expression de l'humaniste économiste F. Perroux), et non telle ou telle réalisation, «projet» ou «programme» plus ou moins brillant. La complexité que veut embrasser l'Indicateur du Développement Humain (IDH) des Nations-Unies, lui-même perfectible, évoque bien cette progression de la réflexion sur le développement (2). Plus précisément, l'IDH est centré sur la concrétisation des droits des peuples et des personnes, sur l'évaluation des «capacités» qui sont réellement les leurs. La philosophe H. Arendt mettait en relief, dans cette ligne, «le droit à avoir des droits».

La démarche socialement - ou plutôt socialement innovante - se situe alors dans l'articulation entre le référentiel des droits de l'Homme, avec tout son poids de reconnaissance, de libération, de promotion des individus, et la mise au point de formes de vie collective qui sauvegardent à la fois ces droits et le bien commun présent et à venir. Celui qui se donne pour tâche comme militant, comme professionnel, comme citoyen actif, de faire mûrir, ou de soutenir, des formes d'innovation sociale qui aient du sens, est donc appelé à un approfondissement inlassable, dans le débat et au risque de l'erreur, de son regard sur l'homme et sur le lien individu-société.

Pour caractériser de plus près cette personne humaine, actrice et finalité du développement, quatre angles de vue complémentaires peuvent être adoptés. Chacun d'entre eux a des implications pour les promoteurs d'innovations sociales.

* Directeur de la revue *Economie & Humanisme*

(1) «Tout changement sans utopie ne peut qu'être sectoriel, et finalement conservateur». **A. Rouet** et **Ph. Caumartin**, in *L'homme inachevé*, Ed. de l'Atelier, 1998.

(2) Lire par exemple **M. Séguier**, «Pour une qualité du développement», *Economie & Humanisme* n° 350, octobre 1999.

inachèvement

En premier lieu, cet homme en développement, cet homme dans le développement, est lui-même inachevé, fragile, incertain, en gestation, et parfois en échec ou en souffrance. La souffrance et la précarité sont des constituants de base de son identité, et non des accidents, comme on est tenté de le croire dans les sociétés opulentes de la fin du XX^{ème} siècle, dans lesquelles l'ampleur de l'avoir tend à masquer les faiblesses de l'être.

Ce constat a des implications pour la participation solidaire à un effort de développement humain, et donc à toute innovation : dans la durée, cette participation est impossible pour quiconque en dehors d'une conscience de sa propre fragilité, de ses propres blessures, et d'une relecture de ses propres inachèvements. L'acteur de développement est avant tout une femme ou un homme modeste, à l'écoute, et passionné de dialogue. Ceux qui disent détenir seuls, et à plus forte raison détenir de façon incontestable pour les autres les clés du développement (d'une personne, d'une famille, d'un territoire...) sont des usurpateurs. L'expression «professionnels de l'insertion», par exemple, est un abus et une absurdité. Elle est l'héritière et elle vient conforter le regard de type colonial porté sur le «pauvre» - *a fortiori* sur le pauvre immigré -, sur celui dont les capacités sont pour l'instant en sommeil. Mal français par excellence, ce regard empreint de la condescendance de celui qui «sait à l'avance et à la place du pauvre ce qui est bon pour lui» vient perturber, voire neutraliser de nombreux efforts publics et privés contre les phénomènes d'exclusion. Et quand il est réchauffé à la sauce freudienne allégée, ce qui n'est pas rare dans le monde de l'action sociale, ce paternalisme inavoué, qui peut provenir d'élus ou d'acteurs sociaux de gauche comme de droite, n'en est que plus oppressif.

complexité

Second éclairage : l'homme acteur, objet, horizon du développement est un être complexe, divisé, contradictoire.

L'approche psychologique rend bien compte de cet enchevêtrement, en particulier parce qu'elle explicite la tension, vécue par chacun, entre une aspiration à la relation avec l'autre et une aspiration à sa disparition ou à son effacement.

Cette ambivalence connaît bien d'autres configurations : mobilisation en paroles - inaction concrète, confiance en soi - désinvestissement, combativité-abandon... «Le bien que je voudrais faire, je ne le fais pas ; et par contre je fais le mal que je voudrais éviter», écrivait St Paul au premier siècle, sur un registre moral, mais rendant compte nettement de cette ambivalence. Assez souvent, les poètes (Neruda, Char, Eluard, Félix Leclerc...) s'en font aussi l'écho.

Deux implications découlent de cette observation :

■ On ne saurait planifier la progression d'une personne ou d'un groupe, au travers de normes, de parcours-types, de calendriers du développement ou de l'insertion. L'illustration la plus forte actuellement de cette tendance normative est la mise en service de logiciels de «suivi de l'évolution des bénéficiaires», ou de «mesure de leur socialisation» ; ils ne sont que les avatars clinquants, dangereux parce que très

pratiques, des formes les plus enfermantes de normalisation sociale. Les embrigadements *soft* sont toujours les plus aliénants. Et c'est l'honneur d'un certain nombre de travailleurs sociaux, ou d'administrateurs du social, que de résister avec virulence à cette percée maquillée en « mesure de rationalisation » du social. Précisément, l'homme n'est pas réductible à ses composantes rationnelles. Et si l'accompagnement social a des coûts -supportables !- la logique budgétaire ne peut dominer la maturation de son processus.

La seule action qui soit à la fois légitime et réaliste quant à l'appui au développement des personnes est de donner (ou redonner) à chacun, progressivement, un accès aux moyens de son autonomie : revenu, compétences, logement, relations... En ce sens le terme d'« insertion » demeure suspect ou à tout le moins insuffisant. On pourrait lui préférer largement celui d'intégration, moins passif, davantage chargé d'échange et de réciprocité (3).

■ Par ailleurs, ce qui est pour quelqu'un un manque, une pauvreté, une frustration, est évolutif. Au fil de son histoire personnelle, et au fil de l'histoire collective, ses « besoins » changent. Que l'on pense en particulier, à propos des personnes et groupes repérés comme « en difficulté » à l'aller-retour constant, et d'ailleurs très légitime, entre le besoin d'un certain nombre de biens matériels et le besoin de considération, de reconnaissance de leur propre dignité. Comment ne pas être constamment en retard, ou en décalage, par rapport à ces attentes ? Probablement en renonçant à une réussite tangible du soutien au développement, et en subordonnant toutes les formes d'assistance -ce terme a été injustement décrié- à une exigence de respect de la dignité de tous ; une aide peut être très légitimement, en ce sens, refusée.

relations

En troisième lieu, l'homme en développement, l'homme facteur de développement est une personne reliée, interdépendante des autres, solidaire au sens brut, comme le plateau d'une table est solidaire de ses pieds, comme le paysan chinois - ou naguère cévenol- est solidaire de ses voisins invisibles qui participent, comme lui, à l'entretien de la longue adduction d'eau commune. C'est d'abord au titre de son besoin de l'autre - dans les sociétés riches on peut en venir à ne plus le percevoir- que l'homme est solidaire et socialement inscrit. D'une façon radicale, qui de ce fait est peut-être trop englobante, E. Lévinas fait bien ressortir le croisement de responsabilités qui provient de cette donnée : je suis l'autre de quelqu'un et c'est parce que je suis cet autre, responsable de mes vis-à-vis, que je tiens debout (4).

On peut se référer aussi à la théorie de M. Mauss sur ce pilier de toute vie en société qu'est le « don contre don », ou aux assertions plus récentes de D. Vallat sur la fécondité sociale du cycle de la dette : prêter-être remboursé-emprunter-rendre (5). Dans cette ligne-là, la solidarité n'est pas avant tout idéologie, projet politique, mais plutôt principe actif de vie en société. Le défi est dans un certain nombre de cas de dépasser le tropisme individualiste qui tend à occulter le besoin de l'autre ressenti par chacun, ou tout au moins l'expression de ce besoin. L'individu « libéral » est, par dessus tout, autonome. Il croit ne rien devoir à quiconque, et qu'« on » ne vienne pas lui en demander plus !

(3) Cf. le dossier « RMI : la fraternité sous conditions ? » publié par *Economie & Humanisme*, n° 351, décembre 1999. On peut se référer également à l'objectif de « conscientisation » théorisé et mis en pratique par Paolo Freire.

(4) L'ouvrage de **Fred Poché** *Penser avec Arendt et Lévinas* est une excellente introduction à la complexité de la « philosophie de l'altérité » de Lévinas (Ed. Chronique Sociale, Lyon, 1998)

(5) « La dette, catalyseur social », in *Economie & Humanisme* n° 352, avril 2000.

Etre relié, être «partie de», appartenir à un groupe social, c'est aussi être enraciné dans une culture, un passé, une mémoire.

Ces constats ont deux implications pour qui vise une qualité du développement :

■ La prise de conscience des liens existants, y compris avec leur dimension conflictuelle, est primordiale. L'autre est le pilier contre lequel à la fois je me cogne et je m'appuie. Mais prendre conscience des appartenances, des relations, des insertions de chacun dans un groupe ou une culture, avec les tendances à exclure les «autres» qui en découlent toujours - ce n'est pas se refermer sur ces appartenances. «Reconnaître les identités et les différences sans les absolutiser» : telle est la voie compatible avec le développement humain, la voie qui permet, si les conditions en sont réunies, d'accéder jusqu'au registre du dialogue entre altérités, lui-même porteur d'une «intelligence du développement humain» renouvelée. Car chaque culture secrète dans l'esprit de ses ressortissants un rapport à l'universel qui est spécifique (6) (« je suis homme et secondairement français», pensera-t-on par exemple, selon la tradition française. «Parce qu'allemand, comme allemand, je suis un homme», estimera-t-on dans la conception germanique) ; mais c'est par le raccordement à cette ambition universelle qu'est la promotion de la l'«égale dignité» de tous (cf. l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (7) que des solidarités porteuses de développement - et non seulement de secours - se forment et se consolident. Nombreux sont ceux qui ont expérimenté cette convergence «par le haut», notamment dans l'action syndicale internationale (salariés, agriculteurs, travailleurs de la pêche et de la marine marchande...). Le venin le plus grave instillé par l'extrême-droite dans l'opinion publique, c'est la mise en circulation d'un fatalisme de la préférence nationale, ethnique ou familiale : «il est bien normal que je me sente plus d'obligations envers mes frères qu'envers mes cousins, envers mes cousins qu'envers mes voisins, etc.». Ce clanisme est l'antithèse d'une société organisée autour des droits -et donc des devoirs- de chacun, d'une société de dialogue et de possible solidarité.

■ Avoir le sens de l'histoire des personnes et des groupes sociaux, avec l'humilité, libératrice des initiatives, qui en découle, est utile, y compris vis-à-vis de soi-même. Ceci s'applique également à l'histoire du mouvement social, en particulier celle du XVIIIème siècle (lutte contre la féodalité et l'esclavage) et celle du XIXème siècle, après la première révolution industrielle ; les innovateurs sociaux d'aujourd'hui, sont les héritiers, souvent très indignes, des pionniers de la lutte contre la misère et l'injustice (8).

résistances

Enfin, en quatrième lieu, cet homme est résistant, en mouvement, en déplacement ; il manifeste des capacités d'adaptation, de relative stabilité dans l'adversité, qui sont surprenantes.

Ainsi des hommes en marche de Giacometti, sculptés après la tourmente de 1939-45 et de la Shoah, hommes alourdis, parfois ployés, mais debout et en mouvement. Ainsi de nombreux exilés, réfugiés aux parcours labyrinthiques, dont l'obstination à vivre semble parfois avoir crû -certaines œuvres photographiques en témoignent-

(6) Cf. les observations en de multiples contextes de **Ph. d'Iribane** et **alii**, in *Cultures et mondialisation*, Le Seuil, 1998.

(7) Innovant par rapport à la Déclaration de 1789, ce terme a été introduit par René Cassin après une minutieuse concertation avec des représentants de toutes les familles philosophiques et spirituelles.

(8) Lire **André Gueslin**, *L'invention de l'économie sociale*, Economica (2^e édition), 1998.

avec l'accumulation de leurs détresses et des rejets dont ils ont été victimes, «là-bas»... et souvent «ici», dans les nations dont ils espéraient un accueil ou tout au moins un répit dans leur itinérance (9).

D'une manière générale, jamais les mouvements migratoires n'ont été aussi prégnants sur le devenir de la planète : 500 millions de personnes environ vivent en situation de diaspora, et surtout les mouvements s'accroissent : la même famille, le même individu peuvent être contraints à émigrer plusieurs fois (ou, plus rarement, choisir de le faire), tandis que dans la situation prévalant jusqu'aux années 1970, «on partait ou on restait». On doit mentionner également ce qui pourrait s'appeler la migration immobile, vécue par une infinité de personnes du fait de la mondialisation des échanges culturels, via les divers média.

Il en ressort que les ensembles humains repérés, familiaux, sont bousculés ; les appartenances sont diffractées au sein d'un même groupe social, d'un même pays, d'une même famille ; la citoyenneté est en désarroi (10). Ce changement de contexte, simultané avec l'affirmation et la revendication de plus en plus universelle de la liberté fondamentale du sujet humain, est à la fois libérateur et douloureux. Il représente indéniablement une crise, une certaine rupture, un passage.

Ceci débouche, au titre d'une perspective de développement humain, sur la reconnaissance du rôle des mutants, de ceux qui par suite des aléas de leur existence ou par choix, relativisent l'appartenance qui est la leur (sans la nier), et se rendent aptes à la recherche tâtonnante des points de rencontre, de dialogue, des convergences, des fécondations mutuelles, entre les cultures, les sensibilités, les régions... Les aventuriers de l'altérité sont les femmes et les hommes-clés du développement et de l'innovation sociale. Et cette «compétence-là» n'est pas tellement -revanche heureuse pour certains blessés de la vie- une question d'avoir, de pouvoir, de savoir. Au contraire parfois.

(9) Sur ce thème, cf. le dossier ; «Demain le droit d'asile : de nouvelles frontières», *Economie & Humanisme* n° 345, août 1998.

(10) Ce pourquoi tous en parlent tant...

(11) Dont les manifestations organisées par la revue *Esprit* et d'autres organisations à l'occasion du centenaire de sa naissance fin 2000 auront contribué à relancer l'intérêt pour aujourd'hui.

En définitive, il est à la fois possible et souhaitable d'adopter, pour enrichir l'innovation sociale en facteurs d'humanisation, les dynamiques apparentées au «personnalisme communautaire» pensé initialement par Emmanuel Mounier (11), en les revisitant et en les réactivant par le constat du métissage, de l'interconnexion des sociétés et des cultures.

Vincent Berthet

L'éthique économique, enjeu politique

par Hugues Puel*

En tant que matière d'enseignement, l'éthique économique manquait de tradition pédagogique, au moins en langue française. Or c'est de moins en moins vrai. Une illustration frappante en est donnée avec le volume de Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs de l'Université catholique de Louvain la Neuve (1). On y trouve une présentation des principaux courants qui font référence dans ce domaine : l'utilitarisme, le libéralisme, le marxisme et la philosophie de Rawls. L'idée est excellente de faire débattre ces quatre courants de questions comme «Les soins de santé peuvent-ils être laissés au libre jeu du marché ?» ou «Faut-il ouvrir les frontières ?» Il aurait été cependant préférable que le vieux fond éthique de la philosophie traditionnelle issue des Grecs ne soit pas seulement écarté en une phrase, sous prétexte de son élaboration dans des sociétés où la sphère économique n'avait pas encore conquis son autonomie.

Deux autres matériaux pédagogiques sont également à signaler, l'étude de cas en pleine actualité du respect de la vie privée sur les lieux de travail avec l'usage des nouvelles technologies de la communication faite par Laura Hartman dans le cadre du centre de Business Ethics de Bentley College (2) et le volume consacré à l'éthique financière publié par l'Université d'Aix-en-Provence. Très clair et lisible ce dernier document traite le sujet sans ignorer les débats de philosophie traditionnelle non plus que les théologies juive, catholique et islamique. Le texte de Paul Dembinski montre quel défi au bien commun représentent les formes les plus récentes de la finance (3).

Une vision particulièrement positive de l'éthique économique est donnée par Amartya Sen, économiste anglo-saxon d'origine indienne et prix Nobel de sciences économiques en 1998 (4). Il développe dans cet ouvrage traduit, dont le titre anglais est *Development as Freedom* la thèse suivante : la liberté est la fin ultime du développement. Elle est aussi son principal moyen. Liberté politique et liberté économique s'appuient l'une l'autre et bénéficient l'une de l'autre. Deux raisons justifient cette place centrale donnée ici à la liberté : une raison d'évaluation, car tout jugement sur le progrès n'a de sens que par rapport aux libertés, et une raison d'efficacité, puisque le fait d'avancer dans le développement dépend avant tout de la possibilité pour les gens d'exercer leur libre initiative, ce que les économistes appellent leur fonction d'agent. Sen reprend son analyse de la famine dont la cause pour lui est l'absence de liberté. Face à une famine qui n'a pas de raison d'être économique puisque la terre peut nourrir tous ses enfants, comme le prouvent les performances économiques des nations, les régimes démocratiques sont obligés de mettre en oeuvre des mesures efficaces. La famine est le fait des pires dictatures : aujourd'hui la Corée du Nord et le Soudan. Sen combat aussi la célèbre thèse sur les valeurs asiatiques de Lee Kuan Yew, ancien président de Singapour, selon laquelle l'autoritarisme serait nécessaire au décollage économique. L'ouvrage s'attarde longuement sur les débats actuels autour de la justice sociale. Critiquant John Rawls et sa conception très formelle de la justice comme équité, il défend l'idée des capacités de base qui devraient être reconnues à chaque

* Economiste, programme «Éthiques économiques comparées», Economie & Humanisme.

(1) **C. Arnsperger et P. Van Parijs**, *Éthique économique et sociale*, Collection Repères, La Découverte, Paris, 2000, 122 p.

(2) **L.P. Hartman**, *Technology and Ethics : Privacy in the Workplace*, Bentley College, 28 février 2000, 28 p.

(3) *Éthique financière. Actes du colloque d'Aix en Provence des 1 et 2 juillet 1999*, Librairie de l'Université d'Aix en Provence, 2000, 280 p. Ce colloque est le sixième organisé par le Centre de recherches en éthique économique et des affaires et déontologie professionnelle relevant de l'Université d'Aix en Provence.

(4) **A. Sen**, *Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob, Paris, 2000, 356 p.

citoyen, remettant ainsi en valeur la critique marxiste des libertés formelles au profit des libertés réelles. Cet ouvrage passionnant intéressera tous ceux que préoccupent les questions de solidarité internationale.

les défis éthiques de l'économie

L'éthique économique se nourrit de beaucoup d'autres ouvrages que ceux qui lui sont explicitement consacrés. D'abord le remarquable rapport de l'IFRI (Institut français des relations internationales) (5). Le lecteur y trouvera des aperçus du plus grand intérêt sur la mondialisation, sur l'évolution des inégalités dans le monde qui à certains égards se réduisent plus qu'elles ne s'accroissent, si l'on ne s'en tient pas à quelques indicateurs sommaires, sur l'évaluation de l'économie américaine avec les incertitudes liées à l'inadéquation des concepts de la mesure, notamment le fameux taux de croissance de la productivité, sur les contrastes des mouvements de fusion et d'acquisition d'entreprises dans le monde occidental, vérifiant le processus de destruction créatrice mis en lumière avec tant de clairvoyance par Joseph Schumpeter. Quant au développement durable, il relance la question traditionnelle du bien commun, ne serait-ce qu'en soulignant l'importance de ces biens communs que sont l'eau, les sols et les océans.

Dans son ouvrage, Jean Gadrey s'attache à démontrer sa démythification de la nouvelle économie, avant même que la Bourse ne vienne confirmer l'analyse (6). L'auteur montre que toutes les caractéristiques supposées de la nouvelle économie peuvent être mises en doute. La croissance n'y apparaît pas plus forte, mais plutôt plus faible. Le rôle du facteur technologique avec les nouvelles technologies de l'information, l'accroissement de la flexibilité du travail, la nouvelle gouvernance d'entreprise sous la pression des logiques financières sont certes des facteurs caractéris-

tiques, mais souvent fort exagérés dans les discours sur la soi-disant nouvelle économie. Toutes ces évolutions n'ont rien de spectaculaire dès que l'on cherche à préciser de quoi on parle. Quant à la supposée croissance de la productivité, elle échappe à la mesure. On se méfiera donc de tous les discours sur la nouvelle économie qui sont souvent suspects d'idéologie.

On reviendra à Adam Smith et à son ouvrage fondateur *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, dont une équipe lyonnaise commence à donner une nouvelle traduction (7). On y voit la constitution d'un savoir qui s'autonomise par rapport à l'éthique avec un acteur économique guidé par la seule rationalité de son intérêt propre, alors que le même Adam Smith comme philosophe moraliste construisait sans se renier sa *Théorie des sentiments moraux*, sur un acteur moral ouvert à la sympathie à l'égard d'autrui.

On regardera cette boîte noire de l'économie qui se caractérise par l'informalité, où la sociologue Liane Mozère procède à une relecture des nombreuses études sur le travail au noir en s'interrogeant sur ses enjeux en terme de liberté (8). L'économie informelle apparaît, en effet, soit comme une brèche dans un modèle productiviste critiqué par ceux qui tentent de réaffirmer les finalités humaines de l'économie, soit comme une façon de remédier à un Etat providence qui n'arrive plus à honorer ses engagements et de tenter de le dépasser grâce à la mobilisation des ressources propres d'une société en quête d'une plus grande solidarité, soit encore comme une solution au sous-développement face à l'échec des recettes libérales de la croissance économique.

On plongera dans le devenir de la question sociale en France avec une équipe rassemblée par Maurice Parodi (9). Une partie importante de l'ouvrage, qui se présente comme un manuel, est

(5) **T. de Montbrial, P. Jacquet (dir. par)**, *Ramsès 2001, Les grandes tendances du monde*, Dunod, Paris, 2000, 374 p.

(6) **J. Gadrey**, *Nouvelle économie, nouveau mythe ?*, Flammarion, Paris, 2000, 229 p.

(7) **A. Smith**, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Livres I et II, Nouvelle traduction, Philippe Jaudel et Jean-Michel Servet, Economica, Paris, 2000, 389 p.

(8) **L. Mozère**, *Travail au noir, informalité : liberté ou sujétion ?*, L'Harmattan, Paris, 1999, 147 p.

(9) **M. Parodi et alii**, *La question sociale en France depuis 1945*, Armand Colin, Paris, 2000, 233 p.

consacrée à la nouvelle question sociale, qui n'est plus seulement celle de la classe ouvrière comme au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, mais qui devient avec l'avancée du siècle celle de l'insertion et de la cohésion sociale en tant qu'enjeu majeur de la citoyenneté.

On se penchera sur les *Alternatives économiques et sociales*, qui sont proposées *Pour entrer dans le XXI^{ème} siècle*, par un ensemble d'auteurs sous le patronage de Michel Rocard (10). Celui-ci souligne qu'une des clés de la crise actuelle est l'incapacité des pouvoirs d'Etat à réguler significativement les évolutions en cours avec l'intensification des modèles productivistes, la dégradation croissante de la niche écologique et l'augmentation vertigineuse de la pauvreté dans tous les pays. Dans le nouveau contexte de mondialisation, l'amélioration de la gouvernance globale devient un enjeu majeur. D'où l'exigence, à laquelle s'efforce de répondre cet ouvrage, d'entrevoir des issues alternatives et d'imaginer des processus correcteurs des évolutions en cours.

économie humaine, économie personaliste, économie du don

L'ouvrage intitulé *Humaniser l'économie* est de la plume d'un jeune maître de conférences de l'Université de Haute Bretagne à Rennes, Jean-Paul Maréchal (11). Le chapitre premier traite de l'invention du marché, son encastrement dans l'ordre naturel avec les physiocrates, la régulation par la main invisible avec l'école classique et la focalisation sur l'équilibre avec les néoclassiques. Le chapitre second montre la marchandisation progressive du travail humain avec l'extension de l'économie de marché. Pour l'auteur, le savoir économique réhabilite l'humain dans la mesure où l'analyse de l'agir économique prend en compte la pluralité des logiques qu'il met en œuvre et considère l'homme non comme un objet mais comme

un sujet vivant. Tel est l'objet du chapitre troisième. Quant au dernier, il met en valeur la finalité humaine de l'économie en proposant trois pistes, celle de la réduction du temps de travail, celle du développement de l'économie solidaire et celle du revenu garanti. L'auteur est bien informé des publications récentes. Mais il ne connaît pas les élaborations plus anciennes de Lebreton et d'Economie & Humanisme, notamment sur la question des besoins. Il semble ignorer également le personalisme d'Emmanuel Mounier.

Le lecteur qui partagerait la même ignorance quant à Mounier y remédiera avec l'ouvrage d'introduction de Jean-François Petit, *Penser avec Mounier, une éthique pour la vie* (12). Il lui fournira une vision d'ensemble avec une ouverture sur le questionnement éthique tel qu'il se déploie aujourd'hui. La question de l'économie, quant à elle, est traitée en une seule page. Mais un complément très utile sera apporté par le chapitre de l'ouvrage collectif du Centre Walras dû à la plume de Carime Ayatti et consacré à sa conception d'une économie personaliste (13).

La réflexion la plus novatrice sur les formes nouvelles d'économie qui se cherchent au-delà de l'économie administrée et de l'économie de marché est sans doute due au sociologue canadien, Jacques T. Godbout (14). L'auteur établit que, malgré les apparences, le don occupe une place non négligeable dans les sociétés marchandes et administrées. A côté de l'économie de marché avec ses automatismes et ses motivations de profit, à côté de l'Etat et son interventionnisme social, il y a les réseaux sociaux (le monde associatif en fait partie) où interviennent massivement les dons en nature, en argent et en temps. Dans ces réseaux sociaux, le don et la dette fonctionnent de façon positive selon le principe «on ne donne pas pour recevoir en retour, mais pour que celui qui reçoit donne à son tour à d'autres». Le don étant

(10) **L. Abdelmalki et A. Peeters**, *Alternatives économiques et sociales. Pour entrer dans le XXI^{ème} siècle*, L'interdisciplinaire, Limonest, 2000, 275 p.

(11) **J.P. Maréchal**, *Humaniser l'économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000, 226 p.

(12) **J.F. Petit**, *Penser avec Mounier. Une éthique pour la vie*, Chronique sociale, Lyon, 2000, 175 p.

(13) **L.A. Tiran et alii**, *Economistes en Lyonnais, en Dauphiné et en Forez*, Institut des Sciences de l'Homme, Lyon, 2000, 414 p. L'ouvrage étudie aussi plus d'une trentaine d'autres auteurs.

(14) **J.T. Godbout**, *Le don, la dette et l'identité, Homo donator vs homo oeconomicus*, La Découverte/MAUSS, Paris, 2000, 190 p.

L'Homme et la Société

Revue internationale
de recherches et de synthèses en sciences sociales

N° 138

2000/4

Psy et société

Cliniques du social : perspectives, évolutions (Monique SELIM)

Michèle BERTRAND, Bernard DORAY, Psychanalyse, sciences sociales,
sociétés... pour une mise en perspective

Olivier DOUVILLE,

Clinique et anthropologie : quelles articulations ?

Richard RECHTMAN, Quelques aspects de la gestion psychiatrique de la violence

Eugène ENRIQUEZ, L'autre, semblable ou ennemi ?

Jean-Pierre LEBRUN, L'utopie mortifère de notre fin de siècle

Fabrice MÜLLER, Durkheim, Weber et la normativité du savoir
Laurent BAZIN, Actualité ethnologique des phénomènes industriels.

Une perspective programmatique

Comptes rendus

Revue des revues (Nicole BEAURAIN)

De la santé dans les revues (Bernard HOURS)

Appel à contributions Abstracts Ouvrages reçus Tables

Publié avec le concours du Centre National du Livre
et le Centre National de la Recherche Scientifique

ABONNEMENTS ET VENTES AU NUMERO :

Éditions L'Harmattan, 5-7 rue de l'École Polytechnique
75005 PARIS

France : 310 F - Etranger par avion : 350 F

Un abonnement annuel couvre 3 numéros dont 1 double

Prix de ce numéro : 90 F + 21 F de port

indissociable du sens, c'est donc le sens qui fait le don. Ceci est source d'humanisation et de moralisation de l'économie. A côté de l'*homo oeconomicus* qui encombre le paysage, surgit ici dans la réalité des engagements et des solidarités un *homo donator* qui n'a pas moins de consistance.

éthique politique

L'économie étant politique, il ne paraît pas incongru d'ajouter à cette chronique quelques ouvrages qui relèvent de l'histoire et de la philosophie politique.

Avec *La démocratie inachevée*, Pierre Rosanvallon met un point d'orgue à une réflexion d'envergure sur la démocratie (15). C'est en effet le troisième volume d'une trilogie précédée par *Le sacre du citoyen* (1992) et *Le peuple introuvable* (1998). On y voit après le long cheminement de l'aspiration démocratique avec la conquête du suffrage universel et les tentatives diverses de représentation du peuple, les difficultés d'une démocratie où à côté d'une citoyenneté politique se déploie une citoyenneté de type civique ou social. Ainsi la démocratie ne peut-elle se réduire à un ensemble de procédures. Elle concerne le devenir d'une communauté humaine avec sa mémoire et son avenir. Un très beau travail qui permet de visiter à nouveaux frais nombre de débats du passé ancien et du passé récent et aide à entrer dans la compréhension des difficultés de la vie démocratique.

Jean-François Thuot, lui, est plus inquiétant. Dans un magistral essai intitulé *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, ce sociologue québécois montre l'éclatement des formes traditionnelles de la représentation politique et leur remplacement par le lobbying, le néo-corporatisme et le partenariat (16). Avec lui on

ne pourra pas confondre souci du bien commun et remplacement de la démocratie représentative par une démocratie fonctionnelle livrée aux appétits des intérêts organisés. Voilà une vision décapante qui mérite débat. Des éléments de celui-ci se trouveront dans le gros volume de contributions diverses sous le titre *Serviteurs de l'Etat, une histoire politique de l'administration française 1875-1945* (17). Une véritable histoire de la troisième République est proposée dans ce fort volume, centrée sur le fonctionnement de l'Etat, dont on sait qu'il a construit la France. Sur le «pantouflage» des inspecteurs des finances, on trouvera la formule «le sens du service public est inversement proportionnel au taux de croissance et à la bonne santé du marché de l'emploi des élites dirigeantes!» (p. 344). Voilà qui est bien contraire à l'idéal de Montesquieu d'une démocratie gouvernée par la vertu. D'autres considérations permettront de prendre une vision d'ensemble plus tonique, avec un rappel de philosophie politique d'esprit classique où la pensée aristotélicienne se trouve opportunément analysée et rafraîchie, comme celui d'André Clair, intitulé *Droit, communauté et humanité* (18). Cette critique de l'individualisme libéral fait largement appel à Hannah Arendt et aux communautaristes américains.

Levinas, autre philosophe politique, fait du rapport à l'autre et donc du lien social le cœur de sa réflexion (19). Pierre Bréchon présente les valeurs des Français à travers des enquêtes d'opinion menées maintenant pour la troisième fois en vingt ans à l'échelle européenne et qui permet grâce au recul du temps et à la finesse des analyses de se faire une idée de ce qui bouge dans leur *ethos* (20).

Hugues Puel

(15) **P. Rosanvallon**, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Paris, 2000, 440 p.

(16) **J.F. Thuot**, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Editions Nota bene, Montréal, 1998, 211 p.

(17) **M.O. Baruch, V. Duclert (dir. par)**, *Serviteurs de l'Etat, Une histoire politique de l'administration française 1875-1945*, La Découverte, Paris, 2000, 587 p.

(18) **A. Clair**, *Droit, communauté et humanité*, Les éditions du Cerf, Paris, 2000, 166 p.

(19) **J. Debès**, *Lévinas, l'approche de l'autre*, Paris, L'Atelier, 2000, 139 p.

(20) **P. Bréchon (dir. par)**, *Les valeurs des Français. Evolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin, Paris, 2000, 288 p.

Ecarts d'Identité

REVUE TRIMESTRIELLE SUR L'INTEGRATION

N°94 - Hiver 2000-2001

«Du foyer de travailleur migrant à la résidence sociale : quelles mutations ?»

A propos des foyers de travailleurs migrants (FTM),
le ressassement du passé risque d'aveugler
quant aux mutations profondes dont ils sont l'objet
actuellement. C'est à ce chantier emblématique
de la question de l'immigration en France
qu'est consacré ce numéro...

10-12 Place des Ecrins 38600 FONTAINE
Tel : 04 76 53 36 20 - Fax : 04 76 53 36 25
e.mail : redaction@ecarts-identite.org - site : www.ecarts-identite.org

sociétés

Franck CHIGNIER-RIBOULON
L'intégration des Franco-Maghrébins.
L'exemple de l'est lyonnais
 L'Harmattan, Paris, 1999, 447 p.

Issu d'une thèse universitaire en géographie, cet ouvrage décrit avec acuité les problèmes sociaux et les événements survenus dans l'est lyonnais ces dernières années. Il démonte le système de représentations sociales dominé par un droit à la différence : au «ils ne sont pas comme nous» de certains répond en écho le «nous ne sommes pas comme vous» de quelques autres. L'auteur, professeur dans un lycée de ces banlieues, assesseur au tribunal pour enfants, oppose un droit à la ressemblance (p. 325) et critique les dispositifs et les opinions qui ne considèrent pas les jeunes issus de l'immigration comme tout autre français ; certes ont-ils leurs particularités mais comme tous les Français qui ont les leurs en matière de religion, de langage, d'habitudes de vie, de culture, d'option politique... «L'humanisme, c'est croire en l'homme pour l'intégrer à la société. Ce n'est pas, entre autres, jouer sur sa différence ou la rejeter, c'est le rendre semblable à la majorité des personnes qui vivent dans la même société que lui. Cela ne signifie pas que la spécificité de chacun est niée, mais ce sont les règles de la société qui sont valorisées et non celles du quartier» (p. 409). Croyant fort aux valeurs républicaines pour donner à chacun sa place et sa chance, l'auteur apporte au débat public un point de vue éclairé et très argumenté. Passionnant et roboratif !

Georges Decourt

Daniel MANDON
Trouble fête. La fête éclatée, miroir d'une société
 Jean-Pierre Huguet Editeur, Saint-Julien-Molin-Molette, 2000, 294 p.

Professeur de sciences sociales et homme politique, Daniel Mandon livre en ces quelques pages un véritable cours sur la fête : son histoire, ses représentations et ses réalisations actuelles. Dans une économie de marché, il y a certes les fêtes programmées : fêtes commerciales, familiales, patronales, sportives, musicales, religieuses..., fêtes des mères, des pères, des grand-mères..., fêtes du potiron, du muguet..., fêtes de la batteuse, du vin nouveau... Mais ne restent dans la mémoire collective d'un groupe que les fêtes qui ont cristallisé une signification forte pour lui en un moment particulier. Ces drapeaux algérien et français cousus ensemble pour honorer la victoire en Coupe du monde de football en 1998, portés à bout de bras par les enfants de l'immigration comme pour réunir leurs deux identités, dépasser le temps de la colonisation de leurs pères, accomplir la rencontre si souvent retardée de deux cultures. La fête cache et révèle la vie profonde d'une société donnée à un moment donné : un drame qui se dénoue un temps sur le mode lyrique. Cet ouvrage permet de comprendre

que la fête est le miroir d'une société éclatée : tout le monde n'est pas de la même fête !

Georges Decourt

Philippe FRITSCH (dir.)
Implication et engagement. Hommage à Philippe Lucas
 Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2000, 363 p.

Il n'est pas un chapitre de cet ouvrage recueillant les interventions des collègues et amis de Philippe Lucas à un colloque en son souvenir qui ne mérite attention : chacun pose à partir de sa pratique professionnelle le problème de l'engagement et de l'objectivité du chercheur en sciences sociales. Distanciation critique, rupture épistémologique caractérisent toute œuvre scientifique, mais travailler sur la société a des implications fortes et immédiates sur lesquelles il est impossible de faire l'impasse. Philippe Lucas en fut le témoin à travers ses métiers d'enseignant, de chercheur, de président de l'Université Lumière Lyon 2, de recteur académique, quand il s'intéressa à l'Algérie, à la toxicomanie, à la vie des mineurs, au système scolaire, à l'éthique biomédicale. Impliqué, le sociologue l'est par la motivation qui guide ses choix, la construction même de ses objets d'étude, son travail qui intervient directement dans le jeu social, sa responsabilité dans la diffusion de son savoir vis-à-vis de ses commanditaires, des enquêtés et de l'opinion publique.

Cet ouvrage participe avec efficacité à la réflexion sur l'éthique de métiers intellectuels aujourd'hui de chercheur, expert, consultant, enseignant, journaliste... Autant dire son actualité !

Georges Decourt

Sous la **So**direction de Jean-Paul CHAGNOLLAUD,
 Régine DHOQUOIS-COHEN et Bernard RAVENEL
Palestiniens et Israéliens : le moment de vérité
 L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences, Paris, 2000, 208 p.

Des spécialistes de diverses sensibilités présentent et analysent dans cet ouvrage les enjeux de ce moment de vérité entre Palestiniens et Israéliens. La constante remise en cause du processus de paix y est développée sur des bases à la fois historiques et politiques. L'appropriation religieuse des questions politiques oppose radicalement les deux parties.

A l'appui de courts chapitres, les auteurs expliquent la montée des techniques de contrainte dans une recherche de sécurité ; «Israël étant supposé se trouver en danger existentiel» (cf. Reuven Pedatzur, p.92), d'où quadrillages de terrains, réseaux routiers bien calculés, mais aussi démolition, confiscation, bouclage...

Pour la Cisjordanie, les descriptions font ressentir l'asphyxie et l'humiliation que subissent les Palestiniens. En même temps, le

manque de définitions claires de la part de l'autorité et de l'institution palestiniennes mène à un certain nombre de dysfonctionnements (cf. l'analyse de Khalil Shikaki, pp. 57-74).

L'Union européenne attachée à la défense des droits humains exprime sa position qui restera valeur de principe, et ses mots valeur de symbole. La volonté du gouvernement américain et les accords d'Oslo devaient signifier des mesures précises qui sont, encore aujourd'hui, refoulées et rejetées.

La lecture de ce livre apporte beaucoup d'informations. Des cartes sur les emplacements géographiques renseignent clairement sur les camps de réfugiés, les colonies développées par Israël, le partage des eaux sous contrôle en Cisjordanie... Il laisse cependant le lecteur dubitatif devant le cercle vicieux dans lequel s'enlise le Proche-Orient.

Danielle Rivière

Jean-Noël CHOPART

Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel

Dunod, Paris, 2000, 305 p.

Ce livre est la synthèse d'un programme de recherche de la MIRE (Mission recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité) sur le thème «Observer les emplois et les qualifications des professions de l'intervention sociale». Sept équipes de chercheurs sur divers départements avaient pour mission de trouver de nouveaux outils de catégorisation pour décrire et analyser les évolutions du travail social. Confronté aux lois de décentralisation, à la montée de la précarité et de l'exclusion, comment le travail social s'est-il transformé ?

D'un côté, le champ dans son ensemble a éclaté sous l'effet de la diversification des politiques publiques. Des logiques managériales mettant en valeur les compétences individuelles au détriment des qualifications établies ont par ailleurs surgi et fragilisé les statuts. Et sous l'effet des contraintes budgétaires, certains emplois ont eu tendance à être déqualifiés et précarisés.

Face à cet éclatement, la place occupée par les travailleurs sociaux «classiques» est cependant demeurée prééminente. Ce sont eux qui, du reste, ont majoritairement investi les «nouveaux» métiers (animateur de rue, chargé d'insertion par l'économique...), tandis que leurs conditions statutaires continuent à servir de modèle pour les autres salariés de l'intervention sociale.

L'ouvrage montre clairement la difficulté d'une synthèse univoque, les conclusions des équipes n'allant pas toujours dans le même sens. On y trouve donc des propos et leurs contraires, suivis de conclusions nuancées, qui laissent à la fin de la lecture une impression de confusion, lourde de sens pour un secteur professionnel qui a tant de mal à se dire et à être reconnu.

Hubert Joseph-Mathurin

Qualité environnementale

Revue «Aménagement et Nature», n°138, septembre 2000, Paris, 127 p.

Le dossier de cette revue sur la qualité environnementale contient à la fois des éléments d'information sur les normes, les démarches et les critères d'évolution en matière d'environnement, et des analyses détaillées sur les actions en faveur de l'environnement dans les domaines du commerce et de l'agriculture.

En ce qui concerne le commerce, est décrite tout d'abord la démarche originale d'une société de vente par correspondance, les Trois Suisses, qui a «intégré l'écologie dans sa stratégie d'entreprise». Est ensuite abordée l'autre face du problème c'est-à-dire la démarche des acheteurs qui privilégient des choix «écologiques» dans le domaine agro-alimentaire.

Dans les articles consacrés à l'agriculture, l'accent est mis d'une part sur les difficultés d'application de la norme ISO 14001 (coûts, difficultés d'accréditation, etc.) et d'autre part sur la pollution entraînée par les tracteurs agricoles.

Un dossier très complet que ne manqueront pas de consulter les lecteurs intéressés par le sujet.

Roger Guillhot

économie

André PHILIP, Loïc PHILIP

Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à 1945

Daloz, Paris, 2000, 308 p.

Alain BEITONE, Philippe GILLES, Maurice PARODI

Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours

Daloz, Paris, 2000, 440 p.

Ces deux volumes sont la reprise de l'ouvrage d'André Philip - ancien Ministre, professeur à l'Université de Paris, mais également ami du Père Lebreton et un temps président de l'IRFED - publié en 1963 comme fruit de son enseignement. Après la mort de l'auteur, une nouvelle édition revue et actualisée avait été publiée par un de ses petits fils, Loïc Philip, lui-même professeur d'Université. Dans la fidélité, voici une nouvelle édition en deux volumes. Le premier, mis à jour par le même Loïc Philip, le second qui ne reprend que quelques réflexions d'André Philip (elles sont de grand intérêt car elles portent sur l'histoire de la construction européenne dont il fut un acteur) et qui traite à nouveaux frais la matière par la plume de Maurice Parodi, professeur émérite de l'Université d'Aix Marseille aidé de deux de ses collègues.

Ces deux volumes se veulent en continuité de l'esprit d'André Philip qui avait une conception large de l'histoire économique et sociale. En effet elle s'étendait pour lui aux problèmes institutionnels, juridiques et culturels et elle s'inspirait d'une philosophie refusant le déterminisme mais considérant l'évolution des sociétés comme résultant de l'action des hommes qui, à chaque instant, sont libres de l'orienter dans un sens ou dans un autre.

Ces ouvrages qui couvrent deux siècles d'histoire économique et sociale sont à recommander d'abord aux jeunes économistes. S'ils ne sauraient ignorer le modèle néo-classique d'équilibre général, ils doivent aussi être des femmes et des hommes de culture et donc connaître les faits de l'économie qui s'enracinent dans une histoire humaine. Leur lecture s'impose à eux. Ces deux volumes trouveront aussi leur place dans la bibliothèque de l'honnête homme, comme on disait jadis, ou plutôt du citoyen ou de la citoyenne, comme on aime dire aujourd'hui. Ce sera pour lui ou pour elle une mine de références, de dates, de faits, d'analyses, de bibliographies, dont la consultation lui sera facilitée par la présence d'index alphabétiques de noms propres et de thèmes dans les deux volumes.

Hugues Puel

Pierre DOCKES et ali
Les traditions économiques françaises 1848-1939
 Editions du CNRS, Paris, 2000, 1001 p.

La science économique est une discipline anglo-saxonne. Pourtant des Français l'ont illustrée. Si on ne l'est déjà, on s'en convaincra en lisant, ou même en consultant, ce volume de plus de mille pages publié par le CNRS sous le double patronage de Jean-Marcel Jeanneney et de Raymond Barre. Près de soixante-dix contributions d'une grande érudition permettent de voir quels sont les thèmes favoris des économistes français de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème}. Débats de méthode sur l'usage des mathématiques et de l'histoire, intégration de l'espace dans l'analyse économique, monnaie, crédit et cycles, organisation de la production, établissement des statistiques, doctrines libérales, socialismes, questions sociales, problèmes de l'enseignement de la discipline, on voit la largeur de l'éventail des préoccupations. S'y ajoutent des contributions sur les auteurs français particulièrement marquants comme Dupuit, Cournot, Walras, Bastiat, Proudhon et la référence à des professeurs prestigieux comme Charles Gide, Maurice Bourguin, René Gonnard et Gaétan Pirou. Félicitons le Centre Walras de l'Université Lumière Lyon II d'avoir été le maître d'œuvre de cette somme.

Hugues Puel

éthique

Yves CONGAR
Journal d'un théologien 1946-1956
 Edité et présenté par Etienne Fouilloux
 Editions du Cerf, Paris, 2000, 462 p.

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'Eglise catholique et au mouvement de rapprochement entre les Eglises chrétiennes, ce livre est un formidable document qui est vivement éclairé par les notes discrètes mais très savantes de l'historien de l'Université Lumière Lyon II Etienne Fouilloux.

Congar, le théologien dominicain qui exerça une influence décisive sur la rédaction des textes du Concile Vatican II, y apparaît comme victime d'un appareil ecclésiastique qui sabote son travail pionnier en faveur du rapprochement des Eglises et le paralyse. Son procès par le Saint-Office est ressenti par lui comme odieux à cause du secret qui ne lui permettra jamais de savoir ce qu'on lui reproche. Ancien prisonnier de guerre, trois fois évadé, résistant, son vocabulaire contre l'appareil romain est pugnace. Il n'hésite pas à qualifier le Saint-Office de Gestapo. Un certain nombre de personnages sont jaugés sans ménagement. Le cardinal Pizzardo est une nullité et «on perd son temps à vouloir lui expliquer quelque chose» (p. 13). La curie des Dominicains est d'une rare médiocrité : «de braves gens très pieux, bons, dignes. Mais qui, dans la vie civile, seraient commis greffiers, ou comptables dans une petite maison de confection. Non à la tête de l'Ordre des frères prêcheurs !» (p. 342). Le provincial des Dominicains, nommé autoritairement par le Maître général lors de la crise de 1954, en violation de sa tradition démocratique et élective, est «un caporal et une boîte aux lettres» (p. 417). Sa théologie de l'Eglise s'insurge contre une théologie de Cour où la curie pontificale prétend remplacer le Saint Esprit. «C'est faux pour la révélation biblique, l'histoire et la théologie traditionnelle», écrit-il (p. 406). On comprendra que les catholiques qui ont connu cette époque, même s'ils ne sont pas totalement satisfaits de l'état actuel de l'Eglise catholique n'en aient pas la nostalgie. Quant aux Dominicains, la situation s'est remarquablement améliorée.

A ceux qui n'auraient pas le temps de lire ce gros volume, pourtant passionnant de bout en bout, recommandons la lettre de Congar à sa mère pour ses 80 ans (pp. 424-431). C'est un remarquable document qui devrait être en bonne place dans une anthologie des œuvres spirituelles du XX^{ème} siècle.

Hugues Puel

DERNIERS DOSSIERS PUBLIÉS

1997

- N° 340 De la technique à l'éthique :
la responsabilité des ingénieurs
- N° 341 Des républiques de salariés :
actualité des coopératives de production
- N° 342 Villes d'Europe, développement économique,
environnement : l'heure de l'industrie ?*
- N° 343 Sociétés d'Asie du Sud : comment vivre ensemble ?*

1998

- N° 344 La coopération Europe-Amérique latine :
proximité, altérité, complicités*
- H.S. 5 Être cadre demain, quels engagements ?
- H.S. 6 Le pari de l'emploi pour tous, un risque à partager
- N° 345 Demain le droit d'asile : de nouvelles frontières
- N° 346 Santiago, Lyon, Montréal :
partenaires pour le développement urbain
- N° 347 Face à l'exclusion,
une nouvelle économie sociale en Europe ?

1999

- N° 348 Être cadre dans une économie mondialisée
- N° 349 Le désarroi des samouraïs : vie économique
et société au Japon
- N° 350 Le développement local, une dynamique
internationale
- N° 351 RMI : la fraternité sous conditions ?

2000

- N° 352 Investir contre l'exclusion :
l'épargne solidaire en Europe *
- H.S. 7 Devenir responsable : entreprise,
terre de missions pour les cadres
- N° 353 Emploi et discrimination raciale :
le dégel ?*
- N° 354 L'utopie d'une économie de changement social
- N° 355 Vie associative et démocratie :
éloge de la fragilité

*également disponible en version anglaise.

Le n° 344 est disponible en version espagnole auprès du CEDAL Tél. 01 43 37 87 14 - 43 ter rue de la Glacière - 75013 PARIS

PENSEZ À VOUS ABONNER !

(cochez votre choix)

■ Nom : _____ ■ Prénom : _____

■ Adresse : _____

■ Commune : _____

■ Code Postal : _____ ■ Pays : _____

■ Date : _____ ■ Signature : _____

Désire un abonnement (4 numéros par an)

	Abonnement 1 an		Abonnement 2 ans	
	ordinaire	de soutien	ordinaire	de soutien
France :	<input type="checkbox"/> 280 F	<input type="checkbox"/> 400 F	<input type="checkbox"/> 500 F	<input type="checkbox"/> 700 F
Étranger :	<input type="checkbox"/> 320 F	<input type="checkbox"/> 450 F	<input type="checkbox"/> 600 F	<input type="checkbox"/> 800 F

Règlement :

- paiement comptant joint au bulletin, oui non
ou
- sur présentation d'une facture, oui non
(si oui, nombre d'exemplaires...) au nom de :

Règlement à l'ordre de : **Economie & Humanisme** 14, rue Antoine Dumont - 69372 Lyon cedex 08 France
Contact - Fatima Harbouche- Tél. 33 (0)4 72 71 66 66 - Télécopie 33(0)4 78 69 86 96
courriel : ehlyon@economie-humanisme.org - site web : <http://www.economie-humanisme.org>

07 Privas

Librairie Lafontaine
4 place de l'Hôtel de Ville

12 Rodez

La maison du Livre
Passage des Maçons

13 Aix-en-Provence

Librairie de Provence
31 cours Mirabeau
Librairie de l'Université
12 A rue Nazareth
Siloë Le Baptistère
13 rue Portalis

13 Marseille

Saint-Paul Siloë
47 bd Paul Peytral (6e)
Librairie Païdos
54 cours Julien (6e)

25 Besançon

Camponovo
50 Grande Rue

25 Montbéliard

L'Espace Siloë
5 place St Martin

26 Romans

Librairie La Manufacture
Place Maurice Faure

26 Valence

La Procure Peuple Libre
2 rue Emile Augier

27 Evreux

Univers du Livre
34 rue du Docteur
Oursel

31 Colomiers

Librairie La Préface
35 allée de Rouergue

31 Toulouse

La Procure Chemin Neuf
33 rue Croix Baragnon

34 Montpellier

Sauramps et Cie
Le Triangle
Librairie Scrupule
26 rue du Faubourg
Figuerolles

35 Rennes

La Procure Matinale
9 rue Bertrand

38 Grenoble

Librairie Notre Dame
2 rue Lafayette
Le Square
2 pl. du Dr Léon Martin

38 Vienne

Lucioles
(Œil de la lettre)
13 place du Palais

42 Firminy

Préface
8 avenue de la Gare

42 Saint-Etienne

Librairie Blandine Blanc
19 rue Pierre Berard
Lirédienne
25 rue Gambetta
Librairie Culture et Foi
20 rue Berthelot

44 Nantes

Vent d'Ouest
(Œil de la lettre)
5 place Bon Pasteur
Siloë L.I.S.

2 bis rue Georges
Clémenceau

46 Figeac

Le livre en fête
27 rue Orthabadiat

49 Angers

Librairie Contact
3 rue de Lepneveu

50 Saint Lo

Planet®
Route de Baudre
Centre Commercial
Intermarché

51 Reims

La Procure LARGERON
13 rue Carnot

59 Lille

Librairie
Le Furet du Nord
11 place
Général de Gaulle

63 Clermont-Ferrand

La Procure La Treille
1 place de la Treille

69 Lyon

Librairie
La Procure-Léo
9 rue Henri IV (2e)
Librairie Decitre
6 place Bellecour (2e)
Librairie Saint-Paul
8 place Bellecour (2e)
Librairie des Nouveautés
(Œil de la lettre)
26 place Bellecour (2e)

72 Le Mans

Siloë Librairie
38 bis place

des Comtes du Maine

75 Paris

Librairie Jussieu
2-4 place Jussieu (5e)
Tiers Mythe
21 rue Cujas (5e)
La Procure
3 rue de Mézières (6e)

81 Dourgne

Siloë Saint-Benoît
Abbaye d'En-Calcat

85 La Roche-sur-Yon

Siloë
58 rue Joffre

87 Limoges

Librairie Petit
3 place Denis Dussoubs

88 St Dié-des-Vosges

Librairie Le Neuf
15 rue d'Alsace

90 Belfort

Les amis du 18
Faubourg de
Montbéliard

CH Genève

Librairie du Boulevard
(Siloë)
34 rue de Carouge

Libraire diffuseur :

Les yeux ouverts

ASSOCIATION EDITRICE DE LA REVUE ECONOMIE ET HUMANISME

Conseil d'Administration : Eric Baye, Olivier Brachet, Anne Brémaud, André Chomel, Jean Clément, Denis Clerc, Geneviève Decrop, Anne Durieux, Paul Loubet, Hugues Puel, Gérard Sarazin, Eric Sottas, René Valette, Jean-Laurent Valois, Jean Vidaud.

Délégué général : Cyril Kretzschmar.

Le dossier de ce numéro a été élaboré en partenariat avec :

La Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération

9 rue Camille Desmoulins - 26100 Romans
Tél. : 04 75 02 41 01 - Fax : 04 75 02 41 05
E-Mail : plateforme-h@wanadoo.fr

**Il prolonge le Forum «Insertion citoyenne et solidarité internationale» qu'elle a organisé à Romans
(octobre 2000) avec l'appui de :**

*Union européenne, Ville de Bourg de Péage, Conseil général de la Drôme, Direction Départementale des
Affaires Sanitaires et Sociales (Drôme), Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (Drôme), EDF-GDF, Région Rhône-Alpes, Ville de Romans*

VENTE AU NUMÉRO : 70 F TTC

COMMANDE FRANCO DE PORT :

FRANCE : 75 F TTC

ETRANGER : 80 F TTC